

LA LIBERTÉ

Rédaction :
037-22 28 22
Tél. 38 176

Administration :
037-81 11 21

Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
037-22 14 22

« PLACE DE TIR »
DE SCHIFFENEN
Quel avenir ?

● Lire en page 21

AVEC
LES COMPLIMENTS
DE

**Jacques
Chuard**
inspecteur
PAX
Assurances

20 ANS
24 75 00
AMBULANCE
FRIBOURG

DISCOURS PERCUTANT DU PAPE A L'«ONU» LA PAIX = RESPECT DE L'HOMME

Les Droits de l'homme, le déséquilibre dans la répartition des richesses de la terre, le désordre économique mondial, la consommation qui nous subordonne aux biens matériels, la volonté de puissance des Etats qui fait l'impérialisme et divise les hommes, tels furent les grands thèmes abordés par le pape Jean Paul II dans le discours qu'il a prononcé mardi devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Un discours extrêmement précis et nuancé qui restera sans doute comme le plus important de cette visite américaine, dont voici un résumé succinct.

C'est en anglais que le pape Jean-Paul II a développé, pendant plus d'une heure, son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies, devant une salle comble où les délégués des 152 Etats membres ainsi que ceux des pays observateurs — dont le Vatican et la Suisse — avaient pris place.

Le Souverain Pontife a présenté une version abrégée de son discours, un discours très riche dans lequel les problèmes majeurs qui constituent un obstacle à la paix du monde ont été abordés. Dès les premiers moments en effet, après des paroles élogieuses pour l'organisation des Nations Unies et le souhait qu'elle « reste le forum, la tribune élevée d'où l'on évalue dans la vérité et la justice, tous les problèmes de l'homme », le pape a tenu à plonger au cœur du monde et à exprimer son inquiétude face aux divisions qui l'agi-

(De notre correspondant aux Etats-Unis, Philippe Mottaz)



Jean Paul II prononçant son allocution.

(Keystone)

tent. Citant Paul VI et ses mots fameux prononcés il y a 14 ans à cette même tribune — « plus jamais la guerre, plus jamais la guerre » — Jean Paul II parlant de la paix a condamné sévèrement la politique au sens strict, ce qu'il a appelé l'« intérêt politique qui bien souvent signifie seulement gain et profit unilatéral aux dépens d'autrui ou encore volonté de puissance ». Inquiétude donc au sujet du Proche-Orient : pour le pape, il s'agit d'arriver à une « paix générale et globale dans la région. Une paix qui ne peut pas ne pas être fondée sur la reconnaissance des droits de tous, ne peut pas non plus ne pas inclure la considération et la juste solution du problème palestinien ».

Vive inquiétude aussi au sujet du développement des armements : « Là encore nous encourageons les décisions et les accords qui visent à en freiner la course ».

Puis, le discours prit une tournure

plus critique et plus générale. Exemple, la production, la consommation telles que nous les connaissons aujourd'hui ont engendré « une série de comportements dans lesquels la sensibilité pour la dimension spirituelle de l'existence a subi une diminution ». (...) « Les biens matériels sont à l'origine de conditionnements et de divisions, la lutte pour les conquérir devient inévitable ».

P. M.

(Suite en dernière page)

National : combat de char sur la pointe des pieds



C'est aujourd'hui que M. Gnaegi prendra la parole devant le Conseil national. Une réponse très attendue par les parlementaires.

(Keystone)

Le débat sur les défauts du char suisse 68 s'est poursuivi au Conseil national. Une trentaine de députés ont pris la parole. Des critiques ont certes été formulées contre les erreurs commises dans la direction générale du projet, l'information du Parlement, et, d'une manière plus générale, contre la surveillance que le Conseil fédéral doit exercer sur l'administration fédérale, mais la

grande majorité des interventions était caractérisée par une certaine douceur, notamment lorsqu'il s'agissait de mettre en cause des personnes, et en particulier le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi. Les débats ont été suspendus avant la réponse du chef du Département militaire. Ils continueront ce matin. (ATS)

● Détails en page 5.

AUSCHWITZ ET LES CAMPS DE CONCENTRATION

« Ce lieu tristement célèbre n'est que l'un de tant de lieux semblables dispersés sur le continent européen. Mais le souvenir d'un seul devrait constituer un signal avertisseur sur les chemins de l'humanité contemporaine afin qu'une fois pour toutes elle fasse disparaître toute sorte de camps de concentration partout sur la terre ».

Belgrade : assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale Aide au développement : résultats décevants

Le maréchal Tito a ouvert officiellement hier matin à Belgrade l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Avant l'ouverture officielle de l'assemblée, plusieurs instances des deux organisations monétaires s'étaient déjà réunies : ainsi le comité intérimaire du FMI et le Groupe des « 77 » (pays du tiers monde). L'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale poursuivra ses travaux jusqu'à vendredi.

Cette assemblée s'inscrit dans le contexte d'une économie mondiale de plus en plus menacée par l'inflation et du fossé grandissant qui sépare les pays industrialisés des pays en développement. En décidant lundi la création d'un compte de substitution, mécanisme destiné à stabiliser les marchés monétaires, les participants à la réunion visant à une plus grande efficacité du système monétaire international. S'exprimant devant plus de 5000 experts économiques et financiers de 138 pays, le maréchal Tito a notamment souligné que les problèmes toujours plus aigus du tiers monde ne pourront être résolus que dans le cadre d'une coopération entre pays industrialisés et pays en développement, basée sur l'égalité des droits et la libre disposition.

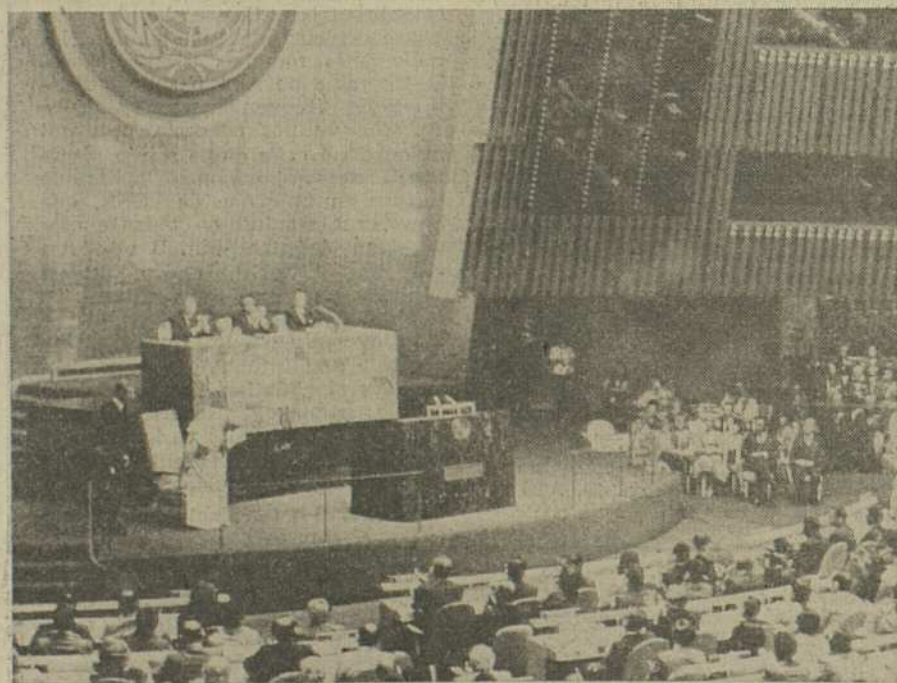
Le président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, a insisté sur les résultats décevants obtenus dans le cadre de la politique d'aide au développement qui a été appliquée durant les années 1970-1980. Il s'est aussi montré peu optimiste quant aux résultats escomptés pour les années 80.

Le directeur du FMI, M. Jacques de Larosière, a mis l'accent dans son discours sur les effets dévastateurs de l'inflation lorsque celle-ci n'est pas maîtrisée. Il estime que pour combattre l'inflation, il faut en premier lieu pouvoir s'appuyer sur une politique monétaire adéquate. Par ailleurs, il a souligné que les pays les plus touchés par la hausse des prix du pétrole et la stagnation de l'économie mondiale étaient principalement les pays en développement non exportateurs de pétrole. D'ici 1980, le déficit de la balance des paiements de ces pays dépassera 50 milliards de dollars. Pour cette catégorie de pays, les termes de l'échange, c'est-à-dire le rapport entre les prix à l'importation et à l'exportation, leur sont de plus en plus défavorables et cela ne fait qu'accroître leur dette extérieure. En terme réel, le flux de capitaux net et l'aide au développement ne se sont pas accrues dans ces pays depuis 1973. En conséquence, M. de Larosière demande

aux pays industrialisés de mettre plus de capitaux à disposition de ces pays.

Concernant le financement du déficit de la balance des paiements, le président du FMI estime qu'il devrait être pris en charge par le système bancaire international. Il a précisé que la tâche du FMI était d'aider les pays qui, faute de liquidités suffisantes, ne peuvent pas équilibrer leur balance de paiements, à condition qu'ils aient établi un programme pour assainir leur situation.

(ATS)



Le pape s'inclinant devant l'Assemblée générale, à l'issue de son discours.

(Keystone)

LA LIBERTÉ

11 AFF : La Tour a détrôné Ury, et, un faux pas de Neyruz

13 Morat-Fribourg : 7542 inscrits et aussi une course pour les « vieux »

15 Coupes d'Europe : de réelles chances pour le FC Servette Hockey : Sierre et Zurich favoris du championnat de ligue B

17 Un riche ouvrage sur l'habitat dans trois districts fribourgeois : la maison paysanne
Le Comptoir prend ses habitudes : 10 000 visiteurs par jour
Sculpture des Bermudes : nouveaux ouvrages

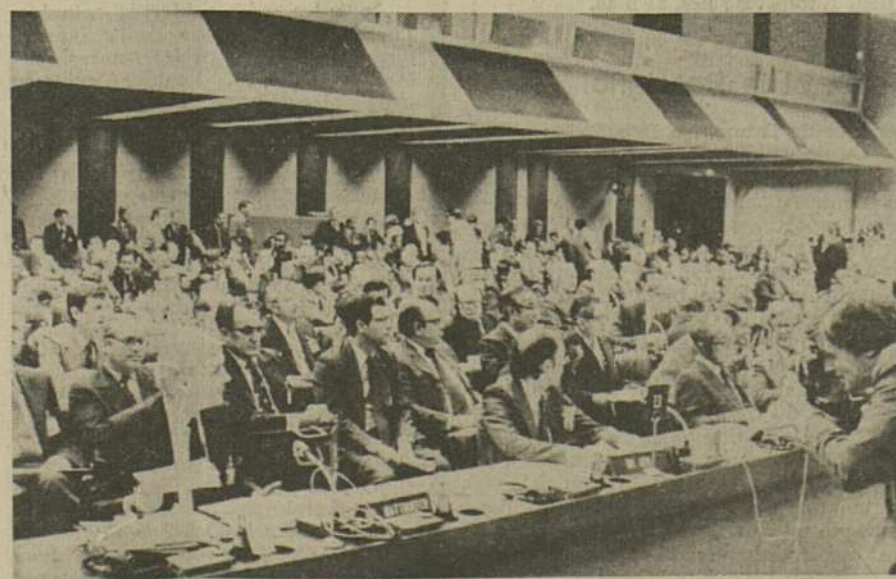
21 Attalens : les conseillers généraux aux champs

BIOTOPES DE KLEIN-BOESINGEN

Rien n'est perdu

Les discussions entamées par les milieux privés afin de créer une réserve naturelle à Klein-Bösingen (Singine) peuvent être poursuivies, a déclaré le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Valentin Oehen. Depuis que l'assemblée communale de Klein-Bösingen a rejeté les requêtes tendant à y établir une zone industrielle, la possibilité subsiste donc de conserver les étangs existants.

● Lire en page 21



Le Comité du FMI en séance.

(Keystone)



Aide au développement : quelle solidarité ?

L'aide publique suisse au développement : seulement 286 millions de francs en 1977, soit 0,19 % du produit national brut. Un très mauvais rang pour un des pays les plus riches du monde. Laure Speziali dans un dossier tente d'analyser les caractéristiques de l'aide suisse en regard de la Loi fédérale sur la coopération et, d'autre part de soulever une question, celle de l'adhésion de la Suisse aux institutions financières internationales.

● Lire en page 3

Notre
Sélection TV

VARIETES

Un hommage à Brel

Un film de Catherine Dupuis.

Partir à la recherche de Jacques Brel, cet artiste qui symbolisa à lui seul toute une époque de la chanson française : tel est le but que se sont fixés les auteurs de cette émission émouvante que la TV romande diffuse en priorité.

Pour ce faire, ils ont retrouvé toutes les interviews importantes accordées par le chanteur du « plat Pays » à diverses chaînes de télévision, ainsi que des témoignages filmés ou enregistrés de ses interprétations les plus marquantes : des titres anciens comme « Le Diable », « Heureux », « Il peut pleuvoir », une interprétation peu connue de la deuxième version des « Bonbons », un extrait, jamais diffusé à la télévision, de « l'Homme de la Mancha » avec Dario Moreno, disparu pendant les représentations du spectacle à Bruxelles. Sans compter les compositions les plus connues : « Quand on n'a que l'Amour », « Ne me quitte pas », « Amsterdam », « Jeff », « Madeleine » et bien d'autres.

Pour mieux comprendre ce personnage écorché et généreux qu'était Jacques Brel, il convenait toutefois de faire parler ceux qui ont vécu à ses côtés. Tâche difficile, car la plupart d'entre eux (à l'exception de François Rauber) ont toujours refusé de le faire. Ce sont donc autant d'exclusivité que propose cette émis-



Jacques Brel

(TVR)

sion : sa fille France, qui traversa l'Atlantique avec lui en 1974 ; Suzanne Gabriello, la compagne de ses débuts parisiens ; François Rauber, son premier pianiste ; Gérard Leher, son ingénieur du son (ce qui permet également un document rare d'archives : Brel enregistrant en studio). Gérard Jouannest, qui l'accompagnait au piano pendant les dix dernières années de sa carrière ; Claude Vernick, réalisateur, qui le suivit en Afrique et dans l'Océan Indien ; et enfin, aux îles Marquises, Madly, sa dernière compagne.

● TV romande, 20 h 40.

LES NOUVELLES EMISSIONS DE LA RADIO ROMANDE
La vie culturelle : Spectacles-première

Présenter l'actualité des spectacles et manifestations culturels de Suisse romande, telle sera la vocation de Spectacles première, l'émission vespérale qui nous sera proposée, du lundi au vendredi, dès le 1er octobre, par Patrick Ferla ; avec, quotidiennement, en fin de soirée (dès 22 h 30), une dramatique, sous forme de court métrage ou de film à épisodes. Mais revenons à l'élément « actualité » de Spectacles première, qui comprendra quelques rendez-vous ou points forts particulièrement attrayants.

C'est ainsi que, très régulièrement, (le mardi de préférence) l'émission sera diffusée en direct d'un lieu de spectacle. Delémont, par exemple, le 4 octobre, où Patrick Ferla couvrira la première de



Patrick Ferla anime chaque soir l'émission « Spectacles-première » présentant un panorama de l'activité de la Romandie. (Photo RTSR)

« Œcuménisme musical » : Le Violon et le Rossignol

Numéro 1, Jacques Brel, numéro 2, Beethoven... suivis de Mozart, Vivaldi, Bach, puis brusquement de Souchon, Armstrong et Verdi ! Etabli par un sondage français, ce hit-parade de toutes les musiques semblerait prouver que l'auditeur d'aujourd'hui est devenu particulièrement éclectique dans ses goûts musicaux, qu'il ne refuse plus le mélange des genres... Cette idée d'un « œcuménisme musical » a séduit Gil Caraman qui, dans Le Violon et le Rossignol, la nouvelle émission qu'il nous proposera dès le 1er octobre, cherchera à mettre en parallèle les musiques les plus diverses, quelles que soient leurs origines, leur appartenance culturelle ou leur fonction... Et le voyage, sans préjugés, sans cloisonnement, sans parti pris, qu'il réalisera pour l'auditeur le conduira de J.-S. Bach à Thélonius

Monk et de Drame à Bob Dylan avec une escale, peut-être, chez les Pygmées d'Ethiopie, les Occitans ou les indigènes des deux Appenzels... Enquêtes, interviews, reportages, récits, fiction, et bien sûr de la musique, meubleront les rendez-vous quotidiens qui seront tous axés sur un thème bien précis. Ainsi, pour la première semaine — et après une introduction générale à l'émission, lundi 1er octobre — il sera question, mardi 2 et mercredi 3, du violon précisément, et du rossignol, de leur vocation dans la musique, tandis que jeudi 4 octobre, Gil Caraman nous sensibilisera à la polyvalence de certains musiciens, du mélange par exemple de la musique classique et du jazz. Vendredi enfin, c'est un invité qui composera le menu du jour.

● RSR 1, 16 h 05.

Les programmes de la télévision

Suisse romande

16.15 Point de mire
16.25 La grande aventure
Un jeu de la Communauté des télévisions francophones
Les marins de la Meuse (Belgique), avec la participation de Fanny Goy (Suisse)
16.50 Au Pays du Ratamiau
17.10 Téléjournal

17.15 La mer doit vivre

Un film réalisé en collaboration avec l'Union européenne de radio-diffusion par Survival Anglia, dans le cadre de l'Année de l'enfant

18.15 L'antenne est à vous
18.35 Saturnin et Compagnie
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.50 Le menteur
20.15 Face aux partis
La campagne pour les élections fédérales 1979
Ce soir : le Parti des indépendants

20.40 Nous les artistes :
Jacques Brel

Un film de Catherine Dupuis réalisé en hommage à Jacques Brel, disparu il y a un an

22.05 Ici Berne
Ce jour au Parlement
22.15 Téléjournal
22.25 Football

Allemagne

ALLEMAGNE 1

16.15 Des étoiles qui passent. 20.15 Die grosse Flatter (2), téléfilm en 3 parties. 21.45 Images de la science.

ALLEMAGNE 2

16.35 Flipper le Dauphin. 17.40 Plaque tournante. 20.15 Bilan. 21.20 Drôles de Dames, série.

ALLEMAGNE 3

18.30 Telekolleg I. 19.50 Das Schloss im Schatten, film. 21.15-22.00 Vienne aujourd'hui.

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30. Ne tiquez pas ! 12.00 Informations. 12.05 Quelque chose à vous dire. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous ? 16.05 Le violon et le rossignol. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-Magazine. 19.30 Transit. 21.05 Sports-première. 22.15 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit : Famille sans Nom (3), film à épisodes, de Jules Verne. 23.05 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Minute œcuménique. 9.01 Le temps d'apprendre,

TF 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
13.41 Présentation par Sibor et Bora - 13.45 Délic - 14.10 La Bataille des Planètes - 14.34 Interdit aux plus de 10 ans - 15.00 Feuilleton
15.25 Spécial 10-15 ans - 15.27 26 minutes pour comprendre
16.19 La parade des dessins animés - 16.44 Les infos - 17.02 Feuilleton - 17.27 Studio 3
17.55 Sur deux roues
18.00 TF quatre
18.29 1. rue Sésame
18.57 C'est arrivé un jour
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h 45
20.03 TF1 actualités

20.35 La Nuit de l'été

Dramatique de Jean-Claude Brialy, écrite par Didier Decoin
Avec : Marina Vlady : Marie-An-toinette - Henri Tisot : Louis XVI, etc.

22.25 Une mémoire
bien rangée

Les six plus grands départements de la Bibliothèque nationale
1. De l'esquisse à l'imprimé

23.20 TF 1 actualités

● Voyage de S.S. le pape Jean Paul II aux Etats-Unis. Discours à Battery Park
23.55 Fin

Suisse italienne

18.00 Notre Monde. 18.05 Pierre et le Loup - Le Petit Homme habillé de gris. 18.50 Téléjournal. 19.05 Défi aux abîmes marins. 19.35 Rencontres. 20.05 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Elections fédérales. 22.15 Téléjournal. 22.25-24.00 Mercredi sports.

Antenne 2

12.00 Au jour le jour
12.10 Passez donc me voir
12.29 La Duchesse bleue (8)
12.45 A2 1re édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Courrier des téléspectateurs
14.00 Les mercredis
d'Aujourd'hui Madame
15.15 Le Magicien
16.10 Récré A2
16.10 English spoken
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Quotidiennement votre
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2 3e édition

20.35 Mi-fugue, mi-raisin

Proposé et présenté par Patrice Laffont
La loi du plus fort : une promenade à travers la « Compétition »
22.35 Magazine médical
23.25 Journal de l'A2 4e édition

Fr 3

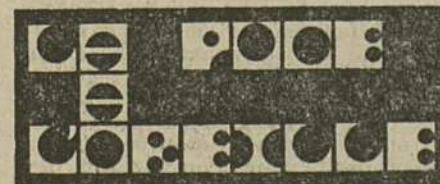
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les Aventures de Tintin
20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 Macho Callahan

Un film de Bernard L. Kowalski
Avec : David Janssen - Jean Seberg, etc.
22.05 Soir 3

Suisse alémanique

17.00 Pour les enfants. 18.00 Carrousel. 18.45 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.05 Mr. Carls et seine abenteuerlichen Geschichten. 19.35 Point de vue. 20.00 Téléjournal. 20.25 Der eiserne Gustav (7), feuilleton. 21.15 Sciences et techniques. 22.00 Téléjournal. 22.20-23.20 Football.



Le changement dans la continuité

Avec les mêmes pierres colorées, l'artiste peut exécuter mille mosaïques différentes ; si les teintes restent semblables, l'œuvre achevée peut présenter une évidente originalité. C'est ce qu'a tenté de faire la radio romande en mettant au point sa nouvelle grille des programmes. Avec les mêmes animateurs et présentateurs, en répartissant différemment les rubriques, en les raccourcissant, on a réussi à donner un visage nouveau à la matinée radiophonique de RSR1.

Ce qu'on a cherché à susciter, semble-t-il, c'est une participation plus active des auditeurs, un contact plus étroit avec les régions par un memento concernant les manifestations artistiques et par des informations plus localisées. Yves Court est l'ordonnateur souriant de « Sur demande », de 8 h 30 à 9 h 30. Une ligne téléphonique est ouverte, hors antenne, de 8 à 11 heures à tous les

auditeurs afin de leur permettre d'intervenir, d'aider à résoudre le problème qui leur est quotidiennement posé, de donner leur point de vue sur une question qui vient d'être discutée ou de faire part de leurs propres expériences. Ainsi sont regroupées dans une émission d'une heure les diverses séquences, appelées « de service », autrefois dispersées tout au long de la matinée. C'est là sans doute une amélioration qui, en précisant le temps d'écoute, permet à l'auditeur une meilleure répartition de son emploi du temps. Sans qu'on puisse préjuger du succès de cette nouvelle formule, il paraît que le départ a été réjouissant et que le téléphone n'a cessé de sonner, preuve de l'intérêt témoigné par nombre d'auditeurs.

Avec « Saute-mouton », de 9 h 30 à 11 h 30, Janry Varnel propose un programme très varié, entrecoupé de chansons, une émission détendue,

gaie, que l'on peut écouter d'une oreille, tout en vaquant à son travail. De temps à autre, l'attention est sollicitée de façon plus exigeante pour écouter, par exemple, l'une des lettres écrites à leurs parents par des lycéennes genevoises, lettres un rien amères mais qui peuvent être, par leur lucidité et leur franchise, l'amorce d'un dialogue profitable pour les uns et pour les autres ; pour suivre la « musardise » qui, par l'entremise de Madeleine Caboché, nous fait découvrir un métier que l'on pensait disparu, celui d'écrivain public, exercé à Genève par une femme très finement psychologue ; pour sourire à un moment d'humour ; pour participer, dès la semaine prochaine, au concours « l'oreille fine » pour lequel votre quotidien habituel vous fournira un indice bien utile.

Matinée agréable, programme sans prétention qui doit plaire à beaucoup.

fd

COMBAT DE CHAR SUR LA POINTE DES PIEDS

(Suite de la 1re page)

Les orateurs ont pour la plupart rap-
pelé les erreurs et lacunes répertoriées
dans le rapport de la commission mili-
taire y ajoutant quelques remarques et
critiques personnelles. Ce serait aller
trop loin que de qualifier le char 68
d'inapte au combat, estime M. Helmut
Hubacher (soc/BS), mais le laxisme du
Département militaire en matière

Temps de parole des orateurs réduit de moitié

Après les interventions des porte-
parole de groupe au sujet des défauts
du char 68, 25 orateurs restaient
inscrits. Chacun disposant de 10 mi-
nutes, les débats auraient, en théorie
du moins, duré 4 heures et 10 minu-
tes (il était alors 9 heures 45). M.
Leo Weber (pdc/AR) propose dès lors
de ramener à 5 minutes le temps de
parole des orateurs intervenant à
titre personnel. Non, lui répond M.
Claude Bonnard (lib/VD). Il faut cer-
tes, dit-il, éviter les répétitions fas-
tieuses, mais ce débat permet de
vider un véritable abcès et il faut
donner aux députés le temps de
s'exprimer. Au vote, l'assemblée
donne raison à M. Weber par 46
voix contre 35. (ATS)

d'acquisition d'armes est tout de même
en flagrante contradiction avec cer-
taines règles de discipline imposées aux
soldats. Pour le libéral vaudois Claude
Bonnard, le rapport de la sous-commis-
sion est riche en renseignements, trop
riche peut-être puisqu'il divulgue un
grand nombre d'informations précises
sur notre armée. Il ne faut pas non plus,
ajoute-t-il, que ce débat fleuve traduise
un affaiblissement de notre volonté de
défense. Plusieurs députés ont égale-
ment relevé que le Parlement a, durant
tout le développement du projet, failli
à sa tâche de haute surveillance sur
l'administration fédérale et le groupe-
ment de l'armement en particulier. Le
radical soleurois Daniel Mueller s'in-
surge contre cette série de « mea culpa »
rappelant que la haute surveillance du
Parlement s'exerce d'une manière ponc-
tuelle. La surveillance permanente ap-
partient, en vertu de la Constitution, au
seul Conseil fédéral. Toutefois, estime-
t-il, il s'agit de ne pas perdre la vue
d'ensemble : le DMF a réalisé dans
d'autres domaines l'équipement de notre
armée. M. André Gautier (lib/GE) se
demande s'il est opportun d'achever
la 4e et dernière série de chars 68 : cette
série sera livrée dans deux ou trois ans
alors qu'actuellement déjà ce modèle
accuse un retard technologique par rap-
port à certains types étrangers.

Les critiques n'ont pas toutes été
aussi douces. Pour M. Edgar Oehler
(pdc/SG), le chef de l'armement s'est

comporté d'une manière discutable.
« Alors qu'il touche un salaire annuel
de plus de 175 000 francs, il n'a pas
fourni les prestations qu'on était en
droit d'attendre de lui ». Il découle de
toute cette enquête, a noté de son côté
M. Armand Forel (pdt/VD), qu'une ba-
taille char contre char serait catastro-
phique pour notre pays. On se demande
parfois, ajoute le radical bâlois Karl
Flubacher, si le groupement de l'arme-
ment ne consacre pas plus de temps à
la sauvegarde de ses structures figées
qu'à la réparation du char 68.

NATIONAL

UN NOUVEAU CHAR SUISSE ?

Les avis sont partagés sur la réalisa-
tion d'un nouveau char suisse pour les
années 90. Pour le démocrate-chrétien
fribourgeois Laurent Butty, pas de doutes :
l'industrie suisse doit être soutenue
et le nouveau char de combat doit être
construit chez nous. Sous une direction
générale efficace, estime M. Otto Zwy-
gart (ev/BE), l'industrie suisse est par-
faitement capable de réaliser ce projet.
Autre son de cloche chez l'indépendant
Walter Allgöwer (BS) qui ne pense pas
qu'un petit pays comme la Suisse puisse
s'offrir le luxe de développer ses propres
chars.

27 000 Helvètes jouent à la guerre



Des rencontres bien sympathiques, même si elles ont un petit côté inattendu.
(Photos Keystone)

Lundi, aux premières heures de la
matinée, quelque 27 000 hommes du
corps d'armée de montagne 3 ont
commencé la « guerre ». L'effort
principal de la première journée
s'est porté sur la mobilisation des
troupes engagées dans l'exercice et
le déplacement de la division de
montagne 10 dans le secteur lac des
Quatre-Cantons - Brünig.

Le temps a joué en faveur des dé-
fenseurs au cours de la première
journée de l'exercice. Un soleil éclat-
ant, de la Suisse centrale au Sim-
mental, a facilité le départ de l'exer-
cice de troupes « forte » du ca mont
3. La direction de l'exercice et les
« metteurs en scène » qui font agir
« l'ennemi » n'ont fait preuve d'aucu-
ne pitié, intervenant dans le secteur
Sarnen-Brünig, ponts détruits dans
l'Oberland bernois, etc. — qui ont
rendu plus difficiles pour les troupes
« bleues » les travaux de mobilisa-
tion.

La première mission attribuée au
cdt div mont 10 a consisté dans le
déplacement de son unité d'armée du
Bas-Valais dans le secteur lac des
Quatre-Cantons - Brünig. Plus de
1000 véhicules ont traversé l'Ober-
land bernois durant la matinée de
lundi, par cinq axes de marche dif-
férents : à l'ouest, l'axe Aigle-Fri-
bourg-Thoune, à l'est l'axe Furka-
Susten entre les deux les trois axes
du Grimsel, du Loetschberg (avec
chargement des véhicules militaires
sur des trains) et du Simmental. Une
reconnaissance aérienne a permis,
vers 10 heures lundi, d'observer la
div mont 10 se déplaçant sans
encombre en direction de ses pre-
miers objectifs. La charge moyenne
imposée par l'armée dans la cir-
culation, en ce qui concerne le secteur
d'Interlaken, a été de 220 véhicules
à l'heure, en d'autres termes quatre
à cinq fois moins de véhicules que
le dimanche précédent, en raison du
trafic civil. Le déplacement de la
div mont 10 s'est effectué en huit
heures.

Il n'était pas possible, dans un
exercice de telles dimensions, d'évi-
ter divers incidents plus ou moins
importants, un pont, dans le secteur
de Zweisimmen destiné à remplacer
un autre supposé détruit, n'a pas été
prêt à temps. Il a fallu une inter-
vention de la direction de l'exercice

pour redonner aux choses une
tournure raisonnable...

Les premières actions militaires
ont débuté hier. Après la dislocation
de la division de montagne 10 du
Valais dans la région de l'Oberland-
Unterwald bernois et la mobilisation
des brigades de réduit 21 et 22, les
troupes « bleues » ont entamé leur
préparation au combat sur leurs
nouvelles positions.

Bleu doit maintenant empêcher
l'ennemi rouge d'atteindre le
Brünig et le Haslital, et défendre en
même temps l'infrastructure des
troupes aviation et DCA. Au cours
de la journée d'hier, rouge a attaqué
les aérodromes d'Alpnach et de
Buochs, a avancé dans la région de
Wolfenschiessen, s'est installé avec
le parachutage d'une compagnie au
Brünig et a entrepris diverses opé-
rations dans la région de Soerenberg
Glaubenberg. Cette phase des ma-
nœuvres doit durer jusqu'à jour-
d'hui. Ensuite, le commandant de di-
vision sera contraint de prendre une
décision pour redresser ses moyens.
Parallèlement aux manœuvres prin-
cipales, des exercices plus limités
ont lieu pour les unités du génie, de
l'artillerie et des sanitaires. L'appro-
visionnement est assuré dans des
conditions de guerre. (ATS)



Quand l'agriculture vient au secours
de l'armée...

Aide sociale aux petits paysans améliorée

Les mesures sociales en faveur des
ouvriers agricoles et les petits paysans,
qui doivent améliorer notamment le
régime des allocations pour enfants, ont
passé le cap de la première Chambre.
Le Conseil des Etats a en effet accepté
le projet du Conseil fédéral qui pré-
voyait d'augmenter de 10 francs les al-
locations pour enfants. La Chambre est
allée un peu plus loin que le projet mais
elle n'a tout de même pas suivi l'avis

passeront de 50 à 60 fr. en plaine et de
60 à 70 francs en montagne, et cela pour
les deux premiers enfants. A partir du
troisième, les montants versés seront
de 70 francs et de 80 francs.

Le président de la Confédération, M.
Hans Hürlimann, a vigoureusement
rappelé aux conseillers aux Etats la du-
re nécessité financière qui oblige le
Conseil fédéral à rogner sur toutes les
dépenses. Accepter les améliorations
de la commission pourraient retarder la
mise en vigueur des mesures, du fait
qu'on ne sait ce que le Conseil natio-
nal nouvellement élu ferait du projet
amendé dans le sens d'un accroissement
des dépenses. Les augmentations propo-
sées par la commission — une minorité
ayant toutefois soutenu le Conseil fé-
déral — auraient coûté 12 millions de
plus que le montant initialement prévu
(21,6 millions de dépenses supplémen-
taires totales). Les autres améliorations
du système — notamment le relève-
ment de la limite de revenu pour tou-
cher les indemnités (de 16 000 à 22 000

francs) et des suppléments pour en-
fants (de 1500 à 3000 francs), ainsi que
la compétence donnée au Conseil fédé-
ral d'adapter cette limite à l'évolution
économique — ont été acceptées sans
discussion. Le régime des allocations
— version Guntern — a été accepté par
21 voix contre 13, tandis que l'ensemble
du projet était agréé sans opposition
par 25 voix.

La Chambre des cantons a en outre
approuvé un postulat du socialiste so-
leurois Walter Weber, qui vise à amé-
liorer l'aide au cinéma suisse. Le pré-
sident de la Confédération, M. Hans
Hürlimann, a admis que l'aide des pou-
voirs publics au 7e art est insuffisante
(2,85 millions, dont 1,2 environ affecté à
la production de films proprement di-
te). La révision de la loi sur le cinéma
devra permettre de renforcer l'aide aux
réalisateurs de films suisses. Deux mo-
tions du Conseil national ont été ac-
ceptées : l'une, de Mme Amélie Chris-
tinat (soc-GE) vise à rendre automa-
tique l'octroi de la nationalité suisse à
tout enfant de mère suisse — que celle-
ci le soit par filiation ou non — et l'autre
de M. Albert Egl (soc-ZH), entend
faire bénéficier les détenus de toutes
les prestations statutaires des caisses-
maladie. Enfin, le traité avec le Liech-
tenstein sur la protection des brevets
a été ratifié par 23 voix sans opposition.
(ATS)

NOUVELLE NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Le Conseil fédéral a nommé : M. Gé-
rard Franel, ambassadeur de Suisse au
Zaïre et en République centrafricaine
également ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire au Gabon, avec ré-
sidence à Kinshasa. M. Thomas Raeber,
ambassadeur de Suisse en Tanzanie,
Botswana, Zambie et Maurice, égale-
ment ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire à Madagascar, avec ré-
sidence à Dar es-Salaam. Et, M. Jean-
Pierre Kersch, conseiller d'ambassade,
actuellement premier collaborateur du
chef de mission à la Nouvelle-Delhi, en
qualité d'ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire en Malaisie.

Après une mort mystérieuse LE CORPS EST IDENTIFIE, MAIS L'ÉNIGME DEMEURE

Le 28 mars dernier, le cadavre d'une
femme avait été découvert en contrebas
de la route Aigle-Le Sépey, à l'extré-
mité supérieure du pont de Larevoisin.
Les nombreux contrôles opérés en rap-
port avec les personnes signalées dispa-
rues ont permis d'identifier la vic-
time. Dans un communiqué diffusé hier
soir, la Police cantonale vaudoise pré-
cise qu'il s'agit d'une ressortissante
canadienne, qui était en séjour en Va-
lais. Vu les circonstances dans les-
quelles cette personne a trouvé la
mort, l'enquête se poursuit.

Le cadavre, qui avait été découvert
par des cantonniers, était complète-
ment dévêtu. La tête et les membres
inférieurs étaient enveloppés dans des
sacs à ordures en plastique. L'état du
corps laissait supposer qu'il séjournait
à cet endroit depuis plusieurs jours
ou semaines. Outre la putréfaction, le
cadavre portait des traces de morsures
d'animaux qui rendirent l'identification
difficile. (ATS)

ETATS

de sa commission qui voulait porter ce
relèvement à 20 francs. Etant donné la
précarité des finances fédérales, elle a
adopté une version de compromis du
démocrate-chrétien vaudois Odilo Gun-
tern qui accorde 10 francs de plus pour
les deux premiers enfants et 20 francs à
partir du troisième. Ainsi — si, en dé-
cembre, le Conseil national se range à
cet avis — les allocations pour enfants

Incompatibilité entre travail journalistique et mandat politique La SSR sur la sellette

Une conférence de presse tenue
hier à Berne par « Démocratie au mi-
cro et à l'écran » a refusé de consi-
dérer le journaliste comme citoyen
de seconde catégorie. L'incompatibi-
lité entre le travail journalistique et
le mandat politique a été dénoncée
et rejetée. Dans cette période pré-
électorale, les journalistes vivent
dans un climat de peur, vu qu'ils ris-
quent des ennuis de travail s'ils se
portent candidat aux élections.

L'Association « Démocratie au mi-
cro et à l'écran », a été créée il y a
deux ans pour défendre l'exercice
des droits civiques du personnel de
la SSR. Un de ses buts principaux
est de prévenir et de combattre
« toute forme de discrimination pro-
fessionnelle et matérielle que la SSR
pourrait pratiquer à l'égard des
membres de son personnel qui solli-
cient ou exercent une charge élec-
tive publique ».

Plainte déposée contre Margrit Trappe

Le directeur des finances de la
SSR et délégué au conseil d'admini-
stration de la société anonyme
pour la publicité à la télévision Do-
menic Carl a, en raison d'une inter-
view publiée par deux quotidiens,
déposé une plainte pour atteinte à
l'honneur, contre l'ancienne direc-
trice de la société anonyme Margrit
Trappe, ainsi que contre les deux
journalistes qui ont réalisé l'interview.
Le chef du service de presse de
la Société suisse de radiodiffusion
et de télévision Markus Drack a
confirmé hier le dépôt de la plainte.
L'interview avait été publiée il y a
quelques jours dans la « Berner
Zeitung » et les « Luzerner Neusten
Nachrichten ». (ATS)

Selon l'association, la SSR se
plaint de l'abstentionnisme. Or de-
puis 1977, celle-ci exerce des entra-
ves à l'exercice des droits civiques
des journalistes. Ce sont surtout les
journalistes au cachet qui sont visés,
soumis aux statuts de la SSR peu
transparents à ce sujet. Les journa-
listes libres posant leur candidature
pour les prochaines élections, se
verraient attribuer de moins en
moins de travail. Cela amène l'asso-
ciation à parler de « politikverbot »,
tout en soulignant qu'il ne s'agit pas
de la confondre avec le « Berufsver-
bot ». Ce qui est en cause, c'est le
droit du peuple de choisir librement
ses représentants, y compris parmi
les journalistes.

La SSR, quant à elle fixe dans ses
statuts « l'incompatibilité fondamen-
tale entre l'exercice d'un mandat
parlementaire fédéral et la fonction
de collaborateur au programme de
la SSR ». M. M. Drack, chef du ser-
vice de presse de la SSR, qui a par-
ticipé à la conférence de presse en
tant qu'observateur, a démontré la
difficulté qu'a la SSR à définir le
lien entre les mass media et l'activité
politique. Il reconnaît que la régle-
mentation de la SSR n'est pas très
claire et qu'il faudra dans le futur
élaborer des dispositions plus pré-
cises.

Ce qui est donc en cause, c'est le
travail du journaliste libre, et l'asso-
ciation va jusqu'à parler de « chan-
tage politique » : la SSR propose un
contrat au journaliste quand il re-
nonce à son activité politique.

En conclusion, « Démocratie au mi-
cro et à l'écran » dénonce la pratique
de la SSR. Elle envisage même de
créer un précédent en allant jus-
qu'au Tribunal fédéral. Elle reven-
dique une situation claire pour tous
les journalistes quant à leur enga-
gement politique et la possibilité
d'exercer des droits civiques au mé-
me degré que tout citoyen. (ATS)

NATIONALITE DES ENFANTS DE MERE SUISSE Vers l'octroi d'un nouveau délai pour les demandes de naturalisation

Répondant à une question écrite
de Madame Blunschy, PDC de
Schwytz, le Conseil fédéral indique
qu'il a l'intention de présenter au
Parlement un arrêté fédéral urgent
accordant un nouveau délai pour
l'introduction de demandes de natu-
ralisation d'enfants de père étranger
et de mère d'origine suisse. Il s'est
avéré en effet que l'on a interprété
de façon restrictive, dans les cantons,
la disposition relative à l'octroi de la
citoyenneté suisse aux enfants se
trouvant dans une telle situation. On
a considéré à tort que seule une
mère née Suisse était d'origine sui-
se. Or, le Tribunal fédéral a donné
à la notion d'origine une interpréta-
tion beaucoup plus large. Il faudrait
donc accorder un nouveau délai pour
permettre aux enfants d'un étranger
et d'une mère suisse de demander la
citoyenneté suisse conformément à
la loi sur l'acquisition et la perte de
la nationalité suisse, s'ils étaient
âgés de moins de 22 ans lors de l'en-
trée en vigueur des nouvelles dis-
positions sur la filiation et à condition
que leurs parents aient été domici-
liés en Suisse à leur naissance.

Le Conseil fédéral admet que les
autorités administratives de la Con-
fédération et de la plupart des can-
tons, se fondant sur la jurisprudence
existante, ont donné la notion de

« Suisse d'origine » le sens de
« Suisse par filiation ». Le Tri-
bunal fédéral, en donnant une autre
interprétation, a apporté une pré-
cision qui est la bienvenue sur cette
question fort contestée. Il n'est pas
exclu que certains citoyens, se fiant
à la pratique habituelle des autori-
tés, n'aient pas été à même de faire
usage de droits que le Tribunal fé-
déral leur reconnaît aujourd'hui.
Il serait donc judicieux d'accorder
un nouveau délai. (ATS)

Enregistrer la TV?

...ne rien acheter
avant d'avoir tout vu
chez DELAY
RADIO-TV SA

SPECIAL



Opel Manta 2000 Special.

Ligne élégante, tempérament sportif et très riche équipement — à un prix « spécial ».

Fr. 14'550.-

Ou en version Manta Combi-Coupé (CC) avec hayon pratique et volume de chargement variable: Fr. 15'175.-. L'équipement comprend notamment: moteur S de 2.0 litres (100 CV/DIN, 74 kW), roues sport avec pneus à carcasse

Manta. Belle. Puissante. Racée.

Il faut savoir agir au bon moment: maintenant! Votre concessionnaire Opel vous fait des offres — à vous d'en tirer parti!



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

d'acier, phares halogènes, ceintures à enroulement automatique, lunette arrière chauffante, etc. Votre concessionnaire Opel se fera un plaisir de vous montrer la richesse de l'équipement.



Distributeur à Genève: Garage des Délices SA.

Distributeurs locaux: Genève Garage F. Baeriswyl; Garage Beaulieu A. Berner; Garage P. Botbol; M. + R. Cabussat; Garage Ed. Cherpillod; Garage Extension Autos J. Zuccatti; Carouge Garage H. & M. Anken; Chêne-Bougeries: J.C. Caveng; Grand-Lancy Garage J. Bochet; Petit-Lancy Garage M. Albrecht; Onex Garage H. Maubert; Versoix Garage J. Knecht.

A FRIBOURG, il y a le Comptoir... et RADIO TV STEINER

Profitez de votre déplacement: RADIO TV STEINER vous offre

6 mois de Téléréseau GRATUIT

à l'achat ou la location de ce TV couleur prêt pour votre téléréseau écran géant 66 cm GRAETZ Pfalzgraf!

net: 1750.-
ou 62.- par mois* tout compris
avec tarif dégressif

ENEZ LE VOIR CHEZ RADIO TV STEINER, en plein cœur de Fribourg: rue St-Pierre 22 (dans le magasin Coop-City) tél. 037/22 34 42. OU FAITES VENIR RADIO TV STEINER CHEZ VOUS.

pour la ville: **M. ZURCHER**, conseiller à domicile 037/33 16 91
pour Villars s/Glâne: **M. GUMY**, conseiller à domicile 037/45 18 49

Alors... après ou avant le Comptoir (ou même pendant!) à Fribourg, il y a RADIO TV STEINER.

* 5 mois minimum



RADIO TV STEINER

Fribourg
Au Rez. Inf. de Coop-City
rue St-Pierre 22
pour conseils à domicile

(037) 22 34 42
(037) 33 16 91
45 18 49



NEUE SPRACHENSCHULE

Rue de Romont 20 (2e étage), 5 minutes de la gare
1700 FRIBOURG ☎ 22 58 88

On apprend les langues en parlant — chez nous, vous parlez dès la première heure

Offre spéciale pour tous les débutants,
maximum 12 élèves par classe

1 fois par semaine 2 leçons de 19.00 à 20.30 h

Commencement: dès le 15 octobre, écolage par mois Fr. 55.-

Anglais: Mardi	Schwyzerdütsch: Lundi
Jeudi	Jeudi
Français: Mercredi	Deutsch: Lundi
Italien: Mardi	Mercredi
	Espagnol: Jeudi

4 fois par semaine 2 leçons
Cours intensif du soir

Durée: 8 semaines, du 29 octobre au 20 décembre 1979
du lundi au jeudi de 20.30 à 22.00 h:

Anglais - Français - Allemand - Schwyzerdütsch

Ecolage: Fr. 450.- ou 2 x Fr. 225.- ou 3 x Fr. 150.-

● Cours privé individuel aussi entre 12 et 14 h. et le soir ●

Téléphonez-nous ou écrivez-nous. Nous vous enverrons volontiers et sans engagement de votre part, le programme de nos cours.



Nom: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

S

118.396.330

NOUVELLE
ÉCOLE DE LANGUES

AIDE AU DEVELOPPEMENT: QUELLE SOLIDARITE?

L'Aide publique suisse au développement: seulement 286 millions de francs en 1977, soit 0,19 % du produit national brut. Un très mauvais rang pour un des pays les plus riches du monde, qui se trouve ainsi loin de l'objectif de 0,7 % préconisé par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au-delà de ce chiffre, nous allons essayer d'une part d'analyser les caractéristiques de l'aide suisse et les critiques qui lui sont adressées en regard de la loi fédérale sur la coopération, et d'autre part de soulever une question très actuelle, celle de l'adhésion de la Suisse aux institutions financières internationales, qui risque d'accentuer ou de modifier les tendances de la politique suisse de développement.



L'aide au développement de la Confédération se fonde sur la loi fédérale sur la coopération au développement de 1976, dont le but principal est de soutenir les efforts des peuples les plus défavorisés et de leur donner la possibilité d'assurer leur développement par leurs propres forces. Cet objectif, selon certains, n'est pas toujours respecté, et les intérêts économiques suisses risquent de prendre le pas sur les intérêts des pays du tiers monde.

Quelques voix se sont élevées contre les crédits votés ces deux dernières années au Parlement, et acceptés pourtant facilement. Les 110 millions de francs prévus pour des crédits mixtes, c'est-à-dire des crédits accordés par la Confédération et un consortium de banques, et destinés « à assurer l'importation de marchandises suisses nécessaires à la promotion de l'économie d'un pays en développement », ont soulevé, par exemple, certaines critiques.

Louanges et critiques

Schématiquement, l'extrême droite estime, lors des débats, que la Suisse a déjà trop donné au tiers monde, et que le peuple est hostile à l'augmentation de l'aide en raison de la situation économique. La gauche, par contre, critique souvent la confusion entre aide et intérêts économiques, et affirme que l'interdépendance prônée par le Gouvernement joue contre le tiers monde. La majorité

des députés et le Conseil fédéral pensent cependant qu'il est possible de concilier les intérêts du tiers monde avec ceux de notre économie, et M. Pierre Aubert se félicite que l'aide puisse profiter aussi à nos industries d'exportation.

Les organisations d'entraide réagissent également. Elles ont envoyé par exemple une lettre aux parlementaires fédéraux au sujet des banques régionales de développement, estimant que ces banques ont adopté jusqu'à présent une stratégie de développement maintenant les pays dans la dépendance, en finançant de grands projets nécessitant l'apport de technologies modernes et de capitaux, et qu'elles favorisent des Gouvernements responsables de violations des Droits de l'homme.

D'autre part, les choix financiers du Conseil fédéral amènent souvent à réduire à la dernière minute les budgets votés, comme par exemple les 35 millions amputés récemment au budget d'aide pour 1980, alors que le Gouvernement répète sans cesse qu'il désire augmenter l'aide au développement.

Le problème de l'adhésion de la Suisse aux institutions financières internationales

Un intéressant débat se déroulera certainement ces prochaines années sur la question de l'adhésion de la Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI).

Depuis que le peuple a rejeté le crédit de 200 millions à l'IDA (Association internationale de développement), affiliée à la Banque mondiale, les pays industrialisés laissent de plus en plus apparaître leur mécontentement face à l'aide financière suisse modeste comparée à sa prospérité. Et il semble à présent que ces pays exercent certaines pressions sur la Suisse afin que celle-ci soit « solidaire » de l'action des pays riches et adhère aux institutions financières internationales.



Caricature de G. Riste et Ch. Lalive d'Epinay, tiré du livre « Regards blancs sur visages noirs », Ed. LETIM, Genève, 1978.

La Suisse n'est pas membre de la Banque mondiale et du FMI, mais ses liens sont très étroits avec ces deux institutions, et des accords spéciaux permettent à la Banque nationale suisse de leur accorder des prêts garantis en partie par la Confédération. C'est ainsi que la Banque mondiale, pour la seule année 1979, a emprunté 2,2 milliards de francs sur le marché suisse.

Dossier réalisé par Laure Speziali

Le Conseil national a décidé, d'autre part, lors de sa dernière session, de poursuivre la collaboration de la Suisse aux mesures monétaires internationales et d'augmenter les crédits de 1,5 à 2 milliards de francs, dont la plus grande partie sera mise à la disposition du FMI.

Le FMI a pourtant mauvaise presse auprès des pays du tiers monde, car les pays industrialisés possèdent la majorité des voix et posent des conditions économiques très sévères pour l'octroi de crédits, comme par exemple au Pérou il y a deux ans. Les couches les plus pauvres de la population en sont les principales victimes, c'est pourquoi la « Décla-

ration de Berne » estime que la coopération de la Suisse au FMI va à l'encontre des buts déclarés de la politique de développement.

Les arguments du Conseil fédéral sont les suivants: « La Suisse, dont l'économie est étroitement dépendante de l'étranger, a un intérêt vital à ce qui soient prises dans le secteur monétaire des mesures de nature à prévenir et, au besoin, à corriger les développements fâcheux de l'économie mondiale. Indépendamment de ces raisons d'ordre matériel, notre pays se doit, par esprit de solidarité, de poursuivre sa collaboration au titre des mesures monétaires internationales ».

Rappelons pourtant que la Suisse n'échappe pas aux critiques du tiers monde, car ses relations économiques avec les pays en voie de développement sont fortement déséquilibrées. La Suisse a réalisé par exemple un excédent de 7,87 milliards de francs en 1978 dans sa balance des revenus, dont 6 milliards pour les seuls excédents commerciaux.

Des pressions de tous côtés

Les banques suisses ont intérêt à intensifier la coopération entre la Suisse et le FMI, et à faire pression pour que le Gouvernement décide d'adhérer au Fonds monétaire, ce qui leur garantirait le remboursement des dettes privées contractées au travers de cette institution. C'est pourquoi les milieux financiers exercent des pressions pour que l'adhésion à l'ONU soit liée en un seul « paquet » à l'adhésion à la Banque mondiale et au FMI.

D'autre part, si l'on en juge aux contacts fréquents, de nos diplomates avec, entre autres, le directeur de la Banque mondiale, il semblerait que les pays industrialisés fassent pression sur la Suisse pour que celle-ci rejoigne le « club des riches ».

En plus des conséquences qu'elle peut avoir sur notre stratégie d'aide au développement, cette adhésion simultanée à la Banque mondiale et au FMI risque de retarder encore l'entrée de la Suisse aux Nations Unies.

D'un côté, la volonté d'augmenter et d'améliorer l'aide au développement, de l'autre, une oreille attentive aux milieux économiques, afin de concilier les intérêts du tiers monde avec ceux de l'économie suisse. Hélas! les besoins des peuples les plus pauvres semblent ainsi trop souvent s'effacer devant la nécessité de promouvoir l'industrie suisse. De plus, le Département politique semble soumis à trop de pressions pour pouvoir mener librement une politique de développement conforme à la loi sur la coopération.

Laure Speziali

UN JEU POUR EVEILLER LA CONSCIENCE CIVIQUE

Le groupe de travail pour la formation civique, constitué de conseillers d'Etat zurichois des différents partis et de privat-docent de différentes branches, a présenté hier à Zurich un moyen d'enseignement qualifié d'« entièrement nouveau ». Il s'agit du jeu « aménagement à Oberwil », le premier d'une série de jeux simulés pour l'instruction civique et destinés, entre autres, aux écoles des degrés moyen, professionnel et supérieur. Grâce à ce jeu, on peut passer d'une décision démocratique à la pratique.

Le jeu consiste en une planification: est-ce que la commune d'Oberwil doit faire passer le lieu « Riedmatt » de la zone de construction à la zone agricole? Les participants vivent et déterminent le devenir des décisions politiques du début à la fin, et ceci en 3 groupes de jeu: un groupe « pour » lancer une initiative pour cet aménagement, un groupe « contre » combat l'initiative, et chacun de ces groupes doit essayer de convaincre le Conseil communal. Le jeu se déroule en 4 phases: tout d'abord, on prépare une séance de travail sur une étude de base, ensuite cette séance est jouée par le Conseil communal: dans la troisième phase, on prépare une assemblée communale, et finalement, on met sur pied une votation.

A la conférence de presse de Zurich, on a insisté sur le fait qu'une meilleure connaissance en matière civique réduisait le sentiment d'impuissance face à l'Etat et qu'on pouvait ainsi encourager une participation aux processus de décision démocratique. (ATS)

Elections fédérales 79

La campagne pour l'élection au National aura lieu à Glaris

La campagne électorale pour l'unique siège au Conseil national du canton de Glaris aura quand même lieu. Un « comité d'élection 80 », dont le siège est à Niederurnen (GL), a en effet annoncé la candidature de l'économiste Hans Ulrich Haemmig, 39 ans, propriétaire d'une fiduciaire dans cette localité et membre du Parti radical-démocratique. Il y a un peu plus d'une semaine, l'assemblée des délégués du PRD avait décidé à l'unanimité de soutenir la candidature de l'actuel conseiller national de l'Union démocratique du centre (UDC) Fritz Hoesli, membre de l'Exécutif cantonal, et candidat officiel de son parti. On s'attend à ce que le Parti démocratique-chrétien à sa prochaine assemblée des délégués soutienne également la candidature de M. Hoesli, personne bien connue de tout le canton. (ATS)

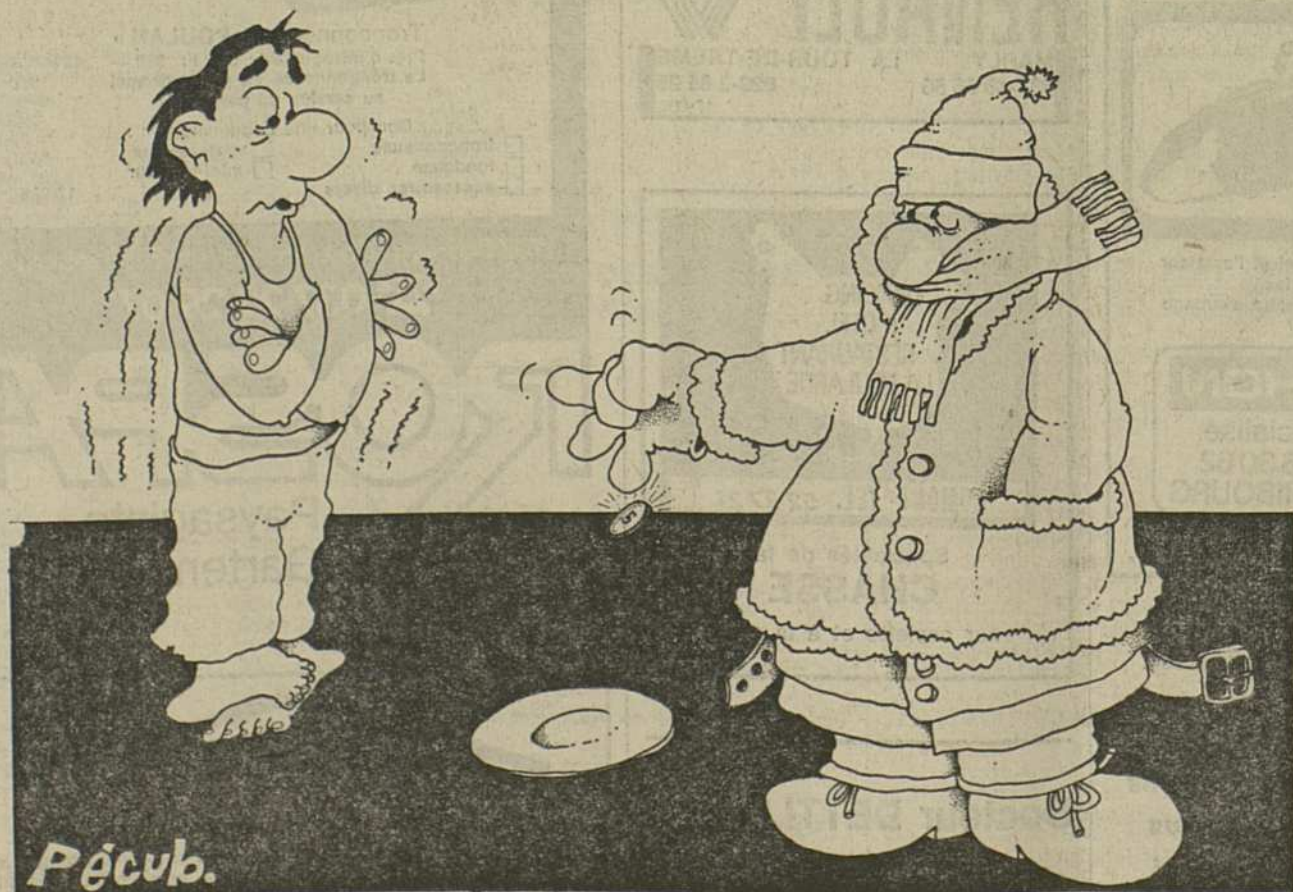
L'ordinateur pour la 1re fois au service du canton de Berne

Compte tenu de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la loi fédérale sur les droits politiques, le 1er juillet 1978, la chancellerie du canton de Berne s'est vue confrontée à des problèmes nouveaux qui ont exigé de la part de ses services un effort supplémentaire inhabituel en vue des prochaines élections fédérales. Pour la première fois, cette année, cependant, le canton aura recours à l'ordinateur mais uniquement pour la récapitulation des résultats à l'échelle cantonale de telle sorte que la charge principale incombera comme par le passé aux 409 communes et aux préfectures. Les résultats ne seront par conséquent guère connus plus tôt que par le passé. L'ordinateur, a déclaré M. Martin Josi, hier matin lors d'une conférence de presse permettra surtout d'éviter des erreurs de calculs qui nécessitent souvent de longues recherches.

En vertu des nouvelles dispositions légales le canton doit établir des bulletins électoraux pour toutes les listes et les faire parvenir au corps électoral 10 jours au moins avant les élections de telle sorte que le canton de Berne a dû avancer de deux semaines le délai imparti pour le dépôt des listes. Ainsi il a fallu imprimer 16 millions de bulletins de vote qui représentent 80 tonnes de papier. Le chancelier a toutefois relevé que seuls 300 000 de ces bulletins sont utilisés en admettant une participation au scrutin de 50 %, soit 1,9 % des bulletins imprimés.

En ce qui concerne la première élection par le peuple des deux conseillers aux Etats, les résultats devraient être connus dimanche en début de soirée, tandis qu'il faudra attendre lundi dans la soirée pour connaître la première répartition provisoire des 29 sièges bernois au Conseil national. Les résultats définitifs, et le nom des élus sont attendus, selon les prévisions les moins optimistes de la chancellerie, dans la matinée de lundi (lundi après midi).

(ATS)





Les prix, révolutionnaires chez nous

Notre spécialité :

LE MEUBLE
RUSTIQUE

En voici quelques exemples :

CHAMBRES A COUCHER	depuis	Fr. 1 400.—
SALONS	depuis	Fr. 1 180.—
SALLES A MANGER	depuis	Fr. 2 200.—
AMEUBLEMENTS COMPLETS	depuis	Fr. 4 800.—

Il vaut la peine de visiter notre exposition !

O U V E R T U R E : Semaine jusqu'à 20 h ; samedi jusqu'à 17 heures
Livraison et installation gratuites

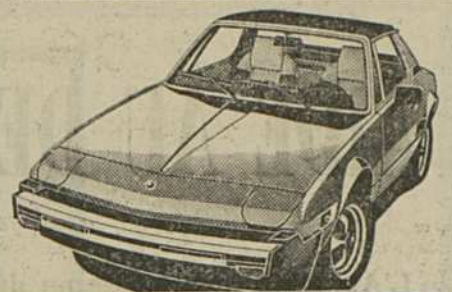
PRIX IMBATTABLES ● FACILITÉS DE PAIEMENT ● REPRISES AVANTAGEUSES

AMEUBLEMENTS MODERNES VUADENS

R. SUDAN - rte cantonale
Tél. (029) 2 79 39

17-12315 B

La nouvelle Fiat X 1/9:
Encore plus de puissance
grâce au nouveau moteur
1500cm³, 5 vitesses,
hardtop, Fr. 17'150.—
(glaces athermiques
comprises).



AVANTI FIAT!

Garage SPICHER & CIE SA

Route de la Glâne Fribourg

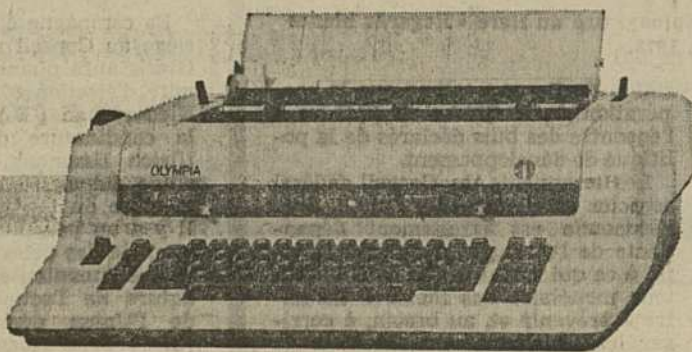
Bulle : François Spicher Automobiles
Corminbœuf : Garage Baechler & Fils SA
Cousset : Garage Willy Francey
Cugy : Garage Pius Marchon
Esmonts : Garage Paul Gavillet
Fribourg : Garage Antonio Nasil
Le Pafuet : Garage Emile Magnin
Romont : Garage André Baechler

17-617

SPECIAL
COMPTOIR

OLYMPIA ES 100

La machine à écrire ELECTRONIQUE
★ La révélation de la BUFA ★



- Le rêve de chaque secrétaire
- Un circuit électronique commande toutes les fonctions
- Pour un prix imbattable de Fr. **2750.-**

Stand **duplirex fribourg sa**

Av. Beauregard 11 FRIBOURG

17-955

occasions GARAGE SCHUWEY S.A.

RENAULT 4 TL	75
RENAULT 6 TL	74
RENAULT 12 TS	74
RENAULT 12 TL	75
RENAULT 14 TL	78
RENAULT 15 TL	74
RENAULT 16 TS	74
RENAULT 17 TS	76
RENAULT 20 TS	78
FIAT 126	75
FIAT 128 coupé	76-77
SIMCA 1301	74
SIMCA 1301 S	76
VW PASSAT Break	76
VW Golf Aut. GLS	77-78
CITROEN GS 1220	75
CITROEN AK 400	77
PEUGEOT 504 Inj.	75
PEUGEOT 305	78
DAF 66	72-73
ALFASUD	76
MINI A Bertone	76
FORD Taunus 2	77
OPEL Commodore	76

Expertisées. Facilités de paiement

GARANTIE OR

Concessionnaire

RENAULT

MARLY LA TOUR-DE-TREME
037-46 56 56 029-2 85 25
17-601

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mobilier de bureau et d'appartement et divers

Jeudi 4 octobre 1979, dès 14 heures, à la salle des ventes, Maison de Justice, rue des Chanoines 127, à Fribourg, l'office vendra les biens suivants au plus offrant :

bureaux, chaises de bureau, armoires, tables, 1 meuble de classement métallique, 1 armoire métallique, 1 table à dessin, 1 machine à calculer Précisa, 2 fauteuils, 2 tables de salon, 1 banc d'angle, 1 dres-soir, 1 lit, 1 meuble-coiffeuse, 1 appareil TV en cou-leur, 1 frigo, 1 machine à laver, 1 potager, 1 radia-teur électrique, 1 chaudron, 1 rouet, 1 appareil à cassettes, 1 radio, 2 hauts-parleurs, 1 extincteur Pa-raflamme, 1 fusil de chasse, 1 mousqueton, 1 per-çuse Perles, pelles à neige, caisses à outils, 1 lot d'outillage et divers, etc.

Office cantonal des faillites
17-1620

HOMELITE



Pour le professionnel et l'amateur
● Choix parmi 14 modèles
● Notre expérience — votre avantage
● Le service garanti par

P. PYTHON

Atelier spécialisé
Tél. 037/26 30 62
GIVISIEZ-FRIBOURG

Route de la Colombière

17-918



ROMONT TEL. 52 27 21

Spécialités de la
CHASSE

sur assiette et à la carte

17-683

Pour atteindre le grand public
Un truc simple et pratique

LA LIBERTÉ

Excellent support de publicité

Un quotidien
du matin :

A vendre
caravane

marque cardinale
équipée et installée
sur camping.

☎ (037) 26 47 74

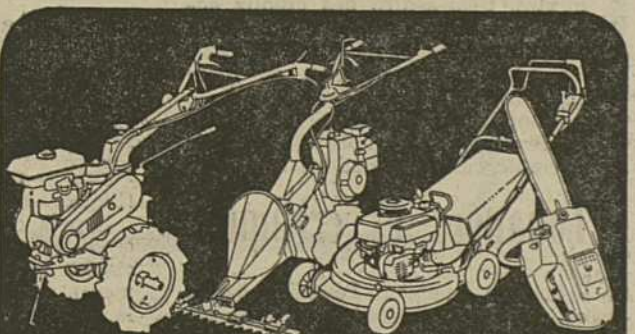
le soir dès 19 h

17-30359

Favorisez
de vos
achats
les maisons
qui nous
conflent
leurs
annonces
et réclames

Docteur DETTLING
de retour

81-31922



MAINTENANT AUSSI A FRIBOURG
LE No 1 AUX USA



Tronçonneuse « POULAN »

Prix d'introduction : dès Fr. 330.—
La tronçonneuse du professionnel
au service du particulier

Bon pour une documentation :
☐ tronçonneuse ☐ motoculteur
☐ tondeuse ☐ mini-tracteur
☐ accessoires divers

17-938

1707 Fribourg · Case postale 34 · Schoenberg 3

☎ 037 22 29 07

ROSPA

Paysagiste
Gartenbau

DOM Mariages

Fondée en 1963, D.O.M. est une des plus anciennes agences de Suisse. Inscription de très longue durée, pour un tarif des plus bas. Sérieux et discrétion garantis.

Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Fribourg, 10, route St-Barthélemy. ☎ 037-22 44 14
Genève — Lausanne — Lugano — Neuchâtel — Sion

17-388

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	1.10.79	2.10.79
Aare et Tessin SA	1410.	1425.
Affichage Sté Générale	450.-d	460.-
Alumin suisse port.	1320.	1310.
Alumin suisse nom.	502.	503.
Au Grand Passage	430.	428.
Baloise Holding	565.	565.
Banque Cant. Vaud.	1560.	1560.
Banque Leu port.	4110.	4170.
Banque Leu nom.	3580.	3600.
Banque Nat Suisse	665.	750.
Banque Pop. Suisse	1920.	1940.
Brown Boveri port.	1975.	1975.
Brown Boveri nom.	358.	360.
Buehler porteur	2615.	2620.
Ciba-Geigy port.	1300.	1285.
Ciba-Geigy nom.	712.	706.
Ciba-Geigy SA bdp	1025.	1025.
Cie Ass Winterth p.	2545.	2600.
Cie Ass Winterth n.	1735.	1770.
Cie Ass Zurich port.	13700.	14000.
Cie Ass Zurich nom.	10300.	10325.
Cie suisse Réas port.	5900.	6050.
Cie suisse Réas nom.	3480.	3500.
Credit Foncier Vaud.	1280.	1285.
Credit Suisse porteur	2295.	2305.
Credit Suisse nom.	430.	431.
Electro Watt	2210.	2185.
Energie elec. Simp.	925.	925.
Financière de presse	250.	248.
Finac Italo-Suisse	250.	249.
Forbo A	1630.	1620.
Forbo B	5900.	5950.
Georges Fischer port.	765.	770.
Georges Fischer nom.	142.	142.
Globus port	2550.	2525.
Globus bon de part.	435.	437.
Hero Conserves	3130.	3140.
Hoffmann-Roche bdp 1/2	7525.	7375.
Holderbank fin. nom.	540.-d	545.-
Holderbank fin. port.	592.	592.
Interfood SA sie B port.	4875.	4925.
Interfood SA sie A nom.	960.-d	960.-
Innovation SA	428.-d	427.-
Jelmoli SA	1550.	1560.
Inter-Pan port.	50.50	48.
Inter-Pan bdp	2.90	2.80
Landis & Gyr SA	1485.	1490.
Merkur Holding SA	1430.	1450.
Motor Colombus	645.	675.
National Suisse Assur.	6850.	6975.
Nestlé Alimentana p.	3540.	3520.
Nestlé Alimentana n.	2370.	2360.
Publicitas SA	2070.	2060.-d
Rinsoz & Ormond nom.	470.	480.
Sandoz SA porteur	4410.	4360.
Sandoz SA nom.	2060.	2050.
Sandoz SA bon de part.	558.	557.
Saurer	1230.	1235.
SBS porteur	412.	420.
SBS nom.	313.	316.
SBS bon de part.	348.	350.
Sulzer Frères SA nom.	2850.	2840.
Sulzer Frères SA bdp	406.	409.
Swissair port.	797.	800.
Swissair nom.	814.	808.
UBS porteur	3440.	3525.
UBS nom.	635.	650.
Usego Trimerco SA	247.	250.
Von Roll nom.	420.	420.

Cours communiqué par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES
COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	27.9.79	2.10.79
Akzo	22.75	22.25
Amgold	79.50	99.50
Ciba	5.75	6.
Pechineu	40.75	41.50
Phillips	19.	18.75
Royal Dutch	124.	123.
Sodec	8.5d	8.75
Unilever	104.	104.
AEG	37.50	34.50
Baf	124.50	124.
Bayer	118.50	116.50
Demag	—	—
Hoechst	116.	114.50
Mannesmann	140.50	138.50
Siemens	239.50	237.
Thyssen	83.	81.50
VW	179.50	176.

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES
COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	1.10.79	2.10.79
Alcan	62.	63.
ATT	84.75	84.50
Beatrice Foods	33.	33.
Burroughs	114.	113.50
Can Pacific	52.50	52.
Caterpillar	86.75	83.75
Chrysler	12.75	12.75
Control Data	74.	75.
Corning Glass	98.50	96.50
Dow Chemical	50.25	50.75
Du Pont de Nemours	64.50	64.50
Eastman Kodak	81.50	81.50
Gen Electric	78.50	77.75
Gen Foods	56.50	55.75
Gen. Motors	96.50	95.75
Gen Tel Electr	43.50	43.
Goodyear	23.	23.25
Honeywell	120.	120.
IBM	104.50	104.50
Int Nickel	36.25	38.
Int. Paper	69.	67.
Int. Te Tel.	43.25	43.
Kennecott	45.	46.50
Litton	51.75	51.
MMM	80.	78.25
Mobil Oil	79.	78.50
Monsanto	91.	90.
NCR	114.50	114.50
Phillip Morris	54.25	54.25
Phillips Petroleum	66.50	66.25
Smith Kline	80.	78.25
Sperry Rand	75.75	73.50
Stand Oil Indiana	110.50	110.
Texaco	46.	45.50
Union Carbide	67.	65.75
Univocal	8.	8.
US Steel	36.25	35.50
Warner Lambert	33.75	34.
Wollworth	46.25	46.
Xerox	99.25	99.

Cours communiqués par la SBS à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

2.10.79

\$ Once
Liquot 1 kg
Cours non reçus
Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

1.10.79 2.10.79

Caisse hypoth.	830.	830.
Sibra Holding SA port.	264.	255.
Sibra Holding SA nom.	207.	208.
Villars Holding SA nom.	810.	840.

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

27.9.79 2.10.79

Amrobank	71.50	71.70
Heineken Bier	81.	83.
Hoogovens	30.90	30.30
Robeco	173.	172.

BOURSE DE FRANCFORT

5.40 5.05

Audi-NSU	174.80	175.
BMW	200.50	199.50
Commerzbank	255.80	254.
Daimler	271.90	271.
Deutsche Bank	—	—
Gelsenberg	135.	134.
Horten AG	270.	270.
Karstadt	171.80	167.70
Preussag	239.30	237.
Schering	—	—

BOURSE DE MILAN

49800.—

Assicurazioni Gener.	2690.	—
Fiat	202.50	—
Montedison	111.50	—
La Rinascente ord.	—	—

BOURSE DE PARIS

509.—

Air Liquide	1769.	—
Carrefour	170.	—
Créd. Com. de France	284.	—
Françaises des Pét.	960.	—
Michelin	92.50	—
Moulinex	747.	—
L'Oréal	361.	—
Parier	148.	—
Rhône Poulenc	305.	—
Roussel Uclaf	16.20	—
Usinor	—	—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

1.10.79 2.10.79

Indice Dow-Jones	6577.89	6545.12
Ashikaga Bank	2250.	2280.
Daiwa Sec.	295.	298.
Ebara	410.	401.
Fujita	274.	275.
Hitchi	601.	586.
Honda	350.	341.
Komatsu	408.	400.
Kumagai Gumt	1140.	1130.
Makita Electric	726.	708.
Matsuhita E.I. (Nataul.)	470.	466.
Mitsukoshi	2090.	2080.
Pioneer	1820.	1790.
Sony	280.	280.
Sumitomo (Mar and Fire)	525.	525.
Takeda	210.	208.
Tasei Construction	—	—

Cours communiqués par Daiwa Securities, Genève.

FONDS DE PLACEMENT

demande offre

	2.10.79
Amca	20.—
Bond-Invest	56.—
Canada Immobil.	550.—
Créd. s. Fonds Bonds	58.25
Créd. s. Fonds-Inter	56.25
Eurac	244.50
Fonsa	105.—
Globinvest	51.—
Ifca	1570.—
Intermobifonds	61.50
Japan Portfolio	328.—
Pharmafonds	105.50
Poly Bond Internat.	59.50
Siat 83	1245.—
Sima	224.—
Swissimmobil 1961	1135.—
Universal Bond Sel.	59.50
Universal Fund	68.25
Valca	67.—

Cours communiqués par la BPS à Fribourg.

COURS DE L'OR

Achat Vente

	2.10.79
Liquot 1 kg	20250.—
Vrenell	175.—
Souverain	155.—
Napoléon	155.—
\$ Once	433.—
Double Eagle	780.—

Cours communiqués par la BPS à Fribourg.

COURS DES BILLETS
DE BANQUE

1.10.79

France	37.—	39.—
Angleterre	3.30	3.60
Etats Unis	1.50	1.60
Allemagne	88.—	90.50
Autriche	12.25	12.55
Italie	—1850.	—2050.
Belgique	5.15	5.45
Hollande	79.—	81.50
Suède	36.—	38.75
Danemark	29.—	31.50
Norvège	30.25	32.75
Espagne	2.20	2.50
Portugal	2.60	3.60
Finlande	40.25	42.75
Canada	1.28	1.38
Grèce	3.60	4.80
Yougoslavie	6.—	8.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.



Position à plat en cas de lésion du bassin et de la colonne vertébrale.

Congrès sur les microprocesseurs à l'EPFL de Lausanne
LA DEUXIEME REVOLUTION ELECTRONIQUE

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne accueille depuis hier, pour trois jours, quelque 450 spécialistes venus d'universités et d'industries pour les « Journées d'électronique 1979 ». Cette manifestation, organisée par le laboratoire d'électronique générale de l'EPFL que dirige le professeur Roger Dessoulavy, est consacrée aux possibilités des microprocesseurs. Ce sont des composants électroniques miniaturisés qui, sans être des mini-ordinateurs, trient, calculent et stockent des milliers d'informations par seconde pour les restituer en fonction du programme demandé.

Les microprocesseurs ont déjà fait leur apparition dans les milieux industriels (contrôle des robots industriels, commande de machines-outils), comme dans la vie courante (jeux électroniques, calculatrices, fours à micro-ondes, appareils ménagers). Toutefois, si l'on pense à leur souplesse d'adaptation, à leur prix modique et aux recherches et développements dont ils font actuellement l'objet, on peut croire qu'ils toucheront de plus en plus la vie

quotidienne des ingénieurs et bientôt du public.

AUSSI IMPORTANT QUE LA
DECOUVERTE DE LA ROUE ?

En quelques dizaines d'années, le monde des ordinateurs a évolué à un point tel que de nombreux observateurs n'hésitent pas à affirmer que la connaissance et l'utilisation des possibilités des électrons seront aussi importantes pour notre société que le fut la découverte de la roue. Il suffit de penser que la capacité du premier ordinateur construit aux Etats-Unis à la fin des années quarante (il pesait trente tonnes et nécessitait un hangar pour être logé) est actuellement avantageusement remplacée par quelques microprocesseurs de cinq millimètres carrés chacun. Si l'on ajoute au microprocesseur des connexions pour entrer l'information, les mémoires pour la stocker, des programmes pour l'animer et une imprimante ou un écran pour visualiser les résultats, on dispose alors d'un micro-ordinateur. Il est programmable en fonction de besoins multiples et peut être com-

Vaud

plété par d'autres composants pour aboutir à des systèmes multiprocesseurs conjuguant leurs capacités.

Souplesse d'utilisation, facilité d'adaptation et économie dans la fabrication, telles sont les qualités des microprocesseurs. Mais ces avantages ne seront profitables que dans la mesure où l'on poursuivra les développements du « logiciel », c'est-à-dire des moyens appropriés pour communiquer avec la machine et les programmes d'instructions qui lui permettront de réaliser le travail désiré.

Les possibilités des microprocesseurs et leur faible coût vont faciliter leur insertion dans des activités quotidiennes. Les applications à certaines industries, à des entreprises de service (banques, bureaux et administrations), aux arts graphiques, à l'édition, aux télécommunications et même à la vie domestique ouvrent une ère nouvelle où l'esprit devra se familiariser avec la logique invisible de l'infiniment petit. (ATS)

Procès Cornfeld: le premier témoin de la défense

Genève

C'est à la demande de la banque Rotschild que Bernard Cornfeld a abandonné toute fonction au sein du groupe IOS en mai 1970. Ce changement de direction aurait dû permettre d'éviter la déconfiture du groupe en redonnant confiance aux milieux financiers. Mais Bernard Cornfeld n'a causé aucun préjudice aux épargnants car les fonds, au moment de son départ, étaient encore intacts. Ce n'est qu'après que les choses se sont gâtées... Telles sont, parmi d'autres, les déclarations prononcées à la barre de la Cour d'assises genevoise, par le premier témoin de la défense, M. Paul Vincent, ancien directeur de la banque Rotschild et ancien haut fonctionnaire du ministère français des finances.

M. Vincent a expliqué qu'à l'époque de l'émission d'actions de la société IOS, en 1969, la banque Rotschild avait constitué, avec d'autres établissements bancaires connus un « syndicat de garantie » qui s'engageait, face à IOS, à placer dans le public les titres de la société. Bien sûr, selon le témoin, la banque ne s'est pas lancée dans cette opération à la légère. Elle a pris connaissance de la situation financière d'IOS et de son organisation à travers l'expertise d'un cabinet de révision comptable mondiallement connu et estimé. M. Vincent a dit que toute la confiance pouvait être donnée à la société de Bernard Cornfeld et que les dirigeants de cette dernière n'avaient à aucun moment exprimé des réticences pour communiquer des informations dont les banques avaient besoin.

Le témoin de la défense, interrogé par le président Fournier, a précisé que sa banque n'avait en rien été trompée au moment de la fameuse souscription publique, et que dès lors, la chute du géant IOS avait surpris tout le monde. Pour M. Vincent, la crise boursière de l'époque avait frappé de nombreux milieux financiers. C'était une crise spéculative dominée par des achats et des ventes extrêmement rapides.

HUIT ET NON DIX

« Personnellement, a encore dit le témoin, j'aurais préféré que l'action IOS soit fixée au prix de huit dollars et non pas à celui de dix comme Cornfeld le voulait. Je suis d'un naturel prudent. Mais lorsque je me suis rendu compte de l'extraordinaire pression de la demande, j'ai cédé car le marché me dépassait complètement ».

M. Vincent, enfin, a déclaré que Robert Vesco avait porté un coup fatal à la société IOS en partant avec la caisse, c'est-à-dire en emportant l'argent des fonds de placement.

Avant l'ancien directeur de la banque Rotschild, la Cour et le jury avaient entendu le témoignage d'un dernier témoin de l'accusation. Celui-ci, contrairement à tous ceux qui avaient déposé le jour précédent, n'avait jamais été ni plaignant ni partie civile. Le témoin était à l'époque des faits conseiller pour IOS dans le domaine de l'organisation et de la planification.

MARCHES INCERTAINS

Selon lui, il y avait de quoi hésiter à lancer cette émission publique d'actions. Car il régnait une certaine incertitude sur les marchés monétaires mondiaux et d'autre part la division des finances de la société IOS n'était pas encore en mesure de fournir les rapports sur les exercices précédents. Pourtant, les administrateurs d'IOS ne pouvaient prévoir la catastrophe qui s'est abattue plus tard. Car des erreurs imprévisibles

ont été commises par la suite, comme par exemple l'achat d'une société de fonds canadienne.

Cet ancien conseiller technique a encore tenu à relever que Bernard Cornfeld était un patron « qui avait toujours la porte ouverte » et que son attitude était très sociale à l'égard du personnel.

Aussi bien ce témoin de l'accusation

que l'ancien directeur de la banque Rotschild ont estimé que Bernard Cornfeld, en 1969, n'était pas aux leviers de commande financiers de la société. Même s'il était le PDG, c'est en réalité Cowett, coinceur de Cornfeld, qui s'occupait vraiment de l'émission d'actions. Rappelons que Cowett est décédé en 1974.

Gabriel Hirsch

L'Association valaisanne pour le mariage se restructure

Valais

Hier soir, l'Association valaisanne pour le mariage (AVM) s'est restructurée pour devenir l'Association valaisanne de consultation conjugale et de planning familial. Cette modification ne concerne pas tant le nom de cette organisation, mais surtout son développement dans le canton, avec une ouverture sur le Haut-Valais. Jusqu'à présent, deux centres de consultation dépendaient de l'AVM, ceux de Sion et de Martigny. Sierre possède un centre identique, mais qui est indépendant malgré les subventions que lui accorde l'AVM. Quant à la ville de Monthey, elle dispose d'un centre communal, totalement indépendant.

La nouvelle association de consultation conjugale et de planning familial s'est constituée en deux sections, une pour chaque partie linguistique du canton. Si rien ne changera dans l'organisation des centres de la partie romande, le Haut-Valais s'approprie à ouvrir un centre officiellement reconnu par l'Etat. Une reconnaissance qui implique l'aide financière de l'Etat. L'activité des conseillers de l'association est essentiellement informative, les responsables des centres suggérant des éléments de réflexion basés sur les valeurs chrétiennes.

UNE ORGANISATION
PARALLELE

Pour les responsables de l'Association valaisanne pour le mariage et

ceux qui décident des crédits à distribuer aux centres de consultation, l'éducation sexuelle est avant tout l'affaire des parents. Cette attitude a suscité déjà de nombreuses réactions dans le canton. D'où la création, en 1975, de l'Association valaisanne pour l'éducation sexuelle et le planning familial (AVESP), qui ne reçoit, elle, aucune aide de l'Etat. L'AVESP est née du constat du décalage existant entre les besoins des Valaisans et les possibilités offertes par la société. Voilà quatre ans, l'AVESP publiait dans la brochure annonçant sa création un aperçu de la situation en Valais où les questions sexuelles ne sont toujours pas discutées ouvertement: « La plupart des sociétés, et le nôtre en particulier, ont tenté jusqu'à ce jour de contenir la sexualité dans les limites de la procréation. Cette loi du silence se manifeste jusque dans la peur d'utiliser des mots du langage courant, tels qu'amour, sexualité, plaisir ».

Faute d'aide financière, l'AVESP n'a pas pu créer ses propres centres de planning, devant se contenter d'informer les Valaisans par des conférences et des publications, ainsi

Nos belles occasions

Renault 6 TL	1972
Renault 12 TL	1976
Renault 16 TL	1975
Renault 16 TX	1974
Renault 30 TS automatique	1976
Alfasud L	1975
Alfetta 1800	1974
Alfetta 1800 GT	1975
Fiat 127	1972
Peugeot 304	1971
Mini-Innocenti 120	1975
Citroën GS	1975
Ford Taunus 2300	1973
Datsun 120 Y Sunny	1977

— LARGES FACILITÉS DE PAIEMENT —

Toutes ces voitures sont vendues expertisées avec garantie

GARAGE G. GAUTHIER

Rue de Locarno 6 FRIBOURG ☎ 22 27 77
17-619

alfa romeo  alfa romeo

GARAGE DE PEROLLES

☎ 22 38 88 L. & M. BAUDÈRE FRIBOURG
Fr.

OPEL Kadett Coupé	3 500.—
OPEL Kadett 1200, 4 portes	5 200.—
OPEL Kadett 1200 Spécial 4 portes	4 300.—
OPEL Kadett Caravan	8 300.—
OPEL Manta 19 SR automatique	7 800.—
OPEL Record Coupé	5 400.—
OPEL Record 1900 S, 4 portes	6 900.—
OPEL Record E 2000 S, 1978	11 500.—
OPEL Record 2000 S, autom., 4 portes	8 800.—
OPEL Record Caravan, 5 portes	4 700.—
OPEL Record Caravan, 5 portes	7 400.—
OPEL Record Caravan 2000, 5 portes	11 900.—
OPEL Commodore Coupé GS/E	10 900.—
OPEL Admiral 2,8 l, 6 places	5 900.—
CHEVROLET Nova	7 300.—
CHEVROLET Monza Coupé 2+2	11 300.—
CITROEN Ami 8 break	3 700.—
DATSUN Cherry 100 A	3 700.—
TOYOTA Corona 1800	3 900.—
VOLVO 144, 4 portes	4 400.—
SIMCA 1301 break	5 400.—
PEUGEOT 504	5 800.—
MG B Cabriolet	6 500.—
PEUGEOT 304 S	6 800.—
FIAT fourgon Isotherm	7 300.—
DATSUN 120 Y Sunny, 22 000 km	7 900.—
FORD Granada Coupé 2,6 l	7 800.—

Agences

OPEL — CHEVROLET — BUICK

17-630

OPEL Kadett 1,2 S coupé	1973
OPEL Commodore	1970
CHRYSLER Valiant aut.	1974
FORD Escort 1300 GT	1973
CITROEN fourgon HY	1975
FORD Granada 2,3 L	1978
VW GOLF 1100 L	1975
RENAULT R 16 TS autom.	1974
FIAT 131 break	1976
FIAT 132 2000 autom.	1977

AGENCE OPEL
Garage A. Schöni Fils SA
BELFAUX
☎ 037-45 12 36
Vente et réparations toutes marques

OCCASIONS

VW 1300	73	3 800.—
SIMCA 1100 Sp.	74	4 800.—
AUDI	74	5 500.—
OPEL Rekord aut.	75	6 000.—
OPEL Kadett	77	7 000.—
OPEL Kadett Caravan	78	7 500.—
FIAT 131 S aut.	77	8 500.—
OPEL Rekord Caravan	76	8 800.—
OPEL Ascona aut.	77	8 800.—
ALFA ROMEO Giulietta 1,8, neuve		15 500.—
MERCEDES 280 S automatique	77	26 000.—

— VOITURES EXPERTISÉES —

GARAGE LEHMANN SA
Fribourg Beaugard 16 ☎ 037-24 26 26
17-673



OCCASIONS

— garanties —

Parmi notre grand choix d'occasions, vous trouverez entre autres

Citroën Ami 8 st.-w.	73	3 600.—
Simca 1100 GLS	75	3 900.—
Morris Marina 1300 Coupé	73	4 000.—
Toyota Copain	74	4 500.—
Lada 1500	76	4 600.—
Taunus 2000 XL	72	5 200.—
Peugeot 304 S	74	5 300.—
Toyota Corolla	75	5 300.—
Granada 2600 GXL	74	5 500.—
Taunus 2000 GXL	72	5 500.—
Alfa Junior GT	72	5 500.—
Taunus 2300 GXL Coupé	74	6 300.—
Taunus 2000 L st.-w.	73	6 800.—
Audi 100 S cpé	73	6 800.—
BMW 1602	75	7 000.—
Opel Ascona	77	7 300.—
Granada 2000 L	76	9 000.—
Citroën DS 23	74	9 600.—

● Nos véhicules sont soigneusement contrôlés et révisés
Documentation à votre disposition
● GARANTIE ECRITE
● FACILITES DE PAIEMENT
● ACHAT — VENTE ECHANGE
● OUVERT LE SAMEDI

GARAGE CENTRAL SA

Rue de l'Industrie 7 — FRIBOURG
☎ 037-22 35 05
17-607

Roues et Route

OCCASIONS SÛRES

FIAT 127 sport	15 000 km, 1978, 8 800.—
FIAT 128 1300	30 000 km, 1977, 7 500.—
FIAT 131 1300 S	40 000 km, 1977, 7 700.—
FIAT 128 1300 S	40 000 km, 1977, 6 000.—
FIAT X 1/9	24 000 km, 1977, 10 400.—

MERCEDES 230-6 autom., 114 000 km, 1974, 13 500.—

MERCEDES 280 S 90 000 km, 1973, 16 800.—

MERCEDES 350 SE, 42 000 km, 1976 31 500.—

MERCEDES 450 SE, 40 000 km, 1979

ALFASUD L 55 000 km, 1977, 6 200.—

MAZDA 818 Luxe 70 000 km, 1973, 4 000.—

AUDI 100 GL 5 E 55 000 km, 1977, 13 800.—

BMW 2,8 l 40 000 km, 1977, 16 800.—

TOYOTA 2600 Crown 95 000 km, 1975 9 000.—

RENAULT 16 TL aut., 45 000 km, 1975 5 900.—

Toutes ces voitures sont expertisées et vendues avec une garantie totale.

Garage SPICHER & Cie SA Fribourg
Rte de la Glâne 39-41 ☎ 037-24 24 01

Hors heures bureau : ☎ (037) 46 59 10
17-617



A vendre Utilitaire MERCEDES 408 expertisé, Fr. 7800.—

Utilitaire BEDFORD 2300 expertisé, Fr. 7200.—

ou échange contre FORD Transit.

Garage J.-P. BOURGUET Tour-Henri 61 Fribourg ☎ (037) 22 52 53

A vendre ESCORT 1300 L

1976, 41 000 km, 4 portes, bleu mét., état de neuf.

Fr. 6400.— ☎ (037) 63 27 09
17-303544

A vendre LADA 1200

mod. 1973, 65 000 km expertisée, Fr. 2000.—

☎ (037) 52 10 96 le soir
17-303540

A vendre TOYOTA Starlet 1000 cmc

18 000 km, 3 portes, expertisée.

☎ (037) 61 57 25 dès 18 h 30
17-29024

NOS BELLES OCCASIONS

SIMCA 1000	1975	40 000 km
SIMCA 1100 S	1974	68 000 km
SIMCA 1301 S autom.	1975	50 000 km
SIMCA 1501 S autom.	1975	48 000 km
SIMCA 1307 S	1976	53 000 km
SIMCA 1308 S	1977	29 000 km
FIAT 131 A	1977	39 000 km
PEUGEOT 204	1975	52 000 km
RENAULT 6 TL	1972	90 000 km
CITROEN GS 1200 Club	1973	81 000 km

● Toutes ces voitures sont livrées expertisées ●

— GARANTIE — CREDIT —

ARTHUR BONGARD

GARAGE DU NORD — FRIBOURG

☎ 037-22 42 51

17-629

TOYOTA STARLET 1000/1200



Starlet 1000 dès Fr. 8990.—
Starlet 1200 dès Fr. 10 480.—
Starlet 1200 Station Wagon Fr. 11 200.—

Marly : E. Berset, Garage de Marly, ☎ 037-46 17 29 — Avenches : Gabriel Clément, Garage La Romaine, ☎ 037-75 13 82 — Bulle : André Wolf, Automobiles, ☎ 029-2 73 28 — Courtepin : Garage A. Schleuniger & Cie, ☎ 037-34 11 20 — Glis : Garage FISA, E. + L. Zosso, ☎ 037-26 10 02 — Neyruz : Garage Ferd. Mettraux, ☎ 037-37 18 32 — Siviliez : Garage Gabriel Marchon, ☎ 037-56 12 23 — Vallon : L. Tétard, Garage de Carignan, ☎ 037-67 15 33.



PEUGEOT

Vous venez peut-être de l'apprendre, PEUGEOT, comme bien d'autres constructeurs, vient d'augmenter quelque peu ses prix en Suisse.

Nous disposons d'un certain nombre de voitures

à l'ancien prix...

et nous aimerions vous en faire profiter. Contactez-nous au plus vite pour une offre sans engagement.

GARAGE DU STADTBERG

FRIBOURG V. Nussbaumer & Fils SA ☎ 037-22 41 29

AGENTS : Fribourg : Garage Beausite S.à.r.l., ☎ 037-24 28 00 — Bulle : Garage Moderne SA, ☎ 029-2 63 63 — Cheiry : Garage Ch. Egger, ☎ 037-66 13 24 — Domdidier : Garage C. Clerc, ☎ 037-75 12 91 — Grolley : Garage Hubert Gendre, ☎ 037-45 28 10 — Lully-Estavayer : Garage H. Koller, ☎ 037-63 12 77 — Marly : Garage du Stand SA, ☎ 037-46 15 60 — Plaffeien : Garage Rappo, ☎ 037-39 14 71 — Romont : Garage Stulz Frères, ☎ 037-52 21 25 — Tëntlingen : Garage P. Corpataux, ☎ 037-38 13 12 — Vuisternens-dt-Romont : Garage Ed. Gay, ☎ 037-56 13 13 — Wünnewil — Elswil : Garage Brühlhart ☎ 037-36 24 44.

17-603

CITROËN GSpécial Break 1300

Nouveau moteur

47 kW (DIN en ch:64).

Fr. 11'990.—

Venez l'essayer.



GARAGE PILLER S.A.

Rue Guillimann 24-26

FRIBOURG

☎ 037-22 30 92

17-604



GS 299

Blanc et Païche S.A.: 75 ans sur la route du succès

En 1904, l'automobile n'était qu'un produit artisanal qui inspirait nombre de bricoleurs et d'inventeurs. Cette année-là, deux Genevois déposaient un brevet pour « un dispositif permettant d'atténuer les trépidations transmises aux roues d'un véhicule au cadre de celui-ci par les ressorts de suspension ». Leur nom : Adrien Blanc et Louis Païche. Les deux hommes ne tardaient pas à s'associer et s'ils ont aujourd'hui disparu, il n'empêche que l'entreprise Blanc & Païche qu'ils ont fondée continue bel et bien à exister. Elle est d'ailleurs peut-être même plus prospère que jamais. Blanc et Païche SA est la plus ancienne société d'importation automobiles en Suisse, mais c'est aussi l'une des plus modernes sur le plan de l'équipement notamment.

Importateur dès 1909

De 1904 à 1979, les étapes ont été nombreuses et variées. Et le chemin qui mène au succès n'a pas été dépourvu d'embûches. Cependant les dirigeants de l'entreprise ont toujours su faire montre de clairvoyance et aussi d'esprit d'initiative : grâce à cette lucidité, à ce dynamisme ils sont parvenus à faire de Blanc & Païche une société moderne parfaitement adaptée aux exigences de son temps.

Dès 1909, les activités d'importateur débutaient. La première marque représentée en Suisse par B & P fut Peugeot. D'autres allaient suivre : Chrysler, Bugatti, Hillmann, Sunbeam, Humber, puis Triumph et enfin, à partir de 1970, Mazda.

Esprit pionnier

Durant les périodes de crise les patrons de B & P eurent l'occasion de mettre en évidence leur esprit créatif. C'est

ainsi que durant la Première Guerre mondiale, B & P devint même constructeur en réalisant un tracteur agricole tandis que dans les années 40, un gazogène (le « Carbusol ») ainsi qu'un dispositif permettant à un véhicule équipé de gazogène de démarrer à l'essence (le « Surcarburex ») était mis au point. Cet esprit pionnier devrait constituer un exemple pour beaucoup à une époque où d'aucuns ne cessent de critiquer l'automobile par pur esprit de négation. Le sport automobile est également une activité à laquelle le nom de Blanc a été étroitement associé; Pierre-Jules Blanc, actuel directeur général de l'entreprise et petit-fils du fondateur a participé avec succès à de nombreuses épreuves, qu'il s'agisse de rallyes ou de courses de côte.

Le centre de Meyrin

Depuis 1973, c'est à Meyrin que se situent les bâtiments de l'entreprise. Le Centre de l'importateur Mazda occupe

pas moins de 49 000 m² dont 5800 m² sont couverts. L'installation comporte 4 parties principales :

— une aire de stockage pouvant accueillir jusqu'à 2200 voitures

— un atelier de préparation des véhicules dont le potentiel est de 25 000 unités/an. Le matériel technique et les installations sont d'un modernisme et d'un fonctionnalisme absolument remarquables.

— le magasin de pièces de rechange (dont la surface sera portée à 3000 m² dès l'année prochaine) abrite environ 300 000 unités représentant 20 000 articles différents et une valeur de quelque 7 millions de francs. Il est géré par ordinateur

— des bureaux administratifs qui se trouvent dans un bâtiment abritant aussi une salle de conférence et une petite école technique où sont régulièrement donnés des cours de spécialisation à tout le personnel Mazda du réseau suisse.

Le secret de la réussite

Au total, une centaine de personnes sont actuellement occupées chez Blanc & Païche. En 1961, le volume des ventes était de 511 voitures. En 1970, il atteignait 1850 unités. Le fait d'importer Mazda lui a conféré une dimension nouvelle : cette année plus de 10 000 voitures de cette marque auront été importées dans notre pays. Durant les huit premiers mois de 1979, par rapport

à la période correspondante de l'année dernière, les ventes Mazda ont augmenté de près de 80 % (7907 unités contre 4402). C'est un résultat remarquable, même si l'on considère que l'ensemble du marché a accusé un accroissement de 6,3 %. La qualité des produits n'explique pas tout : le secret de cette formidable réussite réside aussi, surtout, dans les efforts inlassables déployés par les

dirigeants de Blanc & Païche et dans l'attention extrême attachée au service après-vente. Aujourd'hui, la structure définitive de l'entreprise est établie. Mais déjà d'autres expansions, d'autres projets sont à l'étude. Chez Blanc et Païche, une entreprise dont l'expérience est grande, on est confiant dans le devenir de l'automobile.

RC

Les nouvelles Jaguar/Daimler sont arrivées en Suisse



La Jaguar XJ 6 - 4.2 - série III.

Elles sont arrivées, les nouvelles Jaguar et leur corollaire au superlatif, les Daimler. Un certain nombre de retouches ont été apportées à ces modèles de grand prestige dont l'élégance est sans pareil. Fort heureusement, les grandes lignes de la silhouette dans son ensemble ont parfaitement été respectées. Le pavillon du toit a légèrement été relevé à l'arrière, ce qui assure un plus grand espace disponible au-dessus de la tête des occupants des places arrière. Le confort des sièges a aussi été amélioré de même que l'insonorisation. Innovation technique : les modèles dotés des moteurs six cylindres

de 4,2 litres sont alimentés par injection, ce qui assure un gain de puissance (151 kW/205 ch au lieu de 126,5 kW/172 ch précédemment) mais permet cependant une réduction de la consommation. De la Jaguar XJ6 4.2 à boîte manuelle (5 rapports) jusqu'à la suprême Daimler Double Six Vanden Plas à moteur 12 cylindres de 5,3 litres (211 kW/287 ch), les prix s'échelonnent entre 46 500.— fr. et 71 500.— fr. Ce n'est évidemment pas à la portée de toutes les bourses, mais en somme cela fait bien partie de cette marque qui fait tellement rêver ! (R.C.)

Du nouveau chez Renault

Pour 1980, Renault a remanié sa gamme. Tout d'abord les modèles Renault 12 limousines, ainsi que les R 15/16 et 17 ne sont plus commercialisées (le break R 12 continue d'être disponible), ensuite des Renault 14 LS et 20 LS (qui sont des versions simplifiées des modèles TS correspondants) sont introduits dans le programme : enfin, la 14 TS est dotée d'un nouveau moteur de plus forte cylindrée. Il y a de cela quelques semaines, la série des Renault 5 avait déjà été complétée par l'intégration de deux modèles 5 portes. Des retouches concernant essentiellement des détails (calandres, types de roues, sièges, etc.) ont été apportées aux autres modèles de la gamme qui comporte pas moins de 37 versions différentes.

De toute évidence, l'innovation la plus importante concerne le nouveau moteur de la Renault 14 TS (donc de la nouvelle 14 LS). C'est désormais un groupe de 1360 cm³ qui anime cette voiture (1218 cm³ auparavant). Sa puissance est restée inchangée (52

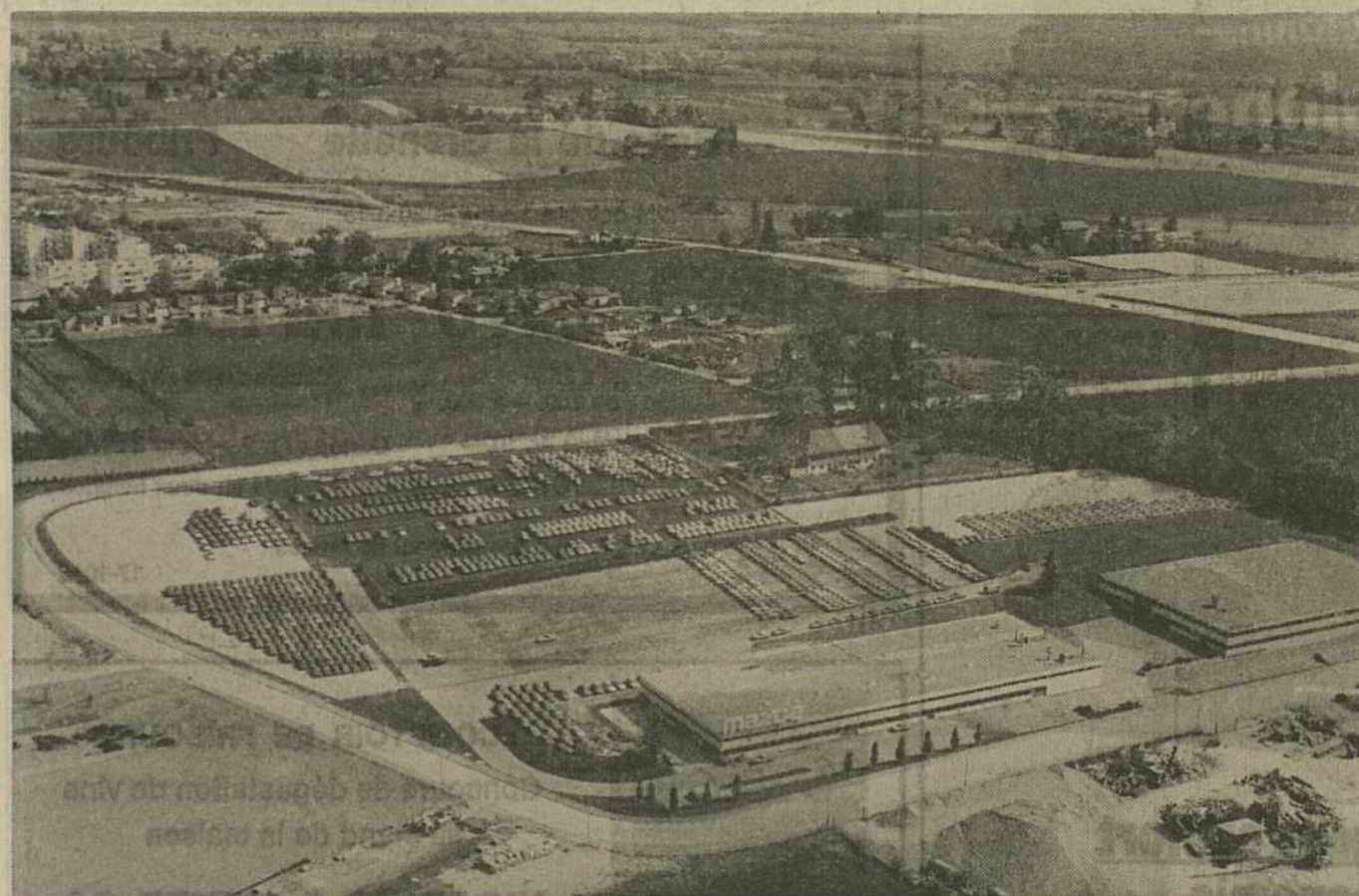
kW/71 ch DIN à 6000/mn) mais le couple, en revanche a passé de 98 Nm/9,9 mkg à 105 Nm/10,7 mkg. Le nouveau moteur a donc gagné en souplesse et solidité. Les performances demeurent les mêmes, cependant la consommation a pu être sensiblement réduite, en cycle urbain — le test le plus révélateur — elle est de l'ordre de 9,1 l/100 km au lieu de 10,3 l/100 km.

Sur les modèles Renault 14 TL et GTL le moteur de 1218 cm³ qui dans ce cas développe 42 kW/57 ch DIN a été conservé.

Il faut encore noter que dans la gamme des Renault 18, la boîte automatique n'est plus proposée en option mais qu'un modèle nouveau appelé R 18 Automatic fait son apparition. Il reprend la définition de base de la 18 TS et adopte certains équipements des GTL et GTS tels que les baguettes latérales de ceinture de caisse, le rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, les appuis-tête ou encore le prééquipement radio notamment. (R.C.)



La Renault 14 LS.



Blanc et Païche, le centre d'importation Mazda à Meyrin.

12 cylindres BMW, une merveille bonne pour le musée

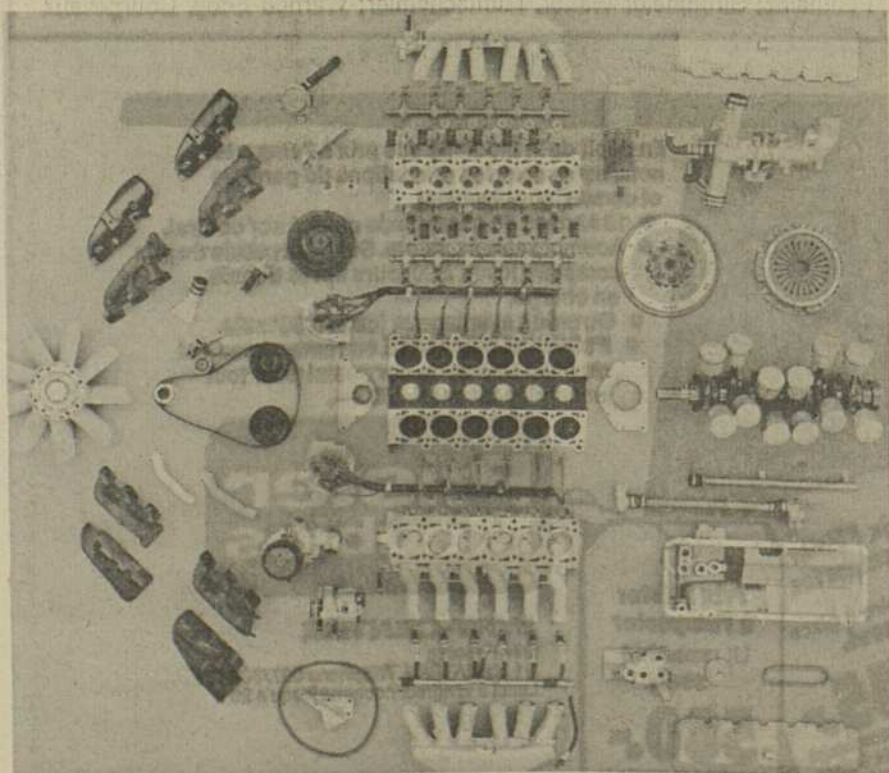
Au début de la décennie actuelle, le problème concernant la disponibilité du pétrole n'était que rarement pris en considération. La consommation n'était

que l'un des aspects secondaires lors de la mise en projet d'un moteur, surtout s'il était destiné à équiper un modèle de prestige. A cette époque BMW envisa-

gea d'élargir sa gamme vers le haut et de réaliser une voiture de très grand luxe. Elle devait être animée par un moteur 12 cylindres en V.

Des milliers d'heures ont été consacrées à la mise au point de ce groupe propulseur de 4463 cm³ développant 200 kW/275 ch à 5700/mn pour un couple de 365 Nm/37 mkg à 4500/mn. Vilebrequin à 7 paliers, ce moteur devait être un véritable chef-d'œuvre de la technologie moderne; bien entendu l'alimentation se faisait par injection électronique. Fin 1973, la crise du pétrole éclatait. Un événement qui allait servir de détonateur et dont les répercussions se font sentir aujourd'hui plus que jamais peut-être dans les milieux de l'industrie automobile. La crise en Iran, la nouvelle pénurie d'or noir, la flambée des prix : autant de facteurs qui ont considérablement modifié une certaine image de l'automobile. Des priorités nouvelles ont dû être définies et certaines conceptions techniques — tout particulièrement dans le domaine des moteurs — ont dû être mises au rancart. C'est précisément ce qui s'est passé avec le 12 cylindres de BMW. Conçu dans une optique d'avenir, il appartient déjà au passé, victime qu'il a été d'un enchaînement inexorable d'événements qu'il n'a pas été possible de maîtriser. Il va de soi que les connaissances techniques acquises au cours de l'élaboration du projet sont tout de même très précieuses, elles ont d'ailleurs pu être utilisées lors de la réalisation des nouveaux moteurs six cylindres produits par la marque. Mais le superbe V 12, lui, est déjà au musée.

re



Déjà au musée avant d'avoir pris une forme définitive.



20e CONCOURS HIPPIQUE OFFICIEL-BULLE

Samedi 6 octobre

Dimanche 7 octobre

dès 7 h 30

CANTINE

RESTAURATION CHAUDE

11 épreuves
l'élite
des cavaliers romands

Entrée : Fr. 5.—
jusqu'à 16 ans gratis

(à côté du stade de Bouleyres)

Dimanche après midi, 14 h

démonstration de
SKATE - BOARD

avec la participation de membres
de l'équipe suisse

17-123252 B

Pour les écoliers:
Salopettes de
cord fin avec 5 poches.
Pur coton en bordeaux,
marine ou vert Army.
Tailles 122 - 146 cm. En
exclusivité chez nous,
seulement 25.—

Pour petits enfants:
Salopettes de cord moyen
avec 5 poches. Coton robuste,
coloris cognac ou brun.
Tailles 86 - 116 cm.
En exclusivité chez nous,
seulement 22.—



Notre hit d'automne:
Pantalons salopettes!

C&A Fribourg, 29, rue de Romont, Tél. 037/2249 45



Fr. 12 890.—
(Transm. aut. + 1150.—)

**Roulez avec la Datsun 180 B. Un luxueux confort
récompensera votre sens de l'économie.**

Un essai sur route vous montrera tout le confort que vous
pouvez vous offrir en limitant la dépense à l'extrême.
Construction de sécurité dotée des derniers perfec-
tionnements, moteur parfaitement au point de 1770 cm³,
86 CV DIN à seulement 5000 tr/min, boîte à 4 rapports

avec levier au plancher ou transmission automatique
à 3 rapports, système de freinage à double circuit avec
assistance et régulateur, suspension indépendante sur
les 4 roues.

Fribourg : Garage Fredy Hänni SA, rte de Marly 7, 029-22 32 03 - Bulle : Garage Moderne SA,
029-2 63 63 - Nuvilly : SOVAUTO Lambert SA, 037-65 15 45 - Plaffelen : Gebrüder Rappo AG,
037-39 12 43 - Posieux : R. Gevisier, 037-31 22 35.

Cudrefin : Garage B. Forestier, 037-77 13 70 - Domdidier : Garage Aegerter, 037-75 12 69 -
Düdingen : Garage Franz Vonlanthen, 037-43 11 67 - Fribourg : Garage Bellevue, Oberson Rappo
AG, 037-22 82 77 - Payerne : Garage des Foulès, J.-E. Mayor, 037-61 68 72 - Riaz : Garage de la
Prairie, L. Moret, 029-2 70 91 - Romont : A. Winkler, 037-52 15 88 - Schmilten : Ernest Schöpfer,
037-36 12 71.

DATSUN



SARCLON groupe folk

MARLY, grande salle, vendredi 5 octobre 79, à 20 h 30

Location : UBS, Marly, tél. 46 13 84

17-29018

Salle de la Grenette

Fribourg

Jeudi 4 octobre 1979 dès 20 h 15

SUPER LOTO RAPIDE

Quine : 21 x 25.— double quine : 21 x 50.—

Carton : de 100.— à 500.—

Abonnement : Fr. 10.—

Carton : Fr. 2.— pour 3 séries

RESERVEZ VOTRE SOIREE

Créé en deux langues

Org. : PICS Ville groupement de jeunes

17-1016



COMPTOIR DE FRIBOURG

Concours de dégustation de vins
au stand de la maison

VICARINO & MEYER SA

Résultats exacts du 1.10.79 : 4 - 2 - 3 - 5 - 1

Nombre de participants : 36

Ont trouvé 5 appellations : Ballif Jean-Jacques, Lausanne; Bifrare Pascal,
Fribourg; Bloch Charles, Fribourg; Pache Hélène, Fribourg; Rohrbasser
Michel, Villaz-St-Pierre; Stalder Armand, Treyvaux;

Ont trouvé 3 appellations : Bourqui Jean-Pierre, Fribourg; Brodard Nor-
bert, Lussy; Chardonnens Francis, Neyruz; Guillet Pascal, Le Mouret;
Hunziker Alain, Fribourg; Kaeser Pius, Schmiten; Majeux Norbert,
Penthalaz; Strohmeier Walter, Müntschemier; Werndli Eddy, Courgevaux

**Encore
une offre
imbattable
de
Pfister - Meubles!**

Le plus grand et le plus beau choix d'Europe.

Meubles, literie, tapis, rideaux, luminaires - tout pour
un intérieur encore plus beau - sous un seul et même
toit - d'où une considérable économie de temps et
d'argent!



Lit rembourré SANDRA — 150/200 cm.
Tissu côtelé brun foncé. Avec coffre
à literie et tête de lit rembourrée.
Mod. 910.300

Armoire à glace BIANCO — Laque
blanche, portes-miroirs verre cristal
bronze rosé, 153 cm. (Existe aussi
à 4 portes, 203 cm.) Mod. 210.051

Prix Pfister
à l'emporter
seul.

445.—

Livraison et montage
dans toute la Suisse
contre supplément.

Prix Pfister
à l'emporter
seul.

580.—

Livraison et montage
dans toute la Suisse
contre supplément.

**Pfister
Meubles**

AVRY-CENTRE

près Fribourg
N 1 bis MATRAN, Téléphone 037/30 91 31
Lundi à vendredi nocturne jusqu'à 20 h

AFF: La Tour a détrôné Ursy et un faux pas de Neyruz

La septième ronde des divers championnats de l'Association fribourgeoise de football s'est à nouveau déroulée dans d'excellentes conditions. En troisième ligue, la journée a connu son flot de surprises habituelles. Ainsi, n'ayant encore abandonné aucun point à ses adversaires au seuil de sa rencontre de l'autre jour contre La Tour, Ursy a fait, pour la première fois dans ce présent championnat, connaissance avec la défaite. De leur côté, Charmey et Ueberstorf Ia ont dû se contenter du nul alors que Plasselb écrasait Chiètres. Leader du groupe

4. Noréaz a consolidé sa position en tête du classement de par sa victoire acquise sur Gletterens et du faux pas de Vully à Cugy. Pour sa part, Ponthaux a été contraint au partage des points par Portbalan II. En quatrième ligue, la hiérarchie des valeurs commencent véritablement à prendre forme et, à l'heure actuelle, il ne reste plus que Cottens et Châtel Ib qui totalisent le maximum de points. En cinquième ligue, Château-d'Ex a réalisé une excellente performance en prenant la mesure de Riaz qui enregistre ainsi sa première défaite de la saison.

que. Ainsi, ce succès permet aux joueurs de la capitale de la Basse-Broye de gagner deux rangs au classement et de devancer à nouveau leur victime du jour.

1. Noréaz	7 4 3 0 19-10 11
2. Ponthaux	7 4 1 2 28-11 9
3. Cugy	6 3 2 1 11-14 8

4. Gletterens	6 3 1 2 9-7 7
5. St-Aubin	6 3 1 2 13-12 7
6. Vully	7 2 3 2 24-15 7
7. Portbalan II	6 2 2 2 7-17 6
8. Domdidier	6 2 1 3 7-10 5
9. Prez	6 1 2 3 9-16 4
10. Villeneuve	7 1 2 4 9-18 4
11. Montbrelloz	6 0 2 4 3-9 2

GROUPE 5	
1. Planfayon II	6 5 0 1 20-14 10
2. Dirlaret II	6 4 0 2 22-14 8
3. Tavel III	7 4 0 3 21-14 8
4. Plasselb II	5 3 1 1 15-10 7
5. Boesingen II	6 3 1 2 15-12 7
6. Alterswil II	5 3 0 2 17-10 6
7. Heitenried II	5 3 0 2 14-12 6
8. Brünisried II	6 2 2 2 12-10 6
9. St-Sylvestre II	5 1 1 3 9-14 3
10. Schmitten III	6 1 0 5 11-28 2
11. Ueberstorf III	7 0 1 6 9-27 1

TROISIÈME LIGUE — TROISIÈME LIGUE

Plasselb a étrillé Chiètres

Groupe 1 : Charmey en échec à Semsales

Alors que Le Pâquier et Le Crêt poursuivent leur chemin de croix, Semsales a récolté un nouveau point aux dépens de Charmey ce qui est de bon augure pour la suite même si les Veveysans courent toujours après leur première victoire dans ce présent championnat. En visite à Echarlens, Vuadens a obligé le néo-promu à enregistrer sa seconde défaite de la saison et s'est replacé dans le peloton de tête où il côtoie, il est vrai en comptabilisant un match de plus, Gumefens. Tenu en échec à Semsales, Charmey reste néanmoins très bien placé puisque La Tour a infligé au leader Ursy sa première déconvenue depuis qu'il a accédé à cette division de jeu. Ce faux pas d'Ursy a donc pour conséquence de resserrer les positions au haut du tableau et de placer les banlieusards bullois provisoirement aux commandes du groupe.

1. La Tour	7 5 1 1 24-10 11
2. Ursy	6 5 0 1 12-4 10
3. Charmey	6 4 1 1 16-7 9
4. Gumefens	6 3 2 1 12-6 8
5. Vuadens	7 3 2 2 14-11 8
6. Broc	7 3 1 3 16-10 7
7. Vuistern.-Rt	6 2 2 2 10-11 6
8. Echarlens	6 1 3 2 5-8 5
9. Semsales	6 0 3 3 6-16 3
10. Le Crêt	6 0 2 4 1-12 2
11. Le Pâquier	7 0 1 6 1-22 1

Groupe 2 : Belfaux a freiné Ueberstorf

Face à son chef de file Neyruz, Villars ne pouvait pas se permettre de perdre car une défaite l'aurait écarté de la course à la première place. Dans ces conditions, les gars du Platy ont réussi une bonne opération en défaisant Neyruz d'une très courte tête. De son côté, quelque peu en perte de vitesse ces deux derniers dimanches, Neyruz est à la recherche de son second souffle. Ce faux pas du leader permet ainsi à Central II, victorieux péniblement de Corminboeuf, de revenir le talonner de très près en compagnie d'Ueberstorf Ia qui a abandonné d'une manière un peu surprenante un point à Belfaux. Facile vainqueur de Vuisternens-en-Ogoz, Farvagny a mis deux unités de plus dans son escarcelle et a plongé son voisin géographique dans l'inquiétude. La venue de Corminboeuf n'a pas été synonyme de succès pour Fribourg II qui a dû se contenter du remis, un résultat qui ne doit pas le satisfaire à la lecture du classement.

1. Neyruz	7 4 2 1 15-7 10
2. Central II	6 4 1 1 12-7 9
3. Ueberstorf Ia	6 4 1 1 11-8 9
4. Villars	6 2 3 1 8-7 7

5. Cormandens Ib	6 2 2 2 7-8 6
6. Farvagny	5 2 2 1 11-8 6
7. Corminboeuf	6 2 1 3 10-10 5
8. Belfaux	7 1 3 3 14-21 5
9. Arconciel	6 1 2 3 11-13 4
10. Vuistern.-Ogoz	7 1 2 4 9-15 4
11. Fribourg II	6 0 3 3 4-8 3

Groupe 3 : Chevilles demeure invaincu

Tombeur de Richemond la semaine précédente, Chiètres a fait connaissance avec le revers de la médaille le week-end dernier puisqu'il a été proprement étrillé par Plasselb qui tient à redevenir l'équipe telle qu'on la connaissait il n'y a pas si longtemps encore. Ce n'est donc pas une véritable surprise si on le retrouve présentement classer juste derrière le leader. Le duel entre les deux néo-promus du groupe a tourné à l'avantage de Chevilles qui reste ainsi toujours invaincu après six matches. Grâce à son succès sur la seconde garniture de Guin, Dirlaret a reconquis la quatrième place du classement puisque Tavel a trébuché sur le terrain de Cormandens. Comptabilisant cinq rencontres seulement à son actif, le club du district du Lac se trouve donc dans une position d'attente idéale. Pour leur part, Alterswil et St-Sylvestre se sont quittés dos à dos.

1. Richemond	6 4 1 1 17-14 9
2. Plasselb	6 3 2 1 14-6 8
3. Chevilles	6 2 4 0 15-10 8
4. Dirlaret	6 3 1 2 17-14 7
5. Cormandens Ia	5 3 0 2 13-12 6
6. Tavel	6 2 2 2 9-8 6
7. St-Sylvestre	7 3 0 4 21-24 6
8. Ueberstorf Ib	6 2 1 3 12-12 5
9. Alterswil	5 2 0 3 7-12 4
10. Guin II	6 1 1 4 15-19 3
11. Chiètres	5 1 0 4 10-19 2

Le résultat du match Alterswil - St-Sylvestre est de 3-0 F au lieu de 1-1, car St-Sylvestre a fait évoluer un joueur suspendu.

Groupe 4 : Bonne opération pour Noréaz

Chef de file du groupe broyard, Noréaz a passé une très bonne journée puisque, à part le fait d'avoir nettement pris le meilleur sur Gletterens, il a vu non sans déplaisir Ponthaux perdre un point sur son terrain contre les réserves de Portbalan et Vully abandonner l'enjeu total de la partie qui l'opposait à Cugy. En disposant tout juste de Villeneuve, St-Aubin a recollé au peloton de tête. S'il désire toujours jouer un rôle en vue dans ce présent championnat, il devra néanmoins chercher à faire preuve de beaucoup plus de régularité dans ses performances. En déplacement chez le néo-promu Prez, Domdidier a su réagir à temps car sa situation était criti-

QUATRIÈME LIGUE — QUATRIÈME LIGUE

Cottens et Châtel efficaces

Le nombre des formations invaincues a diminué d'une unité lors du week-end passé puisque Chevilles II a été battu sur son terrain par Givisiez qui renoue ainsi avec la victoire après un passage à vide. De son côté, Châtel Ib a disposé logiquement de Corbières et reste ainsi, en compagnie de Cottens qui a écarté provisoirement Villaz de la course à la première place, la seule équipe qui n'a pas encore galvaudé de points depuis le début du championnat. En effet, lors de cette dernière journée, Boesingen et Cheyres ont lâché un peu de lest en faisant match nul respectivement contre Guin III et Estavayer II. Ainsi, si le remis concédé par Cheyres est en somme une bonne opération puisque conquis sur le terrain de son dauphin, celui de Boesingen constitue par contre une surprise.

Classements

GROUPE 1	
1. Chapelle	7 6 0 1 37-9 12
2. Remaufens	7 3 3 1 13-8 9
3. Gruyères Ia	6 3 2 1 19-9 8
4. Sâles	6 4 0 2 16-10 8
5. Vuistern.-Rt II	7 3 2 2 20-15 8
6. Siviriez II	7 4 0 3 15-16 8
7. Rue	7 3 1 3 9-23 7
8. Billens	7 2 0 5 14-17 4
9. Châtel Ia	7 2 0 5 14-29 4
10. Porsel	7 0 0 7 7-28 0

GROUPE 2	
1. Châtel Ib	7 7 0 0 36-3 14
2. Sorens	7 4 1 2 8-13 9
3. Bulle II	6 4 0 2 22-4 8
4. Gumefens II	7 3 1 3 14-13 7
5. Corbières	7 3 1 2 17-18 7
6. Broc II	6 2 2 2 11-10 6
7. Estavayer-Gx	7 1 4 2 6-11 6
8. Le Pâquier II	7 2 2 3 16-25 6
9. Gruyères Ib	7 1 1 5 7-19 3
10. Vuistern.-Ogoz II	7 1 0 6 7-28 2

GROUPE 3	
1. Cottens	7 7 0 0 32-6 14
2. Lentigny	7 5 0 2 34-16 10
3. Romont II	7 5 0 2 25-14 10
4. Chénens	7 4 0 3 18-13 8
5. Villaz	7 3 2 2 13-12 8
6. Massonnens	7 3 1 3 19-27 7
7. Ecuivillens	7 2 1 4 13-24 5
8. Châtonnaye	7 2 0 5 13-21 4
9. Autigny	7 1 2 4 8-17 4
10. Villarimboud	7 0 0 7 9-34 0

GROUPE 4	
1. Planfayon	6 4 2 0 25-9 10
2. Le Mouret	7 5 0 2 23-10 10
3. Etoile Sport	7 3 3 1 18-11 9
4. Givisiez	7 4 0 3 19-16 8
5. Chevilles II	6 2 3 1 9-11 7
6. St-Antoine Ia	6 3 0 3 19-16 6
7. Arconciel II	7 1 4 2 8-17 6
8. Ependes	7 1 3 3 10-14 5
9. Central III	6 1 1 4 12-27 3
10. Marly II	7 0 2 5 15-27 2

GROUPE 5	
1. Heitenried	7 4 2 1 24-16 10
2. Wünnwil Ia	6 4 1 1 23-9 9
3. Schmitten II	7 2 5 0 12-10 9
4. Ueberstorf II	6 3 2 1 14-11 8
5. Granges-Paccot	7 4 0 3 23-17 8
6. Tavel II	6 3 1 2 17-17 7
7. Richemond II	6 1 3 2 8-11 5
8. St-Ours	6 1 2 3 19-22 4
9. St-Antoine Ib	7 1 1 5 13-32 3
10. Beaufregard II	6 0 1 5 6-19 1

GROUPE 6	
1. Boesingen	7 6 1 0 30-8 13
2. Villarepos	7 4 1 2 20-12 9
3. Chiètres II	7 3 2 2 18-14 8
4. Courtepin II	7 3 2 2 19-19 8
5. Misery	7 3 1 3 17-14 7
6. Wünnwil Ib	7 3 0 4 13-18 6
7. Cressier	7 2 1 4 15-17 5
8. Guin III	7 1 3 3 14-20 5
9. Corminboeuf II	7 2 1 4 13-20 5
10. Courgevauz	7 2 0 5 12-29 4

GROUPE 7	
1. Montagny	7 5 1 1 18-10 11
2. Léchelles	7 4 2 1 27-9 10
3. Grandsvivaz	7 5 0 2 20-10 10
4. Villars II	7 5 0 2 18-10 10
5. Matran	7 3 3 1 13-7 9
6. Dompiere	6 2 2 2 18-8 6
7. Grolley	7 2 2 3 14-13 6
8. Onnens	7 2 2 3 15-20 6
9. Courtion	6 0 0 6 5-22 0
10. Montagny-Ville Ia	7 0 0 7 8-47 0

GROUPE 8	
1. Cheyres	7 6 1 0 24-5 13
2. Estavayer II	7 5 2 0 32-10 12
3. Morens	7 4 2 1 12-9 10
4. Montbrelloz II	7 4 0 3 12-17 8
5. Montagny-Ville Ib	7 1 4 2 16-11 6
6. Cugy II	7 2 2 3 15-16 6
7. Aumont	7 2 1 4 12-16 5
8. Cheiry	7 0 4 3 10-20 4
9. Bussy	7 1 2 4 8-24 4
10. Montet II	7 0 2 5 5-18 2

GROUPE 6	
1. liddes	7 6 1 0 39-8 13
1. Middel	7 6 1 0 39-8 13
2. Onnens II	6 5 0 1 28-12 10
3. Ponthaux II	7 4 2 1 22-12 10
4. Noréaz II	7 3 2 2 20-14 8
5. Montagny II	6 2 3 1 21-16 7
6. Châtonnaye II	6 2 1 3 18-27 5
7. Prez II	6 2 0 4 24-16 4
8. Léchelles II	6 2 0 4 16-16 4
9. Grolley II	6 2 0 4 13-30 4
10. Grandsvivaz II	6 1 1 4 10-26 3
11. Ménériers Ia	7 0 2 5 5-39 2

GROUPE 7	
1. Vallon	6 6 0 0 18-7 12
2. Domdidier II	6 5 1 0 26-9 11
3. Morat II	6 5 0 1 38-9 10
4. Dompiere II	6 5 0 1 23-3 10
5. Vully II	7 3 0 4 12-8 6
6. Courtepin IIb	7 3 0 4 21-23 6
7. Cressier II	6 2 1 3 17-29 5
8. St-Aubin II	6 2 0 4 14-20 4
9. Chiètres III	6 2 0 4 18-26 4
10. Villarepos II	7 1 0 6 12-22 2
11. Courgevauz II	7 0 0 7 7-50 0

Jean Ansermet

Juniors classe 3 : cet après-midi à Olten ; Soleure - Fribourg

Faisant partie du groupe 2 du championnat suisse des sélections régionales juniors classe 3, la sélection fribourgeoise sera opposée successivement à Soleure, Berne-Nord et Argovie. Comme seul le premier peut poursuivre la compétition, il est important de prendre un bon départ. Se déplaçant cet après-midi à Olten pour y rencontrer Soleure, la sélection fribourgeoise dirigée par Bernard Monney a bonne allure et nul doute qu'elle mettra tout en œuvre pour réaliser un résultat positif afin d'entamer d'un bon pied ce championnat avant de recevoir en fief fribourgeois Berne-Nord, mercredi prochain à Marly, puis Argovie à une date non encore arrêtée. Néanmoins, pour l'immediat, les jeunes Fribourgeois n'ont en tête que leur match de cet après-midi à Olten contre Soleure dont le coup d'envoi est prévu pour 17 heures.

Jan

Pas de billets pour les supporters ... stade en feu au Pyrée

Près d'un millier de supporters de la formation d'Olympiakos Pirée ont provoqué une émeute devant le stade de Karaiskakis. Après une sérieuse empoignade avec les forces de l'ordre, les fans du club grec ont mis le feu à un bâtiment se trouvant à l'intérieur de l'enceinte.

L'incident était provoqué par le mécontentement des fidèles supporters qui n'avaient pas obtenu de billet pour le match de la coupe UEFA entre Olympiakos Pirée et Napoli de jeudi prochain. Il semblerait que plusieurs milliers d'entrées aient pris le chemin du marché noir. Le stade peut recevoir environ 47 000 personnes.

Vétérans: regrettables accidents

Il est parfois des faits très regrettables qui nous font douter des bienfaits du sport. Si, depuis le début de la saison, le comportement des équipes de football évoluant en vétérans fait plaisir à voir, il est toutefois quelques formations qui ne comprennent toujours pas ce que signifie jouer au football pour son plaisir et sa santé. Ainsi, lors de la partie Villars-Cressier de l'autre jour de très malheureux accidents ont eu lieu. Ne sachant pas faire la différence entre engagement et agressivité de mauvais aloi, certains éléments du FC Cressier ont commis des fau-

tes qui ont cassé la jambe du gardien de Villars (double fracture et plaie ouverte), en l'occurrence Daniel Linder à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, et mis hors circuit pour quelque temps trois autres joueurs. Comme l'effectif de Villars-vétérans était déjà assez restreint, il se pose d'insolubles problèmes aux gars du Platy. Espérons que des cas aussi regrettables ne se reproduisent plus à l'avenir et que sportivité et « fair play » soient dorénavant les seuls mots d'ordre sur nos terrains et en particulier chez les vétérans.



Beaufregard et Grandvillard ont livré une bonne partie dimanche dernier en championnat de 2e ligue. Le score final de 2 à 2 fut le juste reflet d'un match que chaque équipe a cherché à gagner jusque dans les dernières minutes. Notre photo : Fragnière de Beaufregard gagne un duel. (Photo Hertli)

Classements

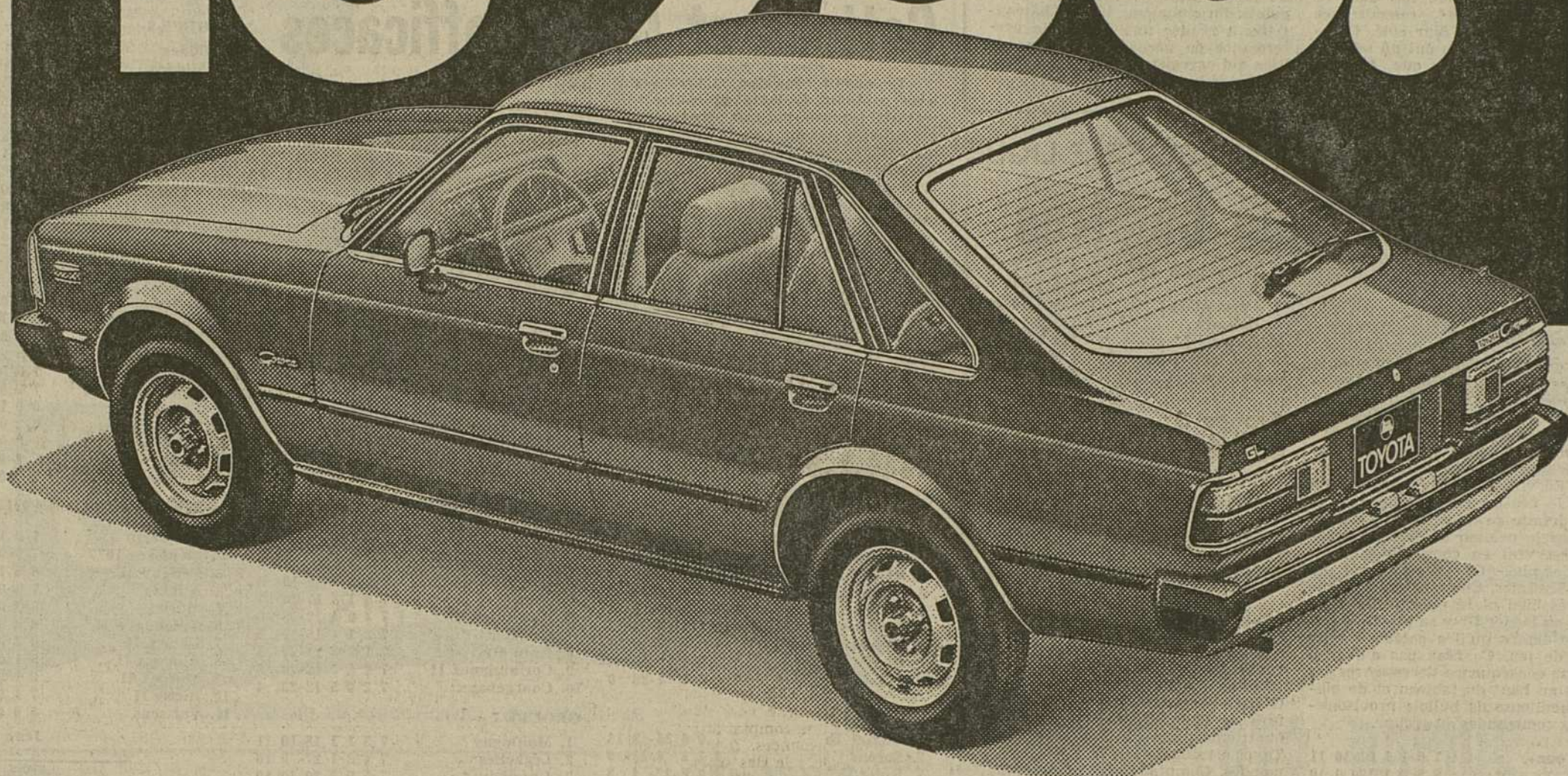
GROUPE 1	
1. Bosonnens	6 4 2 0 22-6 10
2. Vaulruz	7 4 1 2 34-15 9
3. Billens II	6 3 2 1 15-11 8
4. Le Crêt II	6 3 2 1 11-9 8
5. Attalens II	7 4 0 3 33-18 8
6. Promasens	5 2 2 1 12-11 6
7. Ursy II	6 2 1 3 16-12 5
8. Villaz II	6 1 3 2 9-14 5
9. Sâles II	5 1 1 3 9-17 3
10. Mézières Ia	7 1 1 5 14-30 3
11. Massonnens IIb	5 0 1 4 5-37 1

GROUPE 2	
1. La Roche Ib	6 6 0 0 33-9 12
2. Riaz	6 5 0 1 18-7 10
3. Enney	6 4 0 2 10-12 8
4. Château-d'Ex	7 3 2 2 16-12 8
5. Pont-la-Ville	7 3 2 2 21-17 8
6. La Tour II	6 3 1 2 23-14 7
7. Grandvillard II	7 2 2 3 20-16 6
8. Charmey II	6 2 1 3 14-17 5
9. Vuadens II	6 2 0 4 5-25 4
10. Echarlens II	6 0 1 5 5-27 1
11. Bulle III	7 0 1 6 5-19 1

GROUPE 3	
1. Mézières Ib	7 5 1 1 44-13 11
2. Farvagny II	6 5 0 1 21-9 10

Nouveau prix:

13'950.-



Toyota Corona 1800 Liftback Grand Luxe.
Nouveau prix: fr. 13 950.-.

Son prix se passe de commentaires.
Parlons donc du reste.

5 portes. 5 vitesses. 5 places. Phares à halogène. Glaces teintées. Essuie-glace à 2 vitesses et balayage intermittent. Lunette arrière chauffante. Essuie/lave-glace arrière. Radio à touches OL, OM,

OUC. Montre à quartz. Déverrouillage du coffre et de la trappe du réservoir depuis le siège du conducteur, doté d'un appui-tête réglable. Signal acoustique de phares allumés. Plafonnier à extinction différée. Sécurité-enfants. Coffre extensible grâce au dossier de banquette rabattable en deux parties. Double-circuit de freinage assisté, distinct par essieu. Disques devant. 1770 cm³, 63,2 kW (86 ch DIN) à 5400 tr/min.

Toyota Corona 1800 Liftback GL
automatique. Nouveau prix: fr. 14 700.-.

TOYOTA

Le N° 1 japonais du monde.
Le N° 1 japonais de Suisse.

Multi-Leasing Toyota avantageux pour entreprises et particuliers.
Téléphone (01) 52 97 20.

Toyota SA, 5745 Saferwil, 062-67 93 11

Offres et demandes d'emploi

Importante maison de gros de la Suisse romande de la branche coutellerie, couverts de table et articles de ménage, cherche pour son service de vente à l'extérieur pour la Suisse romande et la Suisse allemande

COLLABORATEUR

ayant si possible de l'expérience en la matière. En possession d'un véhicule ou tout au moins d'un permis de conduire.

Langues : français et allemand
Age : 25 - 45 ans
Nationalité : suisse
Salaire : fixe, commissions, frais de voyage et de déplacement. Fonds de pension et autres avantages sociaux

Entrée : immédiate ou à convenir.
Place d'avenir et bien rémunérée pour personne dynamique et consciencieuse.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, références, certificats et photographie à adresser sous chiffré A 31011, Publicitas, 1211 Genève 3, Rive.

Automobilistes ! Garagistes ! CARROSSIERS

Venez nombreux !

Où ?

chez AUTOREC, l'auto-démolition de Villeneuve/VD

Pourquoi ?

Trinquer à l'occasion de notre grande action
« portes ouvertes ».

Quand ?

les jeudi, vendredi et samedi 4, 5 et 6 octobre 1979
de 8 h à 18 heures.

22-225

ING. DIPL. EPF **FUST**

Reprise maximale
pour votre

aspirateur usagé
à l'achat d'un aspirateur neuf.
Demandez nos

offres d'échange
SUPER.

Seulement des marques
connues, telles que
ELECTROLUX, VOLTA, MIELE,
HOOVER, ROTEL, SIEMENS,
NILFISK, etc.

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor
Tél. 037/24 54 14
Bienne, 36 Rue Centrale. Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds
et 36 succursales

EMPLOIS



Nous cherchons quelques bonnes

OUVRIÈRES

pour la couture sur machines industrielles.

- Mise au courant rapide
- Bon salaire
- Ambiance agréable
- Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent
s'adresser auprès de la Maison Irl
SA à Bulle - ☎ (029) 2 77 62.

Fiesta Flamenca

Danse et chant d'Andalousie avec

La Carbona, Nina Corti, danse

Rafael de Huelva, chant

Jorge Cebada et Philip Jean-Mairet,
guitares

Avec le grand danseur gitan

Manuel Coral
« El Mimbre »

Sevilla

Aula de l'Université Fribourg
vendredi 5 octobre à 20 h 15

Location : Office de tourisme

Grand-Places 30, ☎ (037) 22 11 56

03-110869

NOUVEAU

Pour votre sécurité !

RETROTAL

le rétroviseur sans angle mort

Approuvé par le BPA.
Premier dans les tests «Allgemeine
Deutsche Automobilclub». Produit suisse,
pose très simple.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom :
Rue :
Prénom :
NP

Localité :

Signature :

Nom de rétroviseur Retrotal : ☐ gauche ☐ droite

Prix par pièce : Fr. 49.- + port.

Prix pour deux pièces : gauche et droite :
93.- + port. — Pour rétroviseur extérieur
se réglant de l'intérieur. (Mercedes ou
Audi) pièce spéciale : 38.- + port.

A adresser à : RETROTAL, case postale
247, 1530 Payerne.

17-303545

Nous trouvons toujours une solution
à votre problème d'impression
grâce à la variété de nos services

Imprimerie Saint-Paul

Pérolles 40 1700 Fribourg Téléphone 037 81 11 21

Quick-Print



Nous cherchons
UN SOMMELIER
pour le dancing
UN SOMMELIER
pour le restaurant



ROMONT TEL. 52 27 21

UNE SOMBRE JOURNEE POUR LES FRIBOURGEOIS

Première ligue

Sombre journée pour les équipes fribourgeoises que ce dernier week-end de septembre qui ne fera décidément pas date. En effet, les trois parties disputées n'ont pas rapporté un seul point, tous les déplacements se révélant au-dessus des forces de nos représentants.

Fétigny, celui précisément en lequel on pouvait mettre le plus d'espoir, fut le premier déçu puisqu'après 11 minutes Mollard s'était déjà incliné deux fois sur des actions de Jimenez et Christoforidis, concédant un troisième but avant de répliquer par le buteur paté Bersier. La seconde mi-temps ne permit cependant pas aux Broyards de revenir au score et ils abandonnèrent la totalité de l'enjeu à un Montreux de plus en plus en verve.

Bulle, au repos, a certainement accueilli avec plaisir l'excellente performance d'Orbe qui a ravi à l'ex-pensionnaire de LNB Carouge son premier point. A une semaine de la rencontre au sommet, à Bouleyres, voilà qui prouve bien que les hommes de Bédet ne sont pas irrésistibles, surtout qu'ils ont éprouvé toutes les peines à battre une défense pourtant connue pour sa vulnérabilité.

L'intransigeance de Malley

Pour l'instant, une formation se maintient tranquillement aux avant-postes, sans réussir de coups d'éclat, mais en se montrant intransigeante sur son stade. Il s'agit de Malley qui a brusquement freiné la progression de Stade Lausanne, notamment grâce à une partie digne d'éloges de ses défenseurs qui ont mis sous l'éteignoir Bossard, Mora et autres Equey. Les jaune et noir occupent ainsi une agréable position d'attente à deux points de Carouge et pourraient bien jouer les troisièmes larrons. Néanmoins, on peut bien dire que l'exploit de la journée, dans ce groupe, a été réalisé par Nyon qui s'est imposé avec trois buts d'écart en terre valaisanne contre Leytron. Plus remarquable encore, les Vaudois étaient menés à la pause et obtinrent leurs cinq réussites pendant la seconde période, alors qu'en cinq matches et demi, ils avaient auparavant tout juste atteint le même total.

Aucune pitié pour Meyrin !

Par contre, pour Meyrin, les jours se suivent et se ressemblent puisque les Genevois n'ont suscité aucune pitié de la part de Martigny qui ne pouvait laisser échapper une telle occasion de compenser ses malheurs des dernières semaines. Le derby valaisan entre Viège et Montney s'est achevé par un partage des points qui ne doit satisfaire personne, sauf peut-être les spectateurs qui ont admiré six buts et Viège, qui menait par 3 buts à zéro, risque de regretter longtemps son énervement qui lui a fait perdre Imboden, expulsé, ainsi qu'un point qui semblait à portée de la main.

Central : manque d'ambition offensive

Dans le groupe 2, les résultats, pour une fois, paraissent plus conformes à la logique, les favoris ayant parfaitement assumé leur rôle. C'est ainsi que Central n'a finalement pas pu résister jusqu'au bout à l'ambitieux Laufen. Le centre-avant local fut la vedette de sa formation puisque se faisant l'auteur des trois buts infligés à Aeby. La réplique de Burch donna pourtant un long espoir aux Fribourgeois qui durent à nouveau à leur manque d'ambition offensive de perdre deux points. Cependant la performance centralienne laissait présager des jours meilleurs.

Guin, lui doit aussi à une incroyable erreur défensive d'avoir quitté les mains vides le stade de Longeau où il lutta pendant de longs instants à armes égales, si ce n'est supérieures. Pourtant on s'explique difficilement les incroyables maladroitures dont sont victimes les joueurs les plus chevronnés de l'équipe de Raetzo. Maintenant l'heure du réveil est arrivée et souhaitons que les Sin-

ginois ne se laisseront pas impressionner par la rudesse de leurs prochains adversaires, Allschwil.

Aurore Bienne et Boncourt craignaient tous deux une nouvelle défaite et le match nul qui a clos leur opposition s'inscrit dans la lignée des bonnes fortunes. Pourtant les Jurassiens du Haut, redoutés pour la vivacité de leurs attaquants durent, pour un jour, remercier leurs défenseurs et plus particulièrement leur gardien Prouvovoyeur, à nouveau auteur d'une prestation remarquable.

Köniz : le maximum de points à domicile

Köniz poursuit son bonhomme de chemin en s'assurant le maximum de points sur son terrain et Birsfelden, malgré une vigoureuse réaction en fin de match, ne parvint pas à décrocher un match nul qu'il aurait, paraît-il, mérité. Ainsi les banlieusards de Berne sont coleaders, en compagnie d'un autre Bernois, Laufen.

Muttenz a l'habitude de s'imposer sans rémission à l'extérieur avant de se laisser surprendre chez lui et il n'y avait aucune raison que les Bâlois ne gagnent pas chez leur rival cantonal Binningen. Le néo-promu a cependant connu l'espoir puisqu'il a remonté un déficit de deux buts avant de se faire distancer en l'espace de cinq minutes par des réussites de Bruderer et Jordi. Enfin, la rencontre entre Allschwil et Boudry correspondit à l'attente générale, les deux équipes se révélant incapables de marquer le moindre but, bien que les visiteurs aient évolué avec un gardien totalement inexpérimenté.

PROCHAINE JOURNEE

GROUPE 1 : Bulle - Etoile Carouge ; Fétigny - Viège ; Stade Lausanne - Montreux ; Meyrin-Malley ; Montney-Renens ; Nyon-Martigny ; Orbe-Leytron.

GROUPE 2 : Birsfelden-Aurore ; Boncourt-Delémont ; Boudry-Laufen ; Central-Binningen ; Guin-Allschwil ; Lerchenfeld-Longeau ; Muttenz-Köniz.

R. G.

Coupe UEFA : Dundee élimine Anderlecht

L'équipe écossaise de première division de Dundee, actuellement en septième position du championnat national, a été la première formation à se qualifier pour les 16es de finale de la Coupe UEFA, en faisant match nul, à Bruxelles, face à Anderlecht 1 à 1.

Après la partie nulle de 0 à 0 du match aller, Kopel obtenait l'égalisation à la 81e minute. En présence de 25 000 spectateurs, Anderlecht avait ouvert le score à la 25e minute sur un but du Danois Nielsen.

Surjak attaqué

Au jour précédent le match de la Coupe d'Europe des champions entre Trabzonspor et Hajduk Split, le joueur yougoslave Ivan Surjak a été attaqué par des fanatiques turcs en se promenant en compagnie de son entraîneur Tomislav Ilic, dans les rues de la ville des bords de la mer Noire. Souffrant d'une plaie superficielle, Surjak avait, lors du match aller, sorti du terrain de manière brutale un adversaire blessé.

● Angleterre - Coupe de la Ligue. 16es de finale, match à rejouer : Southend United-West Ham United 0-0 après prolongations.

● Angleterre - Coupe de la Ligue. Matches à rejouer des 16es de finale : Bristol City-Peterborough United 4-0. Swindon Town-Stoke City 2-1. Wimbledon-Plymouth Argyle 1-0 après prolongations - Coupe anglo-écossaise. Matches retour des quarts de finale : Bolton Wanderers-St Mirren 2-1 après prolongations. St Mirren qualifié pour les demi-finales au score total de 5-4.

course en vue de se préparer pour le Tour de Lombardie du 13 octobre, où il devra défendre sa position de leader du prestige Pernod, n'a obtenu que le 58e rang, perdant près de 11 secondes sur le Belge.

Classement : 1. Jean-Luc Van den Broucke (BE), 1 km. 800 en 2'00"7 (41,00 km-h) ; 2. Patrick Bonnet (Fr) 2'01"9 ; 3. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr) 2'01"9 ; 4. Emanuel Garcia (Esp) 2'02"3 ; 5. Jones (amateur/Ho) 2'03"4 ; 6. Christian Muiselet (Fr) 2'04"1. Puis : 58. Bernard Hinault (Fr) 2'11"9.

Morat - Fribourg : 7542 inscrits

Après le dépouillement des inscriptions, le CA Fribourg constate que la 46e édition de la course pédestre commémorative Morat - Fribourg réunira le nombre record de 7542 athlètes se répartissant comme suit :

Catégorie 1 Elite, 600 participants.
2. 33-40 ans, 1978.
3. 41-50 ans, 1156.
4. 51 ans et plus, 402.
5. Juniors, 533
6. Dames, 254.
7. 20-26 ans populaires, 1224.
8. 27-32 ans populaires, 1395.
Total : 7542.

Ce nombre constitue un nouveau record absolu d'inscriptions (ancien record : 1977 : 6247 ; 1978 : 6834).

Afin de permettre aux athlètes de courir dans d'excellentes conditions et d'obtenir de bonnes performances, 6 départs successifs seront donnés aux différents groupes qui quitteront Morat à 10 h (cat. 1) 10 h 10 (cat. 2) 10 h 20 (cat. 3 et 4) 10 h 30 (cat. 5 et 6) 10 h 45 (cat. 7) 11 h (cat. 8).

Le record en temps de la distance à parcourir (17 km 150) est détenu

depuis 1978 par Markus Ryffel, Berne, en 53'48".

Lutte serrée pour la victoire absolue ?

La course réunira dans chaque groupe une grande partie de l'élite suisse. Outre Ryffel, qui est inscrit, mais dont la participation n'est pas certaine, les candidats à la victoire absolue se nomment Fritz Rueggsegger, Werner Meier, Jean-Pierre Berset, Bruno Lafranchi, Fredy Griner, Carl Kupferschmid, Fritz Rüfenacht et Thomas Schneider. Des coureurs comme Rudolf Parpan, Stephan Gmünder, Toni Funk, Roland Hertner, Peter Hald, Urs Pfister et Jean-Pierre Blaser peuvent aussi prétendre aux premières places.

Yfter présent ?

Les organisateurs attendent encore la confirmation de la participation du meilleur coureur mondial de l'année, l'Éthiopien Mirutz Yfter qui, le 15 août au meeting de Zurich, a déclaré vouloir faire de Morat —

Une vingtaine de Morat-Fribourg pour Paul Graf AUSSI UNE COURSE POUR LES « VIEUX »

S'il est une figure sportive connue dans le canton de Fribourg, c'est bien celle de Paul Graf. Du printemps à l'automne, il court à pied ou participe à des courses d'orientation et l'hiver il est sur ses skis de fond. Le sport, ça le connaît. Aujourd'hui âgé de 59 ans, il le pratique très activement depuis l'âge de 16 ans.

Le regard tourné vers l'avenir, il ne tient pas une comptabilité de toutes ses performances. Il se souvient pourtant avec joie des quatre titres de champion suisse d'hiver des patrouilles militaires avec, entre autres comme coéquipier, le regretté Otto Peissard. Son volumineux palmarès en course à pied s'est étoffé ces deux dernières années de deux titres de champion suisse du 10 000 m dans la catégorie de 55 à 60 ans. Ces championnats des vétérans n'existent que depuis deux ans en Suisse. Cette année, son temps de 37'02" lui a fait plaisir. Au niveau mondial, il a obtenu un 5e rang dans la même discipline. Il a également gagné à deux reprises Sierre-Montana dans sa catégorie. En ski, il a participé deux fois à la Vasa, et à de grandes courses en Finlande et en URSS.

Morat - Fribourg est déjà une vieille connaissance pour Paul Graf qui y a participé une vingtaine de fois. Son meilleur temps se situe vers 1 h 02'. Deux fois, il s'est imposé dans la catégorie des vétérans. C'est donc en connaisseur qu'il parle de la plus grande course à pied de Suisse qui chaque année rassemble un nombre record de concurrents et de spectateurs.

Que représente une course comme Morat-Fribourg ?

C'est la plus belle course. Son parcours varié est une merveille. Elle fait référence dans le domaine des courses sur route et elle ne peut pas être comparée à d'autres. Son ambiance, la grande foule sont uniques.

Que pensez-vous de la nouvelle formule avec les départs séparés pour les diverses catégories ?

« C'est une très bonne chose. Il n'y a plus de problèmes de bousculades et on peut constamment adopter le rythme choisi et courir en compagnie de gens de sa catégorie. La création de nouvelles catégories de vétérans pour les plus de 40 et de 50 ans a été très appréciée car elle était une nécessité ».

Voyez-vous des améliorations possibles à Morat-Fribourg ?

« L'organisation générale est excellente mais, par exemple, la distribution des prix pourrait être grandement améliorée et perdre ainsi sa froideur actuelle au stade St-Léonard. Les organisateurs pourraient également se montrer un peu plus généreux avec les meilleurs coureurs des diverses catégories, mé-

me si un athlète ne court pas, pour un prix ».

Comment préparez-vous Morat-Fribourg ?

« Je ne suis pas une préparation particulière. Durant la saison, je participe à une dizaine de courses. Cette année, Graf a terminé 6e de sa catégorie à Sierre-Zinal et a remporté le titre national de cross des PTT. Sur mon carnet d'entraînement, j'ai relevé quelque 2000 km. L'hiver, j'en ai autant sur les skis. Je cours souvent en forêt et quelquefois sur la route avec des collègues de Belfaux dont Jean-Pierre Berset qui me donne quelques bons conseils. Je vais rarement sur le parcours sauf si quelqu'un me le demande. »



Paul Graf : courir d'abord pour la santé, comme passe-temps et aussi pour se mesurer aux athlètes de son âge.

Comparer son temps avec des coureurs de même âge

Quel est votre but pour la course de dimanche ?

« J'espère réussir un temps voisin de 1 h. 09' et 1 h 10'. L'année dernière, j'avais été chronométré en 1 h 10'. Le rang n'a pas une grosse importance, car dans ma catégorie, je dois rendre près de 10 ans aux plus jeunes et lorsqu'on a plus de 50 ans, chaque année en plus compte beaucoup. L'important est de pouvoir comparer son temps d'une année à

Fribourg 1979 son premier test en vue du marathon olympique de Moscou en 1980. En revanche, est partant certain le Belge José Reveyn, qui vient de terminer deuxième du championnat de marathon dans son pays dans l'excellent temps de 2 h 13'35".

Intéressante est la participation dans le groupe des juniors où, pour la première fois dans notre pays, 533 espoirs seront aux prises.

A noter, chez les plus âgés, que 87 athlètes de plus de 60 ans seront de la partie, le doyen devant être Arthur Frey, de Reinach (AG) né en 1893.

Record de participation également en catégorie féminine avec 254 concurrentes. Parmi elles se trouve la championne suisse de marathon Vreni Forster, (qui s'est illustrée récemment en Allemagne en abaissant le record suisse du marathon à 2 h 46'17"). Elle luttera pour la victoire avec la Néo-Zélandaise Barbara Moore, une spécialiste de classe mondiale au brillant palmarès.

Toutes les arrivées seront jugées à Fribourg, rue St-Pierre, de 10 h 45 à 13 heures.

l'autre et de le mettre en parallèle avec celui de coureurs du même âge. »

Que pensez-vous de l'importance de la participation ?

« A la première réflexion, on peut dire que c'est réjouissant mais on doit constater que de nombreux concurrents feraient mieux de rester à la maison. Faire que Morat-Fribourg n'est pas suffisant, s'il n'y a pas avant une véritable préparation. Et celle-ci ne doit pas commencer à l'automne mais assez tôt le printemps et être régulière. Et ce n'est qu'après plusieurs années d'entraînement qu'on peut obtenir un bon résultat à son niveau ».

Jusqu'à quel âge peut-on courir Morat-Fribourg ?

« Il n'y a pas de limite d'âge si l'entraînement est régulier. Aux championnats du monde des vétérans, j'ai vu des concurrents de 75 et 80 ans très bien se débrouiller sur le marathon ».

Que représente la course à pied pour vous ?

« C'est d'abord un excellent moyen de rester en bonne santé en même temps qu'un merveilleux loisir et une compensation au travail professionnel. Malgré mes 59 ans, je n'ai pas du tout envie d'arrêter et je conseille aux « vieux » de faire du sport. Morat-Fribourg peut être un excellent prétexte car il faut aussi la compétition qui est la récompense de l'entraînement et l'occasion de faire le point avec des gars de son âge ».

Avez-vous une opinion sur le sport en général ?

« Je trouve que l'Etat ne fait vraiment pas assez pour le sport. Quand on compare les sommes mises à disposition des sportifs et celles utilisées pour soigner les drogués et les alcooliques, on se dit qu'il y a sûrement une mauvaise répartition. En encourageant le sport chez les jeunes, on les détournerait de ces deux fléaux. »

Il est navrant de constater qu'à Fribourg, il n'y a aucune place réservée pour le sport populaire. Seul le football, — un sport que j'apprécie d'ailleurs beaucoup — est soutenu par les communes mais pour les autres sports, l'effort est souvent nul.

Comme moniteur Jeunesse et Sport, je regrette aussi que cette activité ne bénéficie pas d'un appui financier plus important et ne soit pas mieux comprise par l'ensemble de la population, car elle est un magnifique moyen de promouvoir le sport chez les jeunes. Et je pense aussi aux filles, souvent délaissées dans le sport alors même qu'elles font preuve d'autant, si ce n'est de plus d'enthousiasme que les garçons. »

G.B.



CYCLISME

Le Belge Jean-Luc Van den Broucke a remporté le prologue contre la montre de l'Etoile des espoirs, qui s'est disputé à Biarritz sur 1 km 800. Il s'est imposé devant les Français Patrick Bonnet et Gilbert Duclos-Lassalle, alors que le premier amateur, le Hollandais Jones, prenait la cinquième place à 3 secondes du vainqueur. Le Français Bernard Hinault, qui dispute cette

Mort de Peterson : Patrese et le directeur de course cités à comparaître

L'accident mortel dont fut victime le Suédois Ronnie Peterson le 10 septembre 1978 au Grand Prix de formule 1 de Monza est sur le point de connaître

son épilogue judiciaire. Le procureur de la République de Milan a pratiquement terminé l'instruction de l'affaire : il a envoyé deux citations à comparaître au pilote Ricardo Patrese, protagoniste principal de l'accident et au directeur de course, M. Gianni Restelli, pour répondre du délit « d'homicide par imprudence ». Ils devront répondre également

du chef d'accusation de « blessure par imprudence » sur la personne de Vittorio Brambilla, impliqué dans l'accident et hospitalisé 40 jours.

Ricardo Patrese et M. Restelli doivent une nouvelle fois comparaître dans les jours prochains devant le juge d'instruction et le procès devrait en principe avoir lieu au printemps prochain.



Crissmilk.
Le chocolat au lait croustillant.
Avec plus de lait et moins de sucre.



NEUCHÂTEL
Rue des Parcs

LOCAUX commerciaux

à usages multiples comprenant :
— magasin avec arrière et locaux de services
— dépôt de 46 m² env.
— logement de 4 pièces et hall
+ 3 chambres de personnel.
Conditions à discuter.
Offres sous chiffre 8940 L, Ofa Lausanne,
Case postale — 1002 Lausanne

PARTICULIER
vend

ARMOIRES Ls XIV

d'époque, noyer.

☎ (021) 76 19 26

22-49814

Machine à laver

linge - vaisselle

RÉPARATION

toutes marques

Service rapide. Prix imbattables
MAGIC Fribourg, ☎ 037-22 97 80

83-7506

ENTRE ESTAVAYER ET PAYERNE

FERME A VENDRE

Parfait état, tranquillité, 3700 m²,
terrain clôturé. Cuisine, 4 grandes
chambres, bain, W-C, écurie, grange.
Convientrait aussi à artisan.
Pour traiter, env. Fr. 60 000.—.

☎ (021) 29 82 91 (entre 8 et 10 h)

137.010.194

CS
Prêt
personnel
*avantageux,
discret et
rapide*

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.—	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.—	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.—	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.—	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.—	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.—	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. *Aucun supplément* particulier ni autres frais.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

52 Fr.

remboursable
par mensualités
de Fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur
actuel depuis _____
Revenu mensuel
total _____
Loyer
mensuel _____
Date _____
Signature _____

CREDIT SUISSE
CS

A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8,
037/81 11 51, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Nous assurons les entreprises contre l'incendie, les dégâts d'eau, l'effraction et les pertes d'exploitation. Nous sommes l'une des grandes compagnies d'assurance de choses et possédons une expérience internationale.

Zurich. Toutes choses bien assurées.

ZURICH
ASSURANCES



Agence générale J. Bacher, rue de Romont 29-31, 1700 Fribourg, tél. 81 21 01



Vestes Frey contre vents et tempêtes



Inusable

Robuste veste OTAN avec capuchon amovible et doublure teddy détachable.
Popeline (60% coton/40% polyester), imprégnée.

85.—

(l. 128-140 cm), 95.— (l. 152-176 cm)

Junior

Jeans pour garçons «El Paso»
25.—/29.—/35.—
(l. 116-170 cm)

Dodue et ouatinée

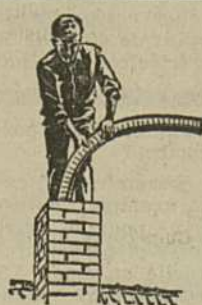
Veste piquée style duvet avec capuchon escamotable, boutons-pression et fermeture éclair 100% coton, imprégnée.

Pulls pour garçons:
22.—/25.—
(l. 128-176 cm)

65.—

69.— (l. 128-152 cm), 75.— (l. 164-170 cm)

Vêtements Frey, Fribourg, Criblet 4, ☎ 22 38 49



A. BASTIAN

1032 Romanel sur Lausanne

Tél. (021) 35 01 94

TUBAGE DES CHEMINÉES

Réfection de cheminées par cheminage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL.

S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

10 ANS DE GARANTIE. DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Agence exclusive pour la Suisse romande et le Tessin.

83-7038

Offres et demandes d'emploi

is engage

ANIMATEUR DE VENTE

Parfaitement bilingue allemand-français, pour actions de promotion, assistance clients, etc., dans toute la Suisse dans la branche des spiritueux.

Personnalité de 30 à 40 ans, habitant région Fribourg ou Berne aurait la préférence. Place stable.

Téléphoner à Interim Service Arber, Lausanne
☎ (021) 22 63 33.

22-2310

La publicité décide
l'acheteur hésitant

Coupes d'Europe: incertitude la plus grande avant les matches retour

Des chances réelles pour le FC Servette

L'incertitude la plus grande règne avant les matches retour du premier tour des Coupes européennes, quant aux noms de la majorité des équipes qui se qualifieront.

En effet, contrairement aux années passées, peu de gros scores ont été enregistrés lors des rencontres aller, exception faite du 8-1 infligé en Coupe des champions, par l'Ajax Amsterdam au JK Helsinki, sur le terrain de ce dernier, et le 6-0 passé par les Tchécoslovaques de Zbrojovka Brno aux Danois de Esbjerg en Coupe de l'UEFA.

Chez les champions, le tenant, Nottingham Forest, ne l'a remporté que 2-0

devant Oesters Væjoe, et les Anglais devront se méfier des Suédois chez eux. Leurs compatriotes de Liverpool seront en plus grand danger encore car ils ne possèdent qu'un but d'avance (2-1) avant de se rendre à Tbilissi (URSS) affronter le Dynamo local.

Deux autres «grands» devront redresser des situations compromises. Les Ecossais du Celtic de Glasgow devraient y parvenir après leur défaite surprise (1-0) en Albanie face au surprenant Partizan Tirana.

Mais la tâche sera beaucoup plus difficile pour le club belge de Beveren, demi-finaliste la saison dernière en Coupe des coupes, battu 1-3 à Genève par le Servette.

Le club irlandais de Dundalk est, pour sa part, le seul débarrassé de tout souci puisqu'il a assuré sa qualification aux dépens des Maltais de Hibernians La Valette depuis mercredi dernier.

Quant au Real Madrid, au SV Hambourg et au RC Strasbourg, vainqueurs à l'extérieur à l'aller, ils devraient pouvoir atteindre sans encombre le stade des huitièmes de finale.

Coupe des coupes : seulement 4 victoires à l'extérieur

En Coupe des coupes, seules quatre formations ont triomphé à l'extérieur et devraient renouveler leur succès : Nantes, Lokomotive Kosice, Aris Bonnevoie et FC Barcelone, petit vainqueur (1-0) des modestes Islandais d'Akranes.

Les matches les plus intéressants opposeront Fortuna Düsseldorf aux Glasgow Rangers (aller 1-2), Vasas Gyoer (Hon) à la Juventus Turin (0-2), Fenerbance Istanbul à Arsenal (0-2). Les Néerlandais de Twente Enschede éprou-

veront certainement beaucoup de mal pour remonter les quatre buts de retard concédés à Panionios Athènes.

Coupe UEFA : les clubs espagnols en danger

Les quatre clubs ibériques engagés en UEFA risquent l'élimination dès le 1er tour, si les clubs portugais de Benfica (battu 1-3 par Aris Salonique) et du Sporting Lisbonne (vainqueur chez lui 2-0 des Bohemians Dublin) conservent un espoir raisonnable, il n'en est pas de même des clubs espagnols de l'Atletico de Madrid (dominé 1-2 sur son terrain par les Allemands de l'Est de Dinamo Dresde) et de Gijon, tenu en échec (0-0) à domicile par le PSV Eindhoven.

Borussia Mönchengladbach, gagnant de l'épreuve la saison dernière, devrait poursuivre sa route, les Norvégiens du Viking Stavanger ne semblant pas en mesure de combler le handicap du match aller (3-0). Le même cas s'appliquera sans doute à Everton qui a fait le plus difficile en disposant en Hollande 1-0 de Feyenoord.

Les Grasshoppers vers une logique qualification

Côté suisse, seuls les Grasshoppers, en Coupe de l'UEFA, semblent assurés de franchir ce premier tour. Vainqueurs à l'aller au Luxembourg de Progres Niederkorn, les Zurichois devraient en effet logiquement confirmer leur supériorité au stade du Hardturm. Par contre, le FC Zurich, le deuxième club helvétique engagé dans cette épreuve, échouera probablement. Dominé sur son terrain (1-3), on voit mal le FC Zurich redresser la situation face à une solide formation de Bundesliga mercredi à Kaiserslautern.

En Coupe des champions, Servette partira avec un avantage de deux buts à Beveren, puisqu'il l'a emporté aux Charmilles par 3-1. Certes, les Servettiens semblent actuellement au creux de la vague. Samedi dernier, ils ont encore souffert à Delémont pour l'emporter d'un petit but. Mais, dans le même temps, les champions de Belgique étaient nettement battus par le néo-promu, le CS Bruges, par 3-1, encaissant notamment trois buts en l'espace de neuf minutes. C'est dire que les Servettiens possèdent de réelles chances de se qualifier pour les huitièmes de finale. D'autant qu'ils ont démontré à l'aller qu'ils ne manquaient pas de ressources morales.

En Coupe des vainqueurs de coupe enfin, les Young Boys vont au-devant d'une tâche difficile à Bucarest. Actuel leader du championnat de Roumanie, Steaua peut se contenter d'un match nul (0-0 ou 1-1) pour se qualifier. Mais les Roumains, devant leur public, chercheront certainement à assurer une qualification plus brillante.

Un champion d'Egypte peu sportif...

Le CS Imana s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des clubs champions en battant le Zamalek d'Egypte par forfait, cette dernière formation ayant refusé de poursuivre le match, contestant le penalty accordé aux «Imaniens» par l'arbitre nigérian, M. Okumbwe, consécutif à une faute de l'arrière gauche Mohamed el Saïd sur Kidumu.

Au moment de l'incident, le CS Imana menait par un but à zéro, but obtenu à la 80e minute par Babayila.

France : Sochaux s'impose à Angers

● France. Championnat de première division (10e journée) : Saint-Etienne - Paris St-Germain 2-0. Lille - Monaco 3-1. Nîmes - Nantes 2-1. Strasbourg - Brest 2-1. Angers - Sochaux 1-3. Nancy - Lens 1-1. Valenciennes - Laval 1-1. Nice - Marseille 0-3. Bastia - Metz 0-1. Bordeaux - Lyon 3-0. Classement : 1. St-Etienne 18. 2. Monaco 15. 3. Lille, Strasbourg et Nîmes 14.

Espagne : Sporting Gijon prend la tête

● Espagne. — Championnat de première division (4e journée) : Atletico Madrid-Malaga 0-0. Las Palmas-Burgos 2-1. Atletico Bilbao-Sporting Gijon 2-3. Valencia-Hercules 0-0. Raya Vallecana-Real Sociedad 1-1. Barcelone-Salamanque 0-0. Almeria-Real Madrid 1-1. Saragossa-Betis Séville 5-1. — Classement : 1. Sporting Gijon 8 p. 2. Real Madrid 7. 3. Espanol Barcelone, Salamanque et Real Sociedad 6 p.

● Volleyball. Moscou. Matches internationaux. URSS - Tchécoslovaquie. 1re rencontre : 3-1 (15-7 15-12 15-17 5-12). 2e rencontre : 3-1 (16-14 6-15 15-12 15-6).

CYCLISME

Le Britannique Porter se retire

Hugh Porter, un des meilleurs coureurs britanniques de ces vingt dernières années, a annoncé qu'il abandonnait la compétition.

Porter, 39 ans, né à Wolverhampton, a participé à des compétitions durant 23 ans et a représenté son pays à de très nombreuses reprises de 1962 à 1973, aux championnats du monde sur route et sur piste.

En tant qu'amateur, il a remporté la médaille de bronze aux championnats du monde en 1963 et a gagné la médaille d'or en 1966 aux Jeux du Commonwealth dans la poursuite individuelle. Passé professionnel en 1967, il a établi un record qui tient toujours en remportant quatre titres de champion du monde de poursuite individuelle en 1968, 1970, 1972 et 1973.

Sutter : saison terminée

Le professionnel Ueli Sutter, qui s'était notamment distingué au cours du dernier Tour de France, s'est vu contraint de mettre prématurément un terme à sa saison 1979. En effet, le champion suisse est entré en clinique pour se faire opérer d'un furoncle mal placé. Il devra observer un repos de trois semaines.

A la fin du mois, Sutter prendra quelques jours de vacances en Italie, en compagnie de sa famille avant de reprendre son entraînement avec sa nouvelle formation italienne de « Bianchi ».

TENNIS

H. Günthardt change de club

Vingt-six joueurs et joueuses ont profité de la première période de transfert pour changer de club en vue des championnats suisses interclubs. Le professionnel Heinz Günthardt en a profité pour quitter le TC Fairplay Zurich et rejoindre celui des Grasshoppers.

PRINCIPAUX TRANSFERTS

Freddy Blatter (anciennement TC Belvoir Zurich, transféré au TC Fairplay Zurich). René Bortolani (Fairplay - TC Seeblick Zurich). Massimo Cocchi (TC Locarno - Basler Lawn TC). Serge Gramigna (TC Stade Lausanne - TC Lausanne Sports). Heinz Günthardt (Fairplay - Grasshoppers Zurich). Roland Hasenfratz (TC Romanshorn - Grasshoppers). Hansuelli Ritschard (Basler Lawn TC - Grasshoppers). Renato Schmitz (TC Stade Lausanne - Basler Lawn TC).

● Bloomington (Minnesota). — Tournoi en salle. — Simple dames, 1er tour : Tracy Austin (EU) bat Barbara Potters (EU) 6-1 6-3 ; Anne Kiyomura (EU) bat Marise Kruger (Af. S.) 7-5 6-7 6-0 ; Billie Jean King (EU) bat Terry Hollyday (EU) 6-2 6-4. Kerry Reid (EU) bat Sylvia Hanika (RFA) 6-4 6-2 ; Anne Smith (EU) bat Carrie Meyer (EU) 6-4 2-6 6-3 ; Betty Ann Stuart (EU) bat Sherry Acker (EU) 7-6 6-2 ; Lele Forrood (EU) bat Caroline Stoll (EU) 6-2 6-1 ; Mary Carillo (EU) bat Julie Anthony (EU) 7-6 7-5.

ATHLETISME

Beilschmidt opéré au tendon d'Achille

Le sauteur en hauteur est-allemand Rolf Beilschmidt a subi une opération au tendon d'Achille à la clinique universitaire de Iéna, a annoncé l'agence officielle est-allemande d'information ADN.

Beilschmidt, recordman de RDA avec 2 m 32 et six fois champion de son pays, s'était déchiré le tendon d'Achille en s'échauffant avant une compétition.

Soler vainqueur en Savoie

Champion d'Europe de la montagne, le Suisse Stefan Soler a brillamment remporté la montée du Semnoz (Savoie), devant les Britanniques Adams et Davies. Soler a du même coup établi un nouveau record pour les 19 km du parcours en 1 h. 14'02". Le Grison a porté une attaque décisive à deux kilomètres du but.

Classement : 1. Soler (S) 1 h. 14'02" (record) ; 2. Adams (GB) 1 h. 14'10" ; 3. Davies (GB) 1 h. 14'31" ; 4. Caccia-tore (Fr) 1 h. 15'26" ; 5. Pichon (Fr) 1 h. 15'26" ; 6. Presland (GB) 1 h. 16'44".



L'équipe suisse juniors UEFA avec, debouts de gauche à droite, Rubli (entraîneur), Cina (Sion), Perret (NE Xamax), Cavallin (Montier), Matthey (Servette), Kurz (Zurich), von Rotz (Young Boys), Schillibaum (Grasshopper), Peter et Ré (accompagnants) et, accroupis de gauche à droite, Ghisoni (Longeau), Sandoz (Chaux-de-Fonds), Jaccard (Chaux-de-Fonds), Moos (Sion), Amez-Droz (NE Xamax), Capaldo (Frauenfeld), Taddei (Granges), Schnydrig (Viège), Schmied (Young Boys). Il manque toutefois Grossglauser (Young Boys), Andermatt (Wettingen), Zingg (Bâle), Castella (Chênois) et Villos (Bulle).

Ce soir à Bulle, les juniors suisses contre les Français

Equipe de France particulièrement redoutable

Ne pouvant que se louer de l'organisation des manifestations qu'elle lui a conférée jusqu'ici, l'ASF a une nouvelle fois choisi le canton de Fribourg, en l'occurrence Bulle, pour y faire disputer le match international juniors UEFA Suisse - France. Cette rencontre est donc une aubaine pour les Fribourgeois qui ne manqueront certainement pas de se déplacer en nombre en terre grüerienne pour voir évoluer les talents du football suisse et français.

Le dernier match juniors qui ait eu lieu entre la Suisse et la France date du printemps passé lors de la phase finale du premier tournoi européen juniors UEFA en Autriche et qui avait vu les Helvètes accomplir une excellente performance en tenant les Tricolores en échec (1-1). La France termina finalement quatrième de ce championnat d'Europe juniors alors que la Suisse eut un

comportement beaucoup plus modeste. Depuis lors, les deux ensembles ont rajeuni leurs cadres. Ainsi, de cette confrontation, il ne reste plus que Paganelli du côté français et Schnydrig, Matthey, Perret et Taddei du côté suisse. Les données seront donc différentes.

Une présence fribourgeoise

Tout à tour minimes, scolaires, cadets, juniors nationaux et aujourd'hui juniors UEFA, les joueurs formant la sélection française se connaissent donc très bien et peuvent s'enorgueillir d'être vaincus en match international depuis trois ans et demi. La tâche des Suisses s'annonce donc très difficile mais, lorsqu'on connaît le tempérament du coach national Charly Rubli, on peut

être sûr que ses protégés donneront le maximum et feront tout pour réaliser un exploit même si cette confrontation ne revêt qu'un caractère amical. A la lecture des noms des sélectionnés suisses, on remarque ceux d'éléments qui ont déjà fait leurs preuves puisque Winfried Kurz est un quasi titulaire du FC Zurich et Manfred Schmied des Young Boys que Christian Matthey (Servette), Gilbert Castella (Chênois) et Philippe Perret (Xamax) font quelques apparitions en équipe fanion de leur club et que Lorenzo Taddei et Rino Canaldo font les beaux jours des attaques respectives de Granges et Frauenfeld. Joueur du FC Bulle où ses qualités ne sont pas encore reconnues à leur juste valeur, André Villos se fera un devoir de briller sur son terrain de Bouleyres ce soir à 20 heures contre la France.

J. Ansermet

Ligue B : Sierre et Zurich sont les favoris

HOCKEY SUR GLACE

Une semaine après la ligue nationale A, la ligue nationale B entame également son championnat. La formule des seize équipes réunies dans un groupe unique n'ayant pas porté ses fruits, on est revenu à l'ancienne formule avec deux groupes régionaux de huit équipes pour cette saison 1979/80.

Dans chaque groupe, quatre tours (28 matches) seront joués, au terme desquels les deux premiers de chaque groupe disputeront un tour final pour la promotion (le vainqueur promu) tandis que les deux derniers lutteront contre la relégation (deux relégués).

En cas d'égalité au terme des quatre tours, un match d'appui sera organisé. Cette rencontre, en cas de nouvelle égalité, sera prolongée d'un tiers-temps jusqu'à l'obtention d'un but. Enfin, si l'égalité devait persister, la meilleure différence de buts puis la meilleure attaque du championnat seront déterminantes.

Dans le groupe Ouest, le HC Sierre,

relégué la saison dernière, devrait tenir son rôle de favori. Les Valaisans ont acquis avec Jacques Lemaire l'une des étoiles du hockey mondial et ils ne cachent pas leurs ambitions de retrouver leur place au sein de l'élite. Le plus grand danger pour le club valaisan devrait venir de Villars, et dans une moindre mesure de Fribourg et Genève Servette, tandis que les néo-promus, Lyss et le CP Fleurier, lutteront avant tout pour assurer leur maintien.

Avec la venue du gardien de l'équipe

naionale de Pologne Andrzej Tkacz, le CP Zurich a semble-t-il résolu un problème qui durait depuis plusieurs saisons. Les Zurichois auront d'ailleurs la faveur du pronostic dans le groupe Est, qui semble toutefois mieux équilibré. Lugano, Ambri Pionta et Zoug notamment ne sont pas des équipes à négliger. Là aussi, le but principal des néo-promus, le HC Coire, dirigé par l'ancien entraîneur national Rudolf Killias, et le HC Dübendorf, sera le maintien.

Coupe d'Europe: Dynamo Berlin-Est adversaire de Berne

Bien que le premier tour de la Coupe d'Europe ne prendra son envol que les 11 et 25 octobre 1979, le champion d'Allemagne de l'Est Dynamo Berlin a déjà disputé victorieusement ses deux premiers matches face aux Danois de IKV Vojens en gagnant par 9-2 à domicile et par 14-2 au Danemark.

Le second tour mettra aux prises les Allemands de l'Est au CP Berne qui était dispensé de la première phase de

la Coupe d'Europe. Les deux parties se disputeront les 8 et 22 novembre. Dynamo Berlin-Est avait disputé quatre matches face à des clubs suisses il y a deux semaines en s'imposant devant Langnau par deux fois (6-2, 5-3), devant La Chaux-de-Fonds (8-2) et face à Bienne (10-3). Si les Bernois arrivaient à bout de leur adversaire, ils rencontreraient lors du 3e tour soit ZSKA Moscou, Slovan Bratislava, Ilves Tampere ou Modo Alfreðshem.

L'avant-garde!



Terre filtrante naturelle
+ charbon actif



7 mg
condensat
0,6 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



1 mg
condensat
0,1 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine

CONSTRUCTIONS CLEF EN MAINS

Réalisations
entièrement suisses,
à la pointe de la recherche
en matière d'économie énergétique,
dotées d'isolations importantes
ainsi que de verre isolant. (k = 0,25)

BERCI SA 2028 VAUMARCUS 038 55 20 49

Portes ouvertes : les 20 et 21 octobre 1979, de 9 h à 18 h,
à St-Aubin (NE), suivre indications sur garage Agence Renault.

28-127



Union de Banques Suisses

3 3/4 % Emprunt 1979-87
de Fr. 100 000 000

Titres: Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 nom.
Coupons: Coupons annuels au 20 octobre.
Durée: 8 ans ferme.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.
Prix d'émission: 99,25%
Délai de souscription: du 3 au 9 octobre 1979 à midi.
No de valeur: 90.419

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans
toutes nos succursales et agences en Suisse.

Un hommage à la femme



EXCLUSIF:
Comment vivent les
femmes du cirque
«bouquet» s'invite chez
Michel Dénériaz

MODE:
Sous le signe de
l'élégance

GYMNASTIQUE:
Pour avoir une belle
poitrine

EDUCATION:
Range ta chambre

Le retour
à l'alpage de
PATRICK JUVET.

en vente partout

JE CHERCHE A ACHETER

IMMEUBLE

d'appartements, 2 1/2 à 5 pièces,
construction récente,
Fr. 600 000. — 1 200 000. —.

Faire offre sous chiffre PM 902 036,
à Publicitas, 1003 Lausanne.

Renseignez-moi, sans frais, sur vos prêts personnels

sans caution jusqu'à fr. 30 000.—.
Je note que vous ne prenez pas de
renseignements auprès des employeurs
et que vos intérêts sont personnalisés.

Nom: LL

Adresse:

NP, localité:

Service rapide 01/211 76 11
Tolstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

AU CONSEIL DES ETATS



Dr Otto Piller
Physicien
Député



Gaston Sauterel
Chef technique DAT
Député

avec les
socialistes
justice et
changement



AVEC 40 000 VISITEURS ET BEAUCOUP DE CHANSONS Le Comptoir prend ses habitudes

Le Comptoir prend ses habitudes. Chaque jour en effet, il accueille une dizaine de milliers de visiteurs. Ainsi hier, en début de soirée, le cap des 40 000 visiteurs a été franchi.

La journée de mardi a été particulièrement calme. Le public a parcouru les différents stands. Les affaires n'ont pas été mauvaises, loin de là. Il faut dire que les quelques heures de calme qui caractérisent chaque début d'après-midi sont assez favorables à la signature de contrats.

Pendant que les parents achètent, les enfants écoutent. Gaby Marchand, à qui devrait être décerné un diplôme d'excellent animateur, a chanté devant un jeune public. Naturellement, ce n'était



Un panier pour quatre saisons.

toujours pas la foule mais le cœur y était quand même.

Dans le cadre du journal régional qui, depuis une année est diffusé par le premier programme de la radio alémanique

que en modulation de fréquence et couvre l'information pour Berne, Fribourg et le Haut-Valais, Gaby Marchand a aussi chanté en direct du stand des PTT.

En fin d'après-midi, la Société de développement de Fribourg, qui tient un stand, a invité ses amis à un apéritif. Ce fut surtout l'occasion de bavarder gentiment sur le tourisme, l'animation et... le Comptoir.

La journée de mardi était dédiée à l'abbé Bovet dont on va fêter ces prochains jours le centenaire de la naissance. La Chanson des Quatre Saisons, les Marmousets et la Gêrinia se sont produits, en début de soirée, aux quatre coins de la halle des expositions.

La soirée était glorieuse, avec la fanfare de Rue, et broyarde, avec la Société de chant d'Estavayer. Elle s'est terminée par une nouvelle production de l'orchestre italien Babylon.

Chaque jour circulent sous les tentes du Comptoir des histoires plus ou moins cocasses. Hier, on a appris que le plancher de bois, que foulent chaque jour des milliers de personnes, était solide. En effet, au cours du transport d'un lourd coffre-fort un incident s'est produit. Le «meuble» a soudain chuté sur le sol. Résultat, une énorme vibration a secoué bien des stands. Quelques pièces de porcelaine de prix ont légèrement souffert. La facture s'élève malgré tout à quelques milliers de francs. PFC

Ville de Fribourg

Sculpture des Bermudes NOUVEAUX OUTRAGES

Dans la nuit de samedi à dimanche, la sculpture d'Emile Angéloz, exposée au «Triangle des Bermudes», a été déscellée, traînée sur plusieurs mètres et retournée. Les quatre écrous d'acier qui la fixaient au sol ont été courbés.

Emile Angéloz l'a emportée chez lui pour la réparer et enlever les taches de peinture provenant d'une déprédation antérieure, au sujet de laquelle plainte contre inconnu avait été déposée.

Le sculpteur n'est pas surpris outre mesure : «Je ne réagis pas tellement ; finalement, il n'y a plus rien qui m'étonne», nous a-t-il confié. Toutefois, on ne reverra plus cette œuvre sur la place publique.

Cette sculpture, avec une autre du même artiste, réapparaîtra à l'Exposition suisse de sculptures qui a lieu tous les quatre ans et dont la prochaine édition se déroulera à Bienne en 1980. (Lib)

Le feu au Schœnberg

Hier en début d'après-midi, le PPS a été appelé pour un incendie au Schœnberg. En effet, vers 14 heures, les habitants de l'immeuble sis à la route Joseph-Chaley No 11, furent alertés par une épaisse fumée. Le feu avait pris dans une cave, détruisant des alcools et des objets pour un montant de 8 à 10 000 francs. Les pompiers, munis de masques à circuit fermé, ont travaillé pendant trois heures pour circonscrire le sinistre et évacuer la fumée qui avait envahi les étages. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet incendie. (Lib)



A
Fribourg
NOUVEAU
BAR
olympic
Plaza
Bar
du
Restau-
rant
(entresol)

HELENE vous attend aujourd'hui
et les autres jours - Pl. G.-Python
17-866



DISQUE-SOUVENIR DU CENTENAIRE

avec
les chansons les plus connues,
et la voix de l'Abbé Bovet
Prix du disque:
Fr. 20.- (+ port/emb.)
Bulletin de commande:

Nom: _____
Adresse: _____
Sign: _____
A retourner à: Disque Abbé Bovet, C.P. 319
1701 Fribourg



Auréole ou capet rutilant ?



Déjà le 40 000e : M. Fritz Morgenegg et son épouse, de Lurtigen.



L'Office du tourisme de Fribourg reçoit : M. Albert Bugnon, directeur (à droite), en conversation avec M. Pierre Boivin, conseiller communal.

(Photos Lib/JJR)

CONSEIL DES ETATS

Le PAI-UDC soutient les candidats PDC

Le comité directeur du PAI-UDC du canton a, lors de sa dernière séance et après examen de la situation, décidé de soutenir les candidatures au Conseil des Etats de MM Pierre Dreyer, sortant, et Arnold nouveau. Tous deux du Parti démocrate-chrétien. (ATS)

Aujourd'hui au Comptoir...

La journée sera celle des arts et métiers fribourgeois. L'après-midi, une conférence sera du reste organisée sur ce sujet. Le clown Charlton amusera les enfants alors que l'orchestre dirieland «Les Haricots rouges» distraira les plus grands. L'invité du jour sera le Comptoir de Martigny. Un contact en direct — par le biais du téléphone sans fil — aura lieu avec les Octoduriens. La fanfare du Bas-Vully et le Trachtengruppe de Tavel animeront la soirée à la halle des fêtes. Samedi et dimanche, les organisateurs ont décidé d'ouvrir les portes du Comptoir dès 11 heures. (Lib.)

UN RICHE OUVRAGE SUR L'HABITAT DANS TROIS DISTRICTS FRIBOURGEOIS La maison paysanne



Maisons vigneronnes dans le Vully (Praz/Bas-Vully).

Hier, en fin d'après-midi, a été présenté à Grangeneuve le premier des deux tomes d'un ouvrage intitulé «La maison paysanne fribourgeoise». Il concerne les districts de la Sarine, de la Singine et du Lac.

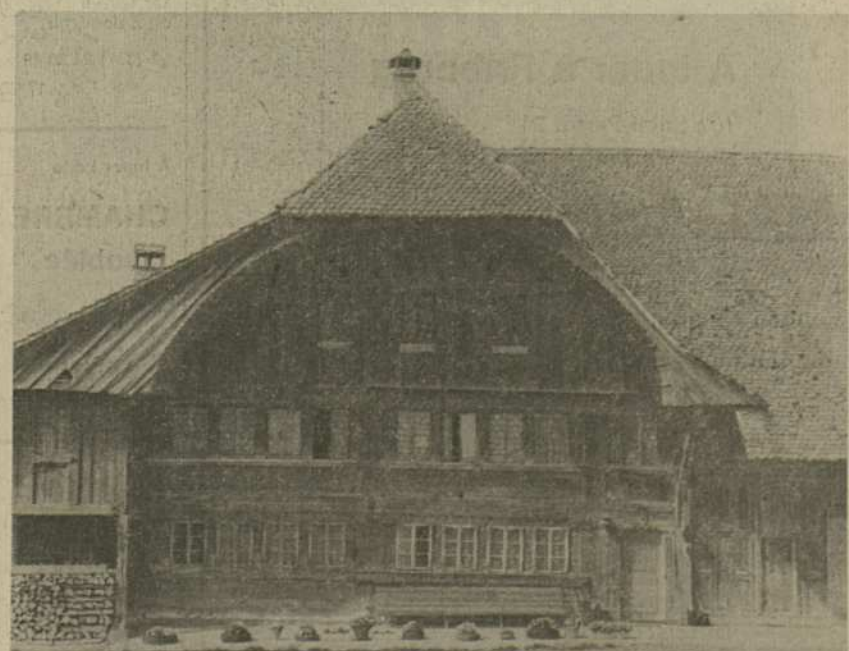
Son auteur, M. Jean-Pierre Andereg, a précisé dans une postface qu'il a bénéficié de nombreuses collaborations, dont celle de la commission cantonale de l'inventaire de la maison paysanne. C'est le président de cette commission, M. Joseph Jungo, ancien inspecteur fédéral en chef des forêts, qui présida la manifestation à laquelle participèrent les conseillers d'Etat Marius Cottier et Joseph Cottet.

On était venu de fort loin pour cette présentation, car des savants de toute la Suisse s'y étaient donné rendez-vous. On y retrouva notamment les délégués du Fonds national pour la recherche scientifique qui, avec l'Etat de Fribourg, a collaboré à la réalisation de cette œuvre. Si la président de la Société suisse des traditions populaires, Mlle Brigitte Geiser, était présente, c'est M. Jacques Tagini, vice-président romand, qui prit la parole pour préciser que cette œuvre, entreprise sous les auspices de sa société, est indispensable

pour fixer, dans une période d'évolution qu'il ne faut pas regretter, les traits fondamentaux de l'habitation paysanne, pour éviter les erreurs lors d'inévitables transferts et transformations.

M. Marius Cottier, conseiller d'Etat a rappelé que Fribourg a fait la œuvre de pionnier, puisque à ce jour seuls trois autres cantons, Grisons, Tessin et Lucerne, possèdent des ouvrages de ce genre. Ce livre, a-t-il précisé, est une œuvre essentielle à la compréhension et à l'appréciation des habitants et, par là, de l'âme de leurs habitants. Avec M. Andereg, il a précisé que ce travail, formant un ouvrage bilingue de 360 pages, est aussi une contribution précieuse à l'aménagement du territoire et à la conservation des monuments historiques. Le professeur Arnold Niederer de Zurich, président du Groupement d'action pour le développement de la maison paysanne en Suisse, a dit aussi sa satisfaction, avant que l'auteur enfin fasse passer avec commentaire des diapositives tirées des quelque 500 photos, 375 plans et 80 cartes que contient ce riche ouvrage, tiré sur les presses de l'imprimerie St-Paul et édité par la maison Krebs à Bâle.

J.P.



La ferme seigneuriale du district de la Sarine. Maison en bois avec pignon transversal en berceau (Cutterwil, datée de 1722).

Offres et demandes d'emploi

VOUS êtes une secrétaire expérimentée et bonne dactylographe possédez le français et l'anglais cherchez une activité variée offrant de nombreux contacts désirez travailler à temps partiel

Alors n'hésitez pas,

VOUS êtes bien la collaboratrice que nous cherchons pour notre

SERVICE EXPORTATION

Conditions de travail agréables dans un cadre moderne, prestations sociales de premier ordre.

Nous attendons votre offre de service.

SIBRA MANAGEMENT SA, service du personnel,
Rte de Beaumont 2, 1700 Fribourg
☎ 037 - 82 11 71.

17-2319

USIFLAMME SA

Fabrique de briquets

Située en zone industrielle de Moncor, engage pour entrée immédiate ou pour date à convenir

PERSONNEL FEMININ ET MASCULIN

pour ses divers ateliers de production.

Nous offrons :

- place stable
- 4 semaines de vacances
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Si une activité dans un cadre moderne, et nos conditions vous attirent, prenez contact avec nous. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer avec plus de détails les tâches qui vous attendent et les avantages sociaux que nous offrons.

USIFLAMME SA

Service du personnel
Case postale 235
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 037 - 24 76 32

17-153

DAME dévouée

est cherchée par famille,
à la campagne,
pour surveillance personne âgée.
Rémunérations à convenir.
(poss. de logement).

☎ (037) 36 11 19

17-303 548

LE RELAIS DE GRUYERES

1661 PRINGY

cherche

une sommelière

Entrée de suite ou pour date
à convenir.

Faire offres ou se présenter
☎ (029) 6 21 28

17-12657 B

M

NEUCHÂTEL
- FRIBOURG

cherche

pour la station-service de son
MMM Avry-Centre

employé de garage

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 43 heures
- nombreux avantages sociaux

28-92



M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à
un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL

FILOTRICO SA FRIBOURG

cherche

OUVRIERES
COUTURIERES
OUVRIERS

S'adresser au bureau

Rte des Chênes 2 (ex rte Asile-des-Vieillards)
☎ 037-24 13 91

17-1200

Le Centre de formation professionnelle spécialisée de Courtepin (FR),
une institution de formation occupant env. 85 adolescents légèrement
handicapés mentaux, cherche pour compléter son équipe éducative

1 EDUCATEUR RESPONSABLE

Exigences :

- personnalité avec une certaine maturité, capable
d'assumer ses responsabilités au bénéfice de quelques
années d'expérience
- intérêt pour les problèmes de pédagogie curative
- diplôme d'éducateur ou équivalent
- bilingue (français-allemand) ou excellentes connais-
sances de la seconde langue
- sens de l'organisation

Nous offrons :

- travail à responsabilité dans une équipe jeune
- possibilité d'appliquer des idées personnelles
- conditions d'engagement selon barème cantonal
- entrée à convenir.

Les offres manuscrites avec photo et curriculum vitae sont à envoyer à la
Direction du Centre de formation professionnelle spécialisée, 1784 Cour-
tepin. ☎ 037-34 12 08.

17-28905

MESSTECHNIK - ELEKTRONIK

Wir sind ein mittelgrosses Unternehmen der elektro-
nisch, feinmechanischen Messtechnik und arbeiten
international für ein breites Anwendungsgebiet in In-
dustrie, Forschung und Luftfahrt. Unser Marktbe-
reich wächst.

Für unsere Verkaufsabteilung suchen wir einen

INGENIEUR oder PHYSIKER

als PRODUKT-MANAGER, zur Bearbeitung einer
abgerundeten Produktgruppe mit folgenden Haupt-
aufgaben :

- Anleitung und Unterstützung der Verkaufsorgani-
sation in technischen und kommerziellen Belan-
gen
- Lösung von anspruchsvollen Anwendungsproble-
men im Direktkontakt mit dem Kunden
- Sicherstellung des Informationsflusses mit den
internationalen Verkaufsstellen
- Zusammenarbeit mit den Entwicklungsabteilun-
gen für die Produktgestaltung
- Komplettierung und laufende Ergänzung der ein-
schlägigen Verkaufsdokumentation.

Wir bieten gute Gehalts- und Sozialleistungen sowie
eine sehr interessante, abwechslungsreiche Tätig-
keit.

Bitte richten Sie Ihre Bewerbung an die Geschäfts-
leitung der Firma VIBRO-METER AG, Moncor 4,
1701 Fribourg.

81-18

Cherchons pour
entrée immédiate

TYPO

ayant pratique sur
Heidelberg rotative.

Faire offres sous
chiffre 17-29045, à
Publicitas SA
1701 Fribourg

Je cherche
à Fribourg
PLACE COMME

secrétaire

Entrée le 2.1.80.
2 années de pra-
tique.

Ecrire sous chiffre
17-303 552,
à Publicitas SA,
1701 Fribourg

Salon de la place
cherche

COIF-
FEUSE

pour tout de suite ou
à convenir.

ou (037) 22 76 78
bureau
☎ (037) 31 24 07
privé

17-488

Directives
concernant la collaboration
avec nos annonceurs

Prescriptions de date

Un journal doit être
d'actualité s'il veut avoir du suc-
cès. Ce n'est que peu avant l'im-
pression que l'on connaît le
volume du texte rédactionnel et
du journal lui-même. De ce fait
il peut arriver que malgré la meil-
leure volonté, des impératifs
techniques ne permettent pas de
publier une annonce dans le
numéro prescrit.

Chaque éditeur se
réserve, pour des raisons
techniques, la faculté
d'avancer ou de retarder
d'une édition, sans en
avertir préalablement
l'annonceur, la publication
des insertions avec dates
prescrites, mais dont le
contenu n'exige pas ab-
solutement la parution à un
jour déterminé. La publi-
cation dans une autre
édition d'une annonce
n'exigeant pas une paru-
tion à une date fixe ne
peut donner lieu ni au
refus du paiement de l'an-
nonce ni à une demande
en dommages-
intérêts.

Extrait des conditions
générales de l'AASP en relations
avec des annonceurs.
Le texte intégral peut
être obtenu auprès des guichets
de réception d'annonces.

Affaires immobilières - Affaires immobilières - Affa

HELVETIA-
VIE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

A louer à Fribourg

rue Saint-Pierre 24
locaux pour

MAGASINS

en rez-de-chaussée et entresol

BUREAUX

en étages

- surfaces divisibles
- disponibilité selon entente.

Pour tout renseignement :

Agence Générale E. KRÄHENBÜHL
☎ 037-22 17 04 ou
DIRECTION GENERALE
2, avenue du Bouchet
1209 Genève
☎ 022-34 40 00

17-1

A louer

appartement
3 1/2 pièces

à Marly, proximité
école, loyer
avantageux,
1er février
ou à convenir.

☎ (037) 24 20 49

17-29009

A louer belle

CHAMBRE
meublée

part à la cuisine.

☎ (037) 22 50 19

81-62019

Studio
meublé

libre 1.11 ou à
convenir
à Villars-Vert.
☎ (037) 24 09 13
entre 14 h 30 et
16 h 15 ou dès

22 h 30

17-303557

Pour des postes fixes,
cherchons d'urgence des
**mécaniciens-
tourneurs-fraiseurs**
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037-22 50 13

Pour des postes fixes,
nous recherchons des
monteurs-électriciens
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037-22 50 13

Pour des postes fixes,
nous recherchons
**MAÇONS
MANŒUVRES**
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037-22 50 13

Pour une mission tempori-
re de 1/2 mois, nous
recherchons plusieurs
VENDEUSES
si possible bilingues,
bonne présentation.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg
☎ 037-22 50 13

AVIS

d'interruption de courant

Les abonnés de
BELFAUX-LA ROSIERE - GROLLEY
CHANDON - CORSALETES

sont informés que le courant sera
interrompu le jeudi 4 octobre 1979
de 13 h à 14 h 15
pour cause de travaux.

17-360

entreprises électriques fribourgeoises

On cherche
pour le 1er novembre

un
employé

pour fourrager
40 génisses.
☎ (037) 30 17 17
Kolly Albert
Corjolens

17-29040

Cherchons

LABO-
RANTINE

à temps partiel.

☎ (037) 52 18 62

17-29047

Pour un
Service encore
plus précis

Publicitas
préfère recevoir
vos annonces
par écrit

Publicitas
Service des annonces
2, rue de la Banque
1700 Fribourg

La MAYONNAISE THOMY la vraie...

en trois sortes différentes: «à la française», classique et pour tous les goûts, «au citron» pour l'amateur de poisson, ou «piquante», à la fois corsée et exotique.

Les mayonnaises THOMY, en tubes pratiques pour la table et en bocaux économiques pour la cuisine.



Appel à tous les CLIENTS-ELECTROLUX

OCCASION UNIQUE

du 1er au 6 octobre

chez «Aspirateurs - Electro - Shop»

ED. AEBISCHER,
4, route des Alpes, 1700 Fribourg
☎ (037) 22 93 66

05-24528

Conseils qualifiés
service réparation rapide
vente d'accessoires
avantageuse offre d'échange
(reprise maximum pour votre ancien aspirateur)
action sacs papier
«3 pour 2»

Electrolux
la qualité qui s'impose

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHERES D'ANTIQUITES

1000
numéros
au plus offrant

CESSATION DE COMMERCE DE
LA MAISON DE LA DIETE, SION

A la salle de Saint-Guérin
rue de Lausanne,
entrée de Sion en venant de Martigny.
Parc à proximité immédiate.

VISITE
Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8
octobre 1979 de 14 h à 20 heures

VENTE
Mercredi 10, jeudi 11 et
vendredi 12 octobre 1979
de 14 h 30 à 18 h
Reprise à 20 h 30
Samedi 13 (si nécessaire)

MEUBLES D'EPOQUE

Très beaux vaisseliers en bois dur et en sapin - commodes Louis XIV, Louis XV et Louis XVI valaisannes - bahuts XVIe, XVIIe, XVIIIe valaisans - tables Louis XIII - quantité suites de chaises - meubles peints, armoires, coffres, lits, etc. - buffets deux corps - fauteuils - salons Louis XIII et Louis XVI dorés - armoires noyer - crédenches - bureau-commode - armoire d'angle, etc.

TABLEAUX XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe
T. Ribot, François de Ribapierre, C. Melli, F. Fex, D. Bussy, A. Bridgman, gravures de Bosshart, etc.

TRÈS BEAU LUTRIN EN FER FORGÉ
ÉPOQUE XVIIIe, VENANT DE LA
CATHÉDRALE DE SENS,
SIGNÉ DE P. MAGET, 1761

Fers forgés, crémaillères, bronzes, mortiers, cuivres, serrures XVIIe et XIXe, clés anciennes, fers à gautres, lustres hollandais, chandeliers, lampes, étagères, etc.

BOIS SCULPTÉS

Virgines à l'Enfant, piété, très beau saint Jean, Christ, bois, ivoires et bronzes, etc.
GLACES BOIS DORÉ - BIBELOTS - PLUSIEURS VITRINES D'EXPOSITION - OBJETS POUR ANTIQUAIRES, etc.

TAPIS D'ORIENT

Grand Kirman - Tapis du Caucase antiques Kazak, Derbend, Karabag - Heriz - Bird - Jend - Kallardach - Kasghai - Afghan - Bocchara russe - Isphahan Serafian - Fins - Wiss - Tebriz - Belouch, etc.

Tout doit être vendu

Chargé de vente: MICHEL MARGUET
commissaire-priseur, rue de la Paix 4,
Lausanne. Tél. (021) 23 22 27

Membre de la Chambre vaudoise des commissaires-priseurs et des experts d'art ancien.

22-7844

CHARMEY

rez de chalet
moderne, à louer
Fr. 250.- la semaine.
Noël minimum
2 semaines.

☎ (021) 22 23 43

LOGEMENT CITY SA

18-1404

A vendre

Scirocco GLI

- état neuf
- métallisée
- une année

☎ (037) 22 57 64

(M. Balters)

81-62033

A vendre

beaux PRU- NEAUX

bas prix.

☎ (037) 77 16 61

17-29042

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

marques suisses,
d'exposition, neuves,
avec garanties

Gros rabais

Facilités
de paiement

Fr. 30.-

par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès

Fr. 390.-

Réparations
toutes marques
sans frais
de déplacement

SAM

Appareils ménagers
Fribourg

037-26 12 53

140 263 384

Machine à laver

linge - vaisselle
Retour d'exposition,
légèrement griffée,
à céder avec gros
rabais.

Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose
gratuites.
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.-
par mois.

Réparations

toutes marques.

MAGIC FRIBOURG

☎ (037) 45 10 46

☎ (037) 22 97 80

83-7506

A vendre

train routier Styre-Turbo

type 990, 230 CV
avec remorque à
2 essieux, remis
à l'état de neuf
ainsi que

camion Bedford

125 CV, avec
remorque à 1 essieu,
monté avec cadre
pour transport
de bétail.

☎ (037) 53 11 84

17-29031

Miele

cherche pour son département machines à traire

MONTEUR-VENDEUR

pour la promotion, l'entretien et la pose de ses produits.

Champ d'activité: Suisse romande.

Condition: français et bonnes connaissances de l'allemand.

Ce poste exige une grande faculté d'adaptation au niveau du contact avec particuliers et revendeurs ainsi qu'au niveau de l'horaire de travail. Connaissances de la branche seraient un avantage mais pas la condition.

Domicile de préférence: canton de Fribourg, Vaud ou Neuchâtel.

Si vous êtes ambitieux, travailleur et sérieux, envoyez vos offres à

MIELE AG
Postfach 228 - 8958 Spreitenbach 2

44-1525

PRIMUS protection incendie

En vue de compléter notre équipe du service extérieur nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

représentant

pour le canton de Fribourg

L'activité consiste à visiter, conseiller et développer notre clientèle comprenant l'industrie, l'artisanat, les services publics, les corps de sapeurs-pompiers, architectes, etc.

Nous offrons à un collaborateur dynamique, ayant de l'initiative, pratique de la vente et l'expérience de la représentation la possibilité de se créer une position stable et bien rémunérée.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photo à

PRIMUS SA

Extincteurs - Matériel incendie

Case postale

4102 Binningen-Bâle - ☎ 061-47 23 60

Succursale à 1000 Lausanne 4

98 722 06

Imprimerie Saint-Paul

pour faire bonne impression



Nouveau Contre les maux de tête.

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.



Plus rapide - plus efficace.

RÉSIDENCES TAMARIS MONTREUX



LEVEZ-VOUS, CHAQUE MATIN, DEVANT L'UN DES PLUS BEAUX PAYSAGES DU MONDE!

Des appartements de 2 à 4-5 pièces qui ont chacun leur balcon plein sud. Pour vivre paisiblement, comme chacun en a envie. Avec de la verdure tout autour, et le petit train bleu du Montreux-Oberland-Bernois. La campagne, somme toute, mais à deux pas de la ville.

Déjà un immense succès!
2 pièces 75 m2, 1er étage :
Fr. 180 000.-
3 pièces 90 m2, 2e étage :
Fr. 217 000.-

Demandez la documentation
détaillée au constructeur:
J.-L. Hugon
50, Av. de la Gare
CH 1920 Martigny
tél. (026) 2 16 40 et 2 28 52

Une réalisation Gschler

CENTRE EQUESTRE DE CORMINBŒUF

Vendredi 5 octobre 1979 dès 20 h 15

GRAND LOTO RAPIDE

Abonnement : Fr. 12.—

(3 pour Fr. 30.—)

Carton Fr. 2.—

pour 3 séries

QUINE : Fr. 50.— DOUBLE QUINE : Fr. 100.—

CARTON : Fr. 250.— (12 x) et Fr. 500.— (8 x)

Fr. 10 000.— DE LOTS

17-1925



Profitez de l'automne!

C&A

Cuir véritable à 160.—
Blouson décontracté en daim accompagné d'une
longue écharpe; jolies surpiqûres et charmants
empiècements tricot. En porc velours chaudement
doublé teddy. Coloris cognac, tilleul ou chocolat.
Tailles 36 - 42. Seulement 160.—

C&A Fribourg, 29, rue de Romont, Tél. 037/22 49 45

**Tout s'accorde
Sécurité
Qualité  Prix**



Les tronçonneuses STIHL correspondent à toutes les exigences qui peuvent être demandées à une tronçonneuse moderne et offrent un maximum de sécurité de service et de rendement.
STIHL, la tronçonneuse la plus vendue avec le réseau de service après-vente le plus étendu.

Service-Centre-Stihl-Romand

Pierre Devaud

Atelier électro-mécanique

1700 Fribourg

Nicolas-de-Flue 10

Tél. 24 70 37 - 22 62 44

Singine :

Rappo Frères, Plaffeien, 037-39 14 71

Broye :

Nuoffer M. Domdidier, 037-75 25 45

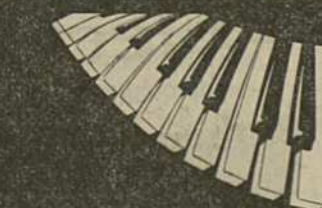
Gruyère :

R. Dupasquier, Sorens, 029-5 10 35

H. Brodard + Fils, Sâles, 029-8 81 60

F. Gobet, Sâles, 029-8 81 95

17-883



**OSCAR
PETERSON**

jeudi 11 octobre 1979

à 20h. 30

AULA de L'UNIVERSITE

FRIBOURG

Location: le luthier, musique sa

fribourg tél. 037 22 11 67

Passaia

Boisson de table sans alcool
au jus du «Passionfruit».

IRRÉVOCABLEMENT

Jusqu'au 15 octobre 1979

Profitez des dernières semaines !

LIQUIDATION GENERALE

DE VETEMENTS ET TISSUS A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS

Pour dames :

Pantalons (5.—), jupes (9.—), robe laine (30.—)
blazers (29.—), manteaux laine (40.—)
Pantalons du soir (20.—), gilets (5.—)
imperméables, jeans, pantalons ski (dès 15.—)

Pour messieurs :

Pantalons (dès 25.—)
Blousons (dès 29.—)
jeans, pantalons ski (39.—)

Pour enfants :

Pantalons
salopettes (9.—)
pantalons ski

COUPONS TISSUS

dès 2.—/3.—/4.—

le m. pour vêtements
et ameublement
FOURNITURES COUTURE

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30.
Samedi de 9 h à 17 h — LUNDI FERME — [P] derrière Centre Coop

Dans le cadre d'un concordat par abandon d'actif,
il sera procédé à une liquidation totale d'un énorme stock.

Le liquidateur de DUMAS + EGLOFF SA
Fabrique de vêtements, 1618 CHATEL-SAINT-DENIS (FR)

17-249

Singine Singine Singine Singine Singine

BIOTOPES DE KLEIN-BOESINGEN Rien n'est per du

Les discussions entamées par les milieux privés afin de créer une réserve naturelle à Klein-Boesingen, en Singine, peuvent être poursuivies, indique le Conseil fédéral dans sa réponse à une question écrite du conseiller national Valentin Oehen, de l'Action nationale, Berne. Celui-ci s'inquiète du danger de destruction totale qui menace les biotopes de Klein-Boesingen qui sont une propriété privée. Mais depuis que l'assemblée communale de Klein-Boesingen a rejeté les requêtes tendant à créer une zone industrielle, la possibilité subsiste donc de conserver les étangs existants et d'aménager de nouvelles stations pour les batraciens. La Confédération, pour sa part, ne peut intervenir que dans des cas graves, en vertu du principe de la subsidiarité, et seulement lorsque les moyens de recours cantonaux ont été épuisés. Le Conseil fédéral est toutefois prêt à mettre ses services administratifs à la disposition des autorités cantonales, si elles le désirent, afin de favoriser la création d'une zone protégée à Klein-Boesingen.

Il arrive souvent, dit encore le Conseil fédéral, que des zones d'extraction de matériaux, telles que les gravières et les carrières, apparaissent comme une atteinte grave au paysage. C'est pourquoi on les replante en général méthodiquement après ou même pendant l'exploitation, dans l'intérêt de l'aménagement du paysage, de la protection des eaux souterraines ou des cultures agricoles. L'aspect originel du paysage peut donc être remanié harmonieusement et le sol redevenir utilisable. Des zones d'extraction peuvent aussi se transformer en de précieux biotopes pour la faune et la flore des stations humides et sèches qui sont menacées.

COMPÉTENCE CANTONALE

Ce sont en premier lieu les cantons qui ont la compétence de protéger de telles zones. La Confédération soutient très fréquemment les initiatives prises par des services techniques cantonaux ou des orga-

nisations de la protection de la nature ayant pour but la conservation, l'aménagement ou la création de biotopes pour les batraciens. Lorsque la Confédération accomplit certaines tâches, on a également, dans de nombreux cas, la possibilité de prendre des mesures de protection active des biotopes et des espèces.

C'est à plusieurs reprises que les services fédéraux compétents se sont occupés des biotopes de Klein-Boesingen. Les stations humides qui se sont formées à la suite de l'extraction des graviers présentent des conditions de vie avantageuses pour des espèces animales et végétales menacées de disparition. Etant donné qu'il y existe un grand nombre d'espèces protégées en vertu de la législation fédérale, et que la région joue un rôle important pour les oiseaux migrateurs, il importe de protéger ces biotopes conformément à l'article 18 de la loi fédérale du 1er juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage. (ATS)



Klein-Bösingen : seul endroit du canton où niche le Petit Gravelot. (Photo Schaller)

« PLACE DE TIR » DE SCHIFFENEN Un optimisme à tempérer ?

Selon un conseiller communal de Guin, l'armée ne construira pas d'installations fixes au pied du barrage de Schiffenen. Cette déclaration optimiste, faite au cours d'une assemblée politique, semble être en contradiction avec certains projets du DMF. Le groupement de l'insurrection a en effet établi, il y a quelque temps, un document destiné à la Commission des finances du Conseil national. Et ce dossier établissait un inventaire des installations à construire sur le terrain des EEF.

Pourquoi donc le conseiller communal de Guin, M. Anton Zollet, est-il si optimiste ? Selon lui, le fait que les cinq communes concernées n'aient reçu aucun projet de contrat de la part du DMF est significatif. M. Zollet pense en effet que les instances militaires préféreront utiliser le terrain comme elles le font actuellement.

Les soldats basés à Fribourg vont, selon M. Zollet, continuer à faire des exercices de tir au fusil d'assaut au pied du barrage. Il serait même prévu qu'ils se rendent sur ce terrain 21 fois au cours de chaque école de recrues dont cinq fois de nuit.

Pour ce genre d'utilisation, l'armée n'a pas besoin d'autorisation. Il lui suffit de se fonder sur l'article 33 de la loi sur l'organisation militaire qui précise que des exercices peuvent avoir lieu n'importe où et n'importe quand.

Même si aucune installation fixe n'est construite — et il faudrait connaître les secrets militaires pour le prouver — la troupe continuera à se rendre à Schiffenen. Cette nouvelle ne va certainement pas ravir la section alémanique de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature qui était déjà intervenue officiellement pour protéger ce terrain. Ce secteur abrite en effet un biotope particulièrement intéressant. Des fleurs très rares y poussent et certains oiseaux ne s'arrêtent que dans cet endroit pour nicher. PFC

Votre horoscope

plus votre morphologie vous aideront à mieux vous connaître et nous permettront de mieux vous comprendre.

Tous vos problèmes de poids, peau, poils disgracieux, etc. sont pris au sérieux.

Renseignements et devis gratuits
Institut Panchaud
Place de la Gare 35, 4e étage
(au-dessus du Brésilien)

☎ (037) 22 20 04

Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse

Les conseillers généraux d'Attalens vont aux champs SUR LE TERRAIN DES REALISATIONS COMMUNALES



Pain, fromage et vin devant la cabane des bûcherons. (Photo Charrière, Buile)

Faisant suite à un vœu exprimé lors d'une récente séance, les conseillers généraux d'Attalens étaient conviés samedi à une visite des réalisations de ces dernières années. Une bonne moitié d'entre eux répondit à l'appel. Ce fut, pour ceux-ci, un après-midi à la fois instructif et récréatif, car la tournée fut empreinte d'une sympathique ambiance. La commune d'Attalens s'étend sur un vaste territoire. Avec ses 970 ha, elle se situe au 32e rang des quelque 260 communes fribourgeoises. Aussi, une randonnée à travers ces terres fut, dans certains confins de la commune, une découverte, même pour des conseillers généraux.

Conduite par le syndic, M. Bernard Pachoud, la cohorte visita d'abord quelques tronçons de chemins récemment aménagés. Deux de ces travaux avaient été effectués par le personnel éditaire communal, équipe de trois hommes qui dispose d'un certain parc à machines, complété, de cas en cas, par des locations. Ces deux tronçons avaient une longueur de 250 et 280 mètres, ils

représentent, pour la commune, un investissement global de l'ordre de 80 000 fr.

La réfection d'un autre tronçon de route, le Ferrage, desservant principalement quelques habitants de la commune de Remaufens, était attendue depuis longtemps par cette commune. Elle se fit du reste avec sa participation, sur un tronçon de 480 mètres, par une entreprise de Châtel-St-Denis. Coût de l'opération : 56 000 fr. Une convention sera d'autre part conclue sous peu entre ces deux communes voisines prévoyant que l'entretien de ce tronçon, sur territoire de la commune d'Attalens, sera à la charge de Remaufens, cette commune remettant à son tour à Attalens l'entretien de deux tronçons lui appartenant.

CHEZ LES VOISINS

On connaît les vastes travaux d'adduction d'eau entrepris depuis plusieurs années par l'AVGG, Association des communes de la Veveyse, de la Gruyère et de la Glâne, pour l'alimentation en eau d'une trentaine de communes de ces trois districts. Cette randonnée dans les terres d'Attalens était l'occasion d'une petite incursion en territoire voisin, sur la commune de Châtel-St-Denis, pour y visiter les installations du réservoir de Montimbret, réservoir desservant, par deux conduites principales, d'une part Attalens et, d'autre part, Tatroz, hameau de cette même commune, ainsi que Granges et Bossonnens.

Il s'agit en fait de deux réservoirs de 500 m³, alimentés, pour l'instant, par les eaux de Remaufens. Ils seront branchés sur le réseau de l'AVGG d'ici trois à quatre ans, lorsque sera mise en place la conduite reliant Progens à Montimbret. Ces réservoirs et les installations, de télécommande notamment, représentent un investissement de l'ordre d'un million. Les conseillers généraux visiteront encore les forêts communales. Celles-ci recouvrent une surface de 108 hectares, auxquelles s'ajoutent les forêts de l'Etat de Fribourg et des forêts privées.

Attalens a eu la chance, il y a quelques années, de pouvoir acquérir un domaine agricole de près de 40 000 m², sis au centre de la localité. Les autorités en ont destiné 18 000 m² pour la zone scolaire et sportive. Le bâtiment scolaire a été construit il y a près de 10 ans déjà et, l'an dernier, fut inauguré le complexe sportif. Cette randonnée

Les accidents

PREZ-VERS-NOREAZ Conductrice blessée

A 7 heures hier matin, une automobiliste genevoise, Mme Ornella Lunghi, âgée de 23 ans, roulait de Grandisvaz vers Fribourg. A Prez, à la sortie d'un virage à droite, elle entra en collision avec un camion fribourgeois qui débouchait du carrefour pour se diriger vers Payerne. Blessée, la conductrice a été admise à l'Hôpital cantonal. Les dégâts matériels sont estimés à 10 500 francs. (Lib.)

FRIBOURG

Enfant renversé

Hier à 15 heures, un habitant de Fribourg conduisait sa voiture entre la rue St-Pierre et l'avenue du Midi. A l'entrée du passage sous-voie de Tivoli, elle renversa le petit Yvan Esposito, 5 ans, de Fribourg, qui s'était élancé sur la chaussée malgré le feu rouge. Blessé, l'enfant a été conduit à l'Hôpital cantonal par l'automobiliste en question. Les dégâts matériels sont peu importants.

Au Café BEAUSITE

FRIBOURG

Samedi 6 octobre 1979

SUPER LOTO RAPIDE

30 parties

L'abonnement Fr. 10.—

Le carton Fr. 1.— p. 3 séries

Organisation : Arbre de Noël - Union Instrumentale

17-728



CHAUSSURES

Bottines cuir 198.—
Bottes doublées chaud 118.—
Chaussures cuir ou daim, semelle de crêpe 89.—

17-1201

Jo Pasquier & Dany Walker

pérolles

16

prit fin aux abords d'une cabane de bûcherons où conseillers communaux et conseillers généraux fraternisèrent encore autour d'une gigantesque miehe de pain escortée de fromage et de vin.

(C. P.)



Elections fédérales



Rudolf Schnyder

53 ans
Marié, six enfants
Domicilié à Uttewil
Originaire de Diessbach
Agriculteur

M. Rudolf Schnyder habite Uttewil — un charmant hameau tout dit en passant — situé sur les hauteurs des villages de Bösinggen et de Schmitten, au cœur de l'opulente campagne singinoise. C'est là qu'en 1964, il reprit les rênes du domaine paternel après avoir fréquenté l'Ecole secondaire de Fribourg, l'Institut Jomini de Payerne, obtenu sa maîtrise en 1956 et perfectionné ses connaissances sous forme de stages en France et en Hollande. Ancien élève de l'Ecole d'agriculture de Münsingen, M. Schnyder n'a cessé de se préoccuper des problèmes inhérents à une profession qu'il veut forte et d'un caractère familial correspondant à notre conception de la société. Député depuis 1966 sur les bancs du Parti radical-démocratique, M. Schnyder s'est penché avec une grande attention sur un certain nombre de questions agricoles qui devraient permettre à chaque exploitation bien conduite de trouver la récompense de ses efforts. Sa motion pour la refonte complète de la loi sur les améliorations foncières, acceptée par le Conseil d'Etat, le prouve. Président de plusieurs commissions de classification dont celles de Chiètres et de Galmiz, M. Schnyder connaît aussi fort bien les soucis des communes. A l'armée, il fut capitaine au bat 17 avant de commander une unité du train.

Inscrit sur la liste des candidats au Conseil national à la demande de son parti, M. Schnyder entend pleinement se vouer — s'il est élu bien sûr — à la défense des intérêts d'un canton confronté à de gros problèmes. Agriculture de montagne et tourisme méritent à ses yeux une attention aussi soutenue que les améliorations de bâtiments et la formation des jeunes. La politique foncière est à revoir en accordant à l'exploitant la priorité sur les investisseurs. La politique sociale en faveur de l'agriculture doit enfin tendre à encourager la famille et son conditionnement. Père de six enfants M. Schnyder ne cache pas son intérêt pour tous les domaines se rapportant à l'éducation et à l'enseignement. Agriculture et école : pourquoi l'une n'aurait-elle pas sans l'autre ?



Madame Marie Besson-Thierrin à Domdidier ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Fornerod-Besson et leurs filles, Nicole, Marie-Christine et Laurence à Domdidier ;
Monsieur et Madame Paul Besson-Gumy et leurs enfants, à Rosé ;
Madame et Monsieur Louis Gachoud-Besson et leurs enfants à Domdidier ;
Monsieur et Madame Marius Besson-Fasel et leurs enfants à Domdidier et Donatyre ;
Monsieur et Madame Clovis Besson-Corminbœuf et leurs enfants à Domdidier, Bulle et St-Aubin ;
Madame veuve Justine Thierrin-Dessarzin à Cheiry ;
Madame veuve Léonie Thierrin-Chardonnens à Fribourg ;
Madame et Monsieur André Gillieron-Thierrin et leurs enfants à Vallorbe et Oberwil ;
Madame veuve Rose Auderset-Thierrin et ses enfants à Fribourg, Genève et Vevey ;
Madame et Monsieur Auguste Catillaz-Thierrin et leur fille à Cheiry ;
Les familles Besson, Thierrin, Morel, Godel, Corminbœuf, Dubey, Dessarzin, Crausaz ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles BESSON

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection le 2 octobre 1979 dans sa 63e année après une longue et pénible maladie courageusement supportée, réconforté par la grâce des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Domdidier jeudi 4 octobre 1979 à 15 heures.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de Domdidier mercredi 3 octobre à 19 h 30.

Domicile mortuaire : 1564 Domdidier.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1645



Les enfants et petits-enfants de feu Victor Godel à Prarotoud et Vuissens ;
Les enfants et petits-enfants de feu Henri Godel ;
Les enfants et petits-enfants de feu Cyprien Crausaz ;
Les familles Grosset et Jaquier à Auboranges et en France ;
Les familles Godel à Ecublens, Blessens, Promasens et Vauderens ;
La direction, le personnel et le pensionnaire de l'Asile Scerensen à Gimel ;
Monsieur Christian Rochat, curateur à Grancy,

ont le pénible devoir de faire part du décès survenu le 1er octobre 1979 dans sa 61e année à Gimel de

Monsieur Henri GODEL

leur cher cousin, parent et ami.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Promasens le jeudi 4 octobre 1979 à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1961



Remerciements

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, les compagnes et la famille de

Sœur Marguerite-Marie VORLET

expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui, par leurs prières, leur présence, leurs offrandes pour des messes et les missions, leurs envois de messages et de fleurs, se sont associées à leur peine.

Elles remercient spécialement le Conseil provincial, les Filles de la Charité, les communautés religieuses, le clergé de Bagnes, les prêtres qui ont tenu à concélébrer, le Comité de la Providence, le docteur Jost, le docteur Lœliger, les employés de la Providence et les amis venus nombreux l'accompagner à sa dernière demeure.

Montagnier, octobre 1979.

17-29083

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.

Téléphonez
(jour et nuit) au

22 39 95

76.8



Monsieur Joseph Berve et son fils ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Georgette Berve-Tornare

leur très chère épouse, maman, tante, belle-sœur, nièce, et cousine, enlevée à leur tendre affection le mardi 2 octobre 1979 à l'âge de 54 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Vuisternens-devant-Romont, le jeudi 4 octobre à 14 h 30.

Priez pour elle.

17-29120



Son professeur et ses amis
du Conservatoire

ont le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Anne Poffet

Ils garderont d'elle un souvenir inoubliable.

17-1007



Remerciements

Dans notre grand deuil, nous avons senti avec une profonde émotion combien grandes étaient l'estime, l'affection et l'amitié que vous portiez à notre cher disparu.

Monsieur Loris Michel

Qu'il nous soit possible de vous remercier sincèrement pour votre présence, votre envoi de fleurs, votre don et votre message, qui ont apporté un précieux réconfort à notre chagrin.

Fontainemelon, septembre 1979.

Mademoiselle Anne-Marie Michel
et les familles parentes,
Madame Denise Rieder

La messe de trentième

sera célébrée en l'église catholique de Cernier, samedi 6 octobre, à 18 h 15.

17-29061



**POMPES FUNÈBRES
MURITH**

Tél.
**22
41
43**

Nous assurons
aux familles
en deuil, un
service parfait,
digne et
discret

perolles 27
Fribourg

ÉGARÉ

CHIEN NOIR

avec taches blanches au bout des pattes, peu visibles, oreilles pointues, 3 1/2 mois.

Nom : PIPSI.

A remettre au Foyer pour apprentis,
chemin des Pommiers 5, Fribourg.

17-29096



Madame André Nuoffer-Forestier, ses enfants Patricia et Valérie ;
Monsieur Jean-Jacques Nuoffer ;
Madame Jean Nuoffer ;
Monsieur et Madame André Berset-Nuoffer et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Roger Forestier-Jacquet et leurs enfants ;
Les familles Nuoffer, Zbinden, Sinner, Bononcini, Hennard, Forestier, Fortin, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur André NUOFFER

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, parrain, oncle, filleul, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 1er octobre 1979, dans sa 47e année.

Le service religieux aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges où le corps repose, le jeudi 4 octobre à 14 h 15.

Inhumation au cimetière de Saint-Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile : Boulevard des Philosophes 19, 1205 Genève.

GEORGES HUBER

MON ANGE MARCHEA DEVANT TOI

168 pages, 4e édition **Fr. 11.—**

Voici un petit livre simple et profond, sur les anges gardiens, qui pacifiera beaucoup de fidèles. « Je connais peu de livres plus aptes à redonner à l'homme moderne le sens de Dieu, du mystère et du sacré. »
(NOUVELLISTE DU VALAIS)

CHEZ VOTRE LIBRAIRE
EDITIONS SAINT-PAUL PARIS-FRIBOURG

HEINZ SKROBUCHA

LE MESSAGE DES ICÔNES

140 pages, 47 planches couleurs **Fr. 21.—**

Mieux connaître les icônes, mieux comprendre leur langage, c'est ouvrir son esprit et son cœur aux trésors d'une civilisation chrétienne toujours vivante et au Christ lui-même.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE
EDITIONS SAINT-PAUL PARIS-FRIBOURG

Vient de paraître DOM CHAUTARD

L'âme de tout apostolat

Nouvelle rédaction par le Père Bernard Martelet,
moine de Sept-Fons

162 pages, couverture illustrée **Fr. 15.—**

A sa première rencontre avec ses prêtres de Rome, Jean-Paul 1er, le pape « tout sourire », les a invités à se mettre à l'école de Dom Chautard. Déjà Paul VI avait déclaré que la doctrine de Dom Chautard dans *L'âme de tout apostolat* reste d'actualité dans ses affirmations qui incitent à chercher dans la vie intérieure, la source de l'apostolat extérieur.

Un disciple de Dom Chautard qui a vécu près de vingt ans sous sa conduite, vient de réaliser le remaniement du livre. Il nous présente la doctrine authentique de son abbé en la mettant à la portée de tous.

En vente chez votre libraire ou aux
EDITIONS ST-PAUL, FRIBOURG

LE PORTRAIT MINUTE DE...



André Monney

Sacristain

VALLON

Il totalise sans doute, dans la région, le plus grand nombre d'années de fidélité à sa fonction puisque le 30 septembre 1963 déjà l'Association cantonale des sacristains lui décernait le diplôme de membre d'honneur pour 40 ans d'activité et de dévouement à l'église de Carignan. C'est un bail assez extraordinaire en effet que celui qui lie depuis sa tendre enfance M. André Monney, de Vallon, au sanctuaire voisin que dessert aujourd'hui le curé-doyen André Cantin, de St-Aubin. Le dernier curé habitant le presbytère de Carignan avait connu une fin tragique. Il s'agissait de D. Claude-Joseph Monney, qui mourut assassiné le 17 décembre 1844 à l'âge de 76 ans... Plus tard, Carignan fut attribué à Gletterens :

— Depuis 1923, explique le sacristain en fonction à Carignan-Vallon, j'ai œuvré en compagnie de cinq curés domiciliés à Gletterens, soit les abbés Ferrari, Molleyres, Demierre, Roulin et Crausaz. Aujourd'hui, c'est le curé de St-Aubin qui assure le ministère chez nous.

— Comment êtes-vous donc devenu sacristain ?

— Autrefois, c'était ma maman qui s'occupait de l'ornementation. Mes deux sœurs allaient récupérer les fleurs par le village avec une vieille poussette. Mon papa était fossoyeur et sonneur. La place de sacristain étant devenue vacante, ce n'était rien de plus que de combler le vide en la prenant dans la famille. C'était en 1923. A cette époque, il fallait en plus du nettoyage de l'église assurer le chauffage au moyen d'un vieux fourneau à charbon qui avait parfois des retours de flammes pendant la messe...

— Etre sacristain, qu'est-ce que c'est ?

— C'est avoir d'abord une petite vocation, être bien avec tout le monde. Le Bon Dieu pour commencer, son curé ensuite.

— Quelles doivent être les qualités d'un sacristain ?

— Etre profondément croyant, disponible, ponctuel et dévoué. Savoir ensuite ignorer la présence des autres à l'église.

— Vous avez bien connu l'Eglise d'avant le concile. Comment avez-vous accepté la transition dans le secteur du renouveau liturgique ?

— C'était une autre époque. Il y avait beaucoup plus de prestations. Je pense aux Vêpres, aux Complies, au Mois de Marie et j'en oublie. Il fallait préparer l'encens, le pain bénit. Aujourd'hui, tout cela a disparu. Mais je n'ai pas eu de peine à accepter le renouveau liturgique car je pense que cela fut une très bonne chose et qu'il faut vivre avec son temps. C'est clair que j'en ai malgré tout une certaine nostalgie.

— Votre meilleur souvenir ?

— Quêter la farine dans le village pour les hosties au temps des missions avec un petit char à mains. J'allais de ferme en ferme et je dois bien avouer que les cérémonies du soir étaient parfois pénibles...

— Le travail qui vous demande le plus de courage ?

— Je ne vois vraiment pas quoi. C'est toujours de bonne grâce que j'effectue mon service.

— En moyenne, combien d'heures passez-vous à l'église ?

— Elles étaient innombrables autrefois. Aujourd'hui, à Carignan, je suis en principe de service uniquement aux messes dominicales, la sonnerie des cloches et l'entretien de l'église étant confiés à une autre personne. Mon travail principal se résume donc à la préparation des vêtements sacerdotaux pour le prêtre et ceux des enfants de chœur. Ceux-ci sont aujourd'hui si petits qu'il faut bien leur donner un coup de main. Je m'occupe aussi de l'autel et fais les quêtes, c'est important. On ne voit plus les centimes rouges comme autrefois. Ah ! les curés n'aimaient pas ça...

— Parlez-nous un peu de vos fonctions de fossoyeur...

— Ça, c'est un chapitre à part. J'ai creusé jusqu'à ce jour 91 tombes. C'est un métier qui ne trouve pas tant preneur. Au commencement, j'avais 15 fr. par tombe. Heureusement que les temps ont changé. Dans le passé, il fallait même s'occuper encore de la mise en bière...

— Revenons aux fonctions de sacristain. A votre avis, la fonction est-elle bien rémunérée ?

— Je suis content de ce que la paroisse me donne mais la vraie rémunération, je l'attends de l'autre côté.

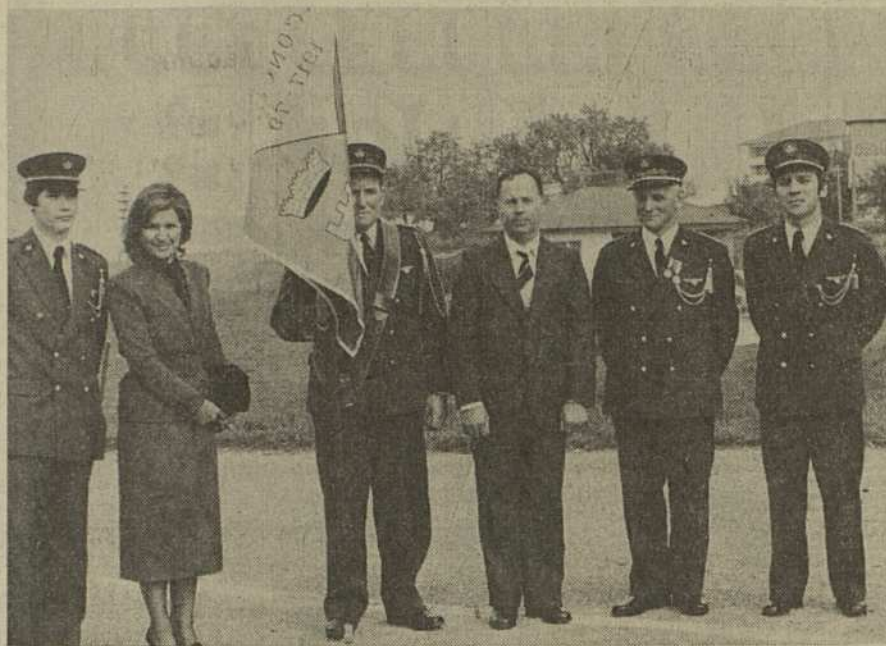
— Des souhaits pour l'avenir ?

— Je regrette la disparition du carillon aux fêtes. On grimait au clocher avec plaisir. Fallait voir ça ! Si je pouvais réentendre le carillon de Carignan, même si je devais aller donner un coup de main car il faut être trois, je pense que j'éprouverais alors un immense plaisir ! Et puis, dans les souhaits, il y a celui de ne pas voir disparaître la fonction de sacristain à Carignan car ce serait vraiment lamentable qu'il n'y ait plus, un jour, de messe célébrée à Carignan. On a quand même nos morts, là, autour de nous !

(Propos recueillis par G. Périsset)

Sarine-Campagne Sarine-Campagne

POUR LES MUSICIENS DE « L'HARMONIE » Nouveau drapeau à Arconciel



A l'heure du concert apéritif, de gauche à droite, M. Bernard Dousse, président ; Mlle Julienne Python, marraine ; le porte-drapeau ; MM. Jacques Fasel, parrain ; Raphaël Wolhauser, directeur et Daniel Chenaux, président du comité d'organisation. (Photo Lib - G.P.)

Fondée en 1917, la société de musique « L'Harmonie » d'Arconciel a éterné dimanche une nouvelle bannière, œuvre de M. Luc Schacher pour le dessin et des sœurs de Béthanie pour la réalisation. Le comité d'organisation de cette fête emmené par M. Daniel Chenaux avait eu l'heureuse idée — et le courage aussi — de marquer l'événement par un concert de trompettes et orgue qui, samedi soir, réunit quelque 200 auditeurs en l'église du village pour applaudir les frères Schmiedhaeusler et M. Philippe Laubscher.

La journée dominicale débuta par un cortège avec l'ancien drapeau qui conduisit musiciens et invités au sanctuaire pour l'office solennel. Dans son homélie, l'abbé Léon Ducret, curé d'Ependes-Arconciel, définit avec beaucoup de justesse et de sensibilité le rôle d'une bannière sous l'angle de l'amitié. « Et en béniissant ce drapeau, dit-il aussi aux musiciens, vous avez voulu que votre esprit soit celui de Dieu, qui élève. » Entourant l'étendard, on reconnaissait ses parrain et marraine, M. Jacques Fasel et Mlle Julienne Python.

La manifestation se poursuivit au cimetière pour un hommage aux défunts, un cortège à travers un village joliment décoré et fleuri, un apéritif sur la place de l'école et un repas dans l'établissement voisin. La partie oratoire qu'entrecoupa de ses excellentes productions le chœur mixte que dirige M. Gilles Monney fut conduite par M. Pierre Telley, inspecteur scolaire. Plusieurs personnalités s'exprimèrent pour dire à « L'Harmonie », à son président, M. Bernard Dousse et à son directeur, M. Raphaël Wolhauser, la joie et le réconfort qu'ils éprouvaient en cette journée qui vit un formidable engagement de la population autour de la société en fête. On entendit MM. Paul Roulin, syndic ; Paul Barbey, délégué du comité cantonal ; Jean-Marie Barras, président du giron et Pierre Telley, également président de paroisse. Il appartint à Mlle Julienne Python de remercier les artisans de cette journée toute de simplicité, mais d'une simplicité combien sympathique et chaleureuse. G.P.

Praroman a fêté son curé



Le curé-doyen Georges Maillard, à gauche, en compagnie de M. Armand Richard, président de paroisse, à la sortie de l'office. (Photo LIB/G.P.)

Journée d'allégresse dimanche à Praroman où l'on fêta sous le soleil les 25 ans de sacerdoce de l'abbé Georges Maillard, curé. Elle fut notamment

marquée, le matin, par une messe solennelle au cours de laquelle M. Armand Richard, président de paroisse, exprima au curé Maillard les sentiments de gratitude de la communauté.

Au cours de ses années de ministère à Praroman, le curé-doyen Maillard a favorisé la rénovation du baptistère et la création de l'ambon, rappelant l'importance de la parole de Dieu. Grâce à sa franche collaboration, à son esprit ouvert et à son amour du dialogue, le doyen Maillard est véritablement devenu à Praroman « l'homme parmi nous partageant nos soucis, participant à nos joies et dispensant pour tous ses dons de cœur et d'intelligence ».

Un apéritif communautaire rassembla à la sortie de la cérémonie la population de la paroisse autour de son chef. Productions du chœur mixte et de la Société de musique se succédèrent pour le plus grand plaisir des participants à la fête. Un repas réunit enfin quelques invités. Il fut pour l'abbé Francis Kolly, major de table, M. Jean-Pierre Wicht, syndic d'Oberried (parlant au nom des autorités des quatre communes de la paroisse) et Mme Nicole Michaud, déléguée du conseil de communauté, l'occasion de complimenter le curé Maillard et, tout simplement, de lui dire un tout grand merci. gp

Boîte aux lettres

La Charte des langues : pas si absurde...

Monsieur le rédacteur,
La lettre signée A.F. qu vous avez publiée sous le titre de « Germanisation : inéluctable » le 27 septembre 1979, en page 23, a un mérite inestimable et surprenant : c'est la première fois, depuis sa sortie de presse en 1969 (soixante-neuf), qu'une appréciation de la « Charte des langues » paraît dans « La Liberté ». Il est vrai que cette « Boîte aux lettres » n'émane pas de la rédaction et ne reflète « pas forcément » son opinion, et il faut en rester conscient. Il est vrai aussi que l'avis de Monsieur A.F. ne correspond pas tout à fait aux espoirs des auteurs de cette charte, qui pensaient faire une œuvre de justice et de paix. Mais quel pas en avant, tout de même, et quel progrès en dix ans !...

C'est un succès sans précédent et qui ne devrait pas rester sans suite : l'heure est peut-être venue, d'ouvrir dans notre presse de langue française un débat sur la « Charte des langues », qui est restée de la plus brûlante actualité, qui représente dix ans d'efforts et de travail minutieux — on peut vraiment dire : de sacrifice — ce que le public fribourgeois continue à ignorer, tandis qu'elle est constamment demandée en Suisse et dans le monde entier, qu'elle a été adoptée par l'Alliance culturelle romande, qu'elle est diffusée par « Pro Helvetia » à titre d'exemple, qu'un professeur de l'Université de Paris s'apprête à en publier une étude et qu'un groupe français prépare, à son sujet, une demande de débat à l'UNESCO.

Monsieur A.F. pourrait ouvrir les yeux, en expliquant d'abord pourquoi cette charte est, à ses yeux, un « document absurde ». Car il l'affirme, mais il ne le prouve pas. Et l'on attend qu'il nous démontre comment le bilinguisme est un « instrument » (aux mains de quels conjurés ?) et comment cet instrument peut être « fourchu, reptilien, donc mensonger ». Il nous dira comment un document absolument impartial, qui ne donne le nom d'aucune langue et d'aucune communauté laissant à la seule objectivité le soin d'agir aussi bien dans un cas que dans l'autre et — soulignons-le — aussi bien à Berne qu'à Fribourg, peut « ériger une minorité soi-disant opprimée en intité privilégiée ». Il nous dira aussi, en passant, qui a écopé la « Charte des droits de l'homme » (donc pas la « Charte des langues ») à propos d'un nom de rue.

Certes, la « Charte des langues » pourrait fort bien s'inscrire dans une « Charte des droits de l'homme » : elle condamne toutes les formes de nationalisme et d'impérialisme linguistiques. Elle n'admet donc ni le fanatisme, ni le despotisme et moins encore le racisme linguistiques. Mais elle ne prône pas le mélange et la confusion. Elle se fonde sur les faits : « L'existence et la présence des langues... sont des faits, transmis du passé au présent. Nul n'y peut rien changer », (art. 8). Ce n'est pas créer le bilinguisme, c'est le constater, là où il existe. Ce qui serait absurde, ce serait de le nier. Et vouloir le supprimer, ce serait vouloir, par exemple, que toute la vie officielle fédérale se déroule en allemand, sous prétexte de majorité.

Parce que, n'est-ce pas, donner aux minorités linguistiques les mêmes droits à la pratique officielle de leurs langues en Suisse — car c'est bien de cela qu'il s'agit, n'est-ce pas — ce serait leur accorder un privilège inadmissible ? Après tout, que ces gens-là apprennent l'allemand ou qu'ils se taisent ? Est-ce bien ce que voudrait Monsieur A.F. ? Ou alors, qu'est-ce qu'il voudrait ?

Cependant la « Charte des langues » n'ouvre pas n'importe quelle communauté à n'importe quelle langue : elle s'en tient au principe territorial. Elle exige l'historicité, connaît des zones exclusives et des zones mixtes limitatives, et fait logiquement la différence entre les communautés anciennement (c.-à-d. plus du tout), partiellement et entièrement bilingues. Est-ce absurde ? Monsieur A.F. nous l'expliquera.

Il est vrai que Monsieur A.F. s'en prend encore à beaucoup de monde et de choses : à l'action gouvernementale (ah ! s'il était conseiller d'Etat !), à la tactique des partis (quel toupet de briguer des suffrages dans une langue minoritaire !), à l'industrialisation (quelle trahison de ne pas laisser toute l'industrie en Suisse allemande !), à la vie administrative (quelle aberration de parler et d'écrire une langue des administrés !) et culturelle (la « Charte » parle de « propositions équitables » ; est-ce un privilège des minorités ?), et à l'Université (dont les étudiants tudesques vont s'incruster à Fribourg). Nous sommes prêts à en débattre avec lui.

Nous ne saurions cependant trop lui conseiller de relire (ou de lire enfin ?) attentivement la « Charte des langues » (elle est en vente au Comptoir de Fribourg)... Eric E. Thilo
(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

L'avenir de Fribourg, sur le plan national, passe par un parti qui a toujours défendu une péréquation financière efficace en faveur des régions les moins favorisées. Radicaux et socialistes favorisent, sur le plan suisse, les grands centres économiques.

17-1017

Votez efficace et utile, votez

PDC

Richemond's

Réouverture
jeudi 4 octobre
dès 7 heures le matin

BIENVENUE A CHACUN

Se recommande :
M. Roulin, le gérant

17-2378

Av. du Midi 13
FRIBOURG TEL. 037.24.93.39

Pub

OÙ?

REMETTRE VOS ANNONCES POUR LA LIBERTÉ

BULLE

Publicitas
Rue de la Sionge 15 029 / 2 76 33 - TX 3 62 12

CHATEL-SAINT-DENIS

Imprimerie Huwiler & Fils SA
Agence Publicitas 021 / 56 73 73

ALBEUVE

Raphaël Beaud
Agent local
029 / 8 13 15

AVRY-DEVANT-PONT

Mme Vve
François
Bovigny
Agent local
029 / 5 21 54

BROC

Benjamin Grangier
Agent local
029 / 6 11 62 - 6 15 13

CHARMEY

Clément Rime
Agent local
029 / 7 14 64 - 7 11 75

SORENS

Séraphin Villoz
Agent local
029 / 5 15 83

VUADENS

Louis Tercier
Agent local 029 / 2 53 21 - 2 37 37

FRIBOURG

Publicitas
Rue de la Banque 2 037 / 22 14 22 - TX 3 62 64

COURTEPIN

Armand Biolley Agent local
037 / 34 25 74 ou 037 / 72 11 55

ESTAVAYER-LE-LAC

Imprimerie Butty SA
037 / 63 12 13

FARVAGNY-LE-GRAND

Mme
Anne-Louise
Rolle
037 / 31 16 73

LUSSY

Louis Meier Agent local
037 / 53 14 33

PRAROMAN-LE-MOURET

Mme
Paul Bongard
Agent local
037 / 33 11 70

PREZ-VERS-NOREAZ

Emile Julmy
Agent local 037 / 30 11 64

ROMONT

Imprimerie P. Bourqui 037 / 52 24 38

VILLARLOD

Arsène Perritaz Agent local 037 / 31 13 45

Que vous habitez en ville ou à la campagne, il existe à proximité de votre domicile une adresse où vous pouvez remettre vos annonces pour tous les journaux.

A vendre (Quartier d'Alt)

IMMEUBLE

de 5 appartements de 3 chambres.

Objet à transformer et à moderniser.

Faire offres sous chiffre 17-500548 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Au centre de la Gruyère à vendre

MAISON 1600 m3

en partie rénovée
2 cuisines, 2 salles de bain,
5 chambres boisées,
possibilité de créer magasin gadgets,
tabacs ou alimentation, év. les deux.

Situation 1er ordre
près d'un but touristique et attractif,

pour traiter 40 000 à 50 000 fr

037-26 13 61

entre 13 et 14 h et 19 h et 20 h 30

17-303542

A vendre, à 12 minutes de voiture du centre de Fribourg

BELLE VILLA

récemment construite comme maison pour deux familles. Situation tranquille avec ensoleillement total.

Contenant :
grande salle de séjour avec cheminée et
salle à manger - bureau - grande cuisine
bien équipée avec coin à manger -
4 chambres à coucher - 2 salles de bains
- 1 WC séparé - débarras - buanderie -
cave - garage - terrasse avec cheminée
terrain 1200 m2

037-24 54 60 entre 8 h 30 et 11 h
lundi à vendredi

17-28944

A louer de suite à MARLY

superbe appartement 3 1/2 pièces

dans petit immeuble locatif
résidentiel de construction récente.
Situation très ensoleillée
et tranquille.

Propriété de la Vita,
Cie d'assurances sur la vie,
à Zurich.

Proximité futur centre commercial.
Loyer mensuel 630.-, acompte
charges 80.-, garage 60.-

17-809

Paul Eigenmann

Géranies immobilières,
Assurances toutes branches,
Gestions diverses
tel. 037 22.32.30

1700 Fribourg route Neuve 1

LES HAUTS DE SCHIFFENEN

A LOUER

pour de suite ou date à convenir

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES-CUISINE APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES

- isolation parfaite
- vue splendide
- place de jeux

Pour location et renseignements :

SSGI J. Ed. KRAMER SA

Place de la Gare 8 FRIBOURG Tél. (037) 22 64 31

17-1706

Soyez votre propriétaire

Si vous êtes d'avis qu'on n'est bien chez soi que dans ses propres murs, venez nous trouver. Vous pouvez compter sur un financement très avantageux, aussi adapté à vos possibilités qu'à vos souhaits. Prenez conseil auprès de la succursale CS la plus proche et demandez-nous la brochure gratuite «Vivre dans ses propres murs».



CREDIT SUISSE
CS

A LOUER

à Granges-Paccot 4, près de l'Université

STUDIOS meublés

dès Fr. 215.- + charges

2 pièces-cuisine meublée

dès Fr. 355.- + charges

Entrée de suite ou à convenir

17-1706



J. Ed. Kramer S.A.
place de la gare 8
1700 Fribourg

037
22 64 31

A vendre à Grésuz
à 1100 m d'altitude une

FERME

transformée en chalet

région de montagne, situation tranquille et ensoleillée, vue magnifique et imprenable sur le paysage de la Gruyère, au milieu des installations de remontées mécaniques été-hiver, jardin, arbres, forêt, 1200 m2 de terrain, aménagée comme appartement de vacances pour 6 à 9 personnes.

Rez-de-chaussée : grand living-salle à manger avec cheminée, escalier et galerie ouverte, cuisine moderne, WC séparé.

Etage supérieur : 4 chambres à coucher, bain-WC + réduit.

Annexe du bâtiment : réduit pour ustensiles de jardinage

Prix à discuter : Fr. 180 000.-

Entrée en jouissance selon entente.

Pour tous renseignements et visites, veuillez téléphoner au 037) 23 45 88

17-1700

A louer de suite à Marly

superbe appartement 4 1/2 pièces

dans petit immeuble locatif résidentiel de construction récente.

Situation très ensoleillée et tranquille.

Propriété de la Vita,

Cie d'Assurances sur la vie,

à Zurich.

Proximité futur centre commercial.

Loyer mensuel 735.-, acompte charges 100.-, garage 60.-

17-809

Paul Eigenmann

Géranies immobilières,
Assurances toutes branches,
Gestions diverses
tel. 037 22.32.30

1700 Fribourg route Neuve 1

A louer

de suite ou à convenir
à 5 minutes de la gare

LOCAUX de BUREAU

Rue Locarno : 90 m2. Prix modéré.

037) 22 99 47

81-31978

Affaires immobilières

agence
immobilière

serge et daniel
bulfiard
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel. 037 22 47 55

Nous vous offrons la dernière des
DIX VILLAS groupées

construites à Glisvies aux portes de Fribourg dans un quartier tranquille et ensoleillé. Cette villa comprend un séjour avec cheminée et coin à manger, 4 chambres, 2 pièces d'eau, cave et lessiverie, garage, terrain privé, choix dans les aménagements intérieurs.

Prix de vente : Fr. 278 000.-.

Visites et renseignements sans engagement.

17-864



A louer
pour le 1.12.79,
ou date à convenir,
à la rue Jean-Marie-
Musy 8

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

Fr. 639.- charges comprises

Régie de Fribourg SA
Pérolles 5 a - 1700 FRIBOURG
037) 22 55 18

17-1817

A vendre à ROSSENS

sortie d'autoroute N 12

VILLA - CHALET

dans un cadre de campagne.
1 salon-salle à manger de 50 m2
avec cheminée, cuisine, 5 chambres,
garage pour 2 voitures.
Terrain : 2700 m2, arborisé.
Impôts communaux très favorables.

Pour traiter : dès Fr. 80 000.-.

17-1609

GAY-CROSIER SA

Transaction immobilière, financière

037/24.00.64

CH-1752 Villars-sur-Glâne - Fribourg Rte de la Glâne 143b

Particulier cherche à acheter

VILLA

de 4 à 5 chambres.

Situation : Fribourg, Marly, Bourguillon.

Ecrire sous chiffre 17-500 546,
à Publicitas SA - 1701 Fribourg

A louer à Pont-la-Ville (HLM)

UN APPARTEMENT de 3 1/2 pièces

L'ère des octobres.

SOGERIM - 037) 22 21 12

17-1104

A VENDRE à Châtel-St-Denis

maison ancienne

en bon état, avec logements mi-confort, grange, places de parc et jardin. Proximité centre.

Nécessaire pour traiter Fr. 50 000.-.

Agence Immobilière H.-J. Friedly

1618 Châtel-St-Denis

037) 56 83 11

17-1627

A louer
au Schoenberg,
rte des Vieux-Chênes
à Fribourg

appartements 4 pièces

Fr. 440.- + charges

appartements 3 pièces

Fr. 335.- + charges

appartements 2 1/2 pièces

Fr. 320.- + charges

Rentiers : Fr. 270.- + charges.

Libres de suite ou date à convenir.

037) 22 44 10

17-4015

A louer
appartement
3 1/2 pièces

de suite ou à convenir.
Fr. 425.-

charges comprises

Beauregard

037) 22 54 41

(heures bureau)

17-303536

A vendre

à Corninboef

VILLA

de 5-6 pièces

- 850 m2 environ

- entièrement

excavée

- terrain arborisé

de 950 m2.

Ecrire sous chiffre

17-2830, à

Publicitas SA

1701 Fribourg

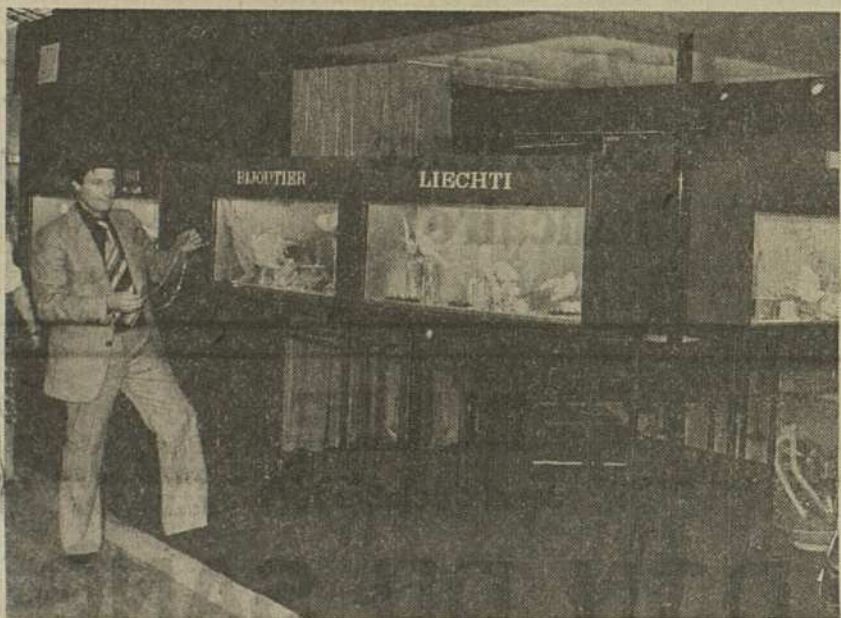
PHOTOS: G.Sciboz, Marly-Centre

LE COMPTOIR EN IMAGES

REALISATION: Publicitas



PROBUREAU FRIBOURG S.à r.l., Pérolles 83, vous propose une gamme très complète pour l'écriture et le calcul. Imprimer, reproduire, copier, projeter. Stand 80.



Pierre LIECHTI, artisan-bijoutier (rue de Lausanne 7), présente dans ses 7 charmantes vitrines ses dernières créations. Nous avons remarqué ce qu'il appelle la renaissance des splendides et traditionnels bijoux fribourgeois en or et émail.



DUPLIREX FRIBOURG SA, stand No 104. Vous trouvez des machines à écrire et multocopier ainsi que la machine à écrire électronique. (Photo Peter Krebs)



Les technologies modernes au service de l'information. IMPRIMERIE SAINT-PAUL

ABBÉ BOVET Trois concerts sous le signe du souvenir

En ce mois d'octobre 1979, chanteurs et chanteuses fribourgeois fêtent le centième anniversaire de la naissance de l'abbé Bovet. Ils se sont souvenus de son vœu très cher: consacrer un dimanche de l'année au chant. Que dans les églises, dans les maisons ou sur les places des villes et villages s'unissent les voix des enfants et de leurs aînés pour chanter, tout simplement.

Ce prochain dimanche 7 octobre — celui du centième anniversaire précisément — a été décrété « jour de chant ». Sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois, qui étrennera l'an prochain sa nouvelle bannière, un trio de concerts est annoncé. A Bulle, le 6 octobre dès 20 h 15 à l'aula de l'Ecole secondaire, concert par le chœur d'hommes « La Mutuelle » de Fribourg, les chœurs mixtes d'Arconciel, Broc, Châtel-St-Denis, Epagny, La Tour-de-trême et Vuadens. A Ependes, le 6 octobre à 20 h 15 aussi mais à la grande salle, concert par la Société de chant de la ville de Fribourg, les chœurs mixtes de Corpataux-Magnedens, Ependes, Ursy et St-Nicolas, de Fribourg. Une semaine plus tard, soit le 13 octobre à Cousset (20 h 15 au centre scolaire), concert par les chœurs d'hommes de Fribourg, Estavayer-le-Lac et Morat, les chœurs mixtes de Bulle et « La Villanelle » de Cousset.

Le comité cantonal des chanteurs fribourgeois compte sur une large participation du public, notamment des membres des sociétés vocales et des amis du chant. Ces concerts seront l'occasion de chanter d'abord mais aussi et surtout de fraterniser. (Com.)

Sur les ondes

C'est du centre équestre de Corminboeuf que la Radio romande diffusera le dimanche 7 octobre l'émission du centenaire de l'abbé Joseph Bovet.

Le matin, la messe catholique sera radiodiffusée avec la participation du chœur mixte de Grandvillard, que nous retrouverons à l'émission radiophonique de l'après-midi à 13 h, où il interprétera les chants religieux du programme, sous la direction de P. Bersier. C'est le Chœur de l'Intyamon, dirigé par P. Robadey, qui tiendra la partie patoisanne du répertoire, alors que les Quatre Saisons, sous l'impulsion de M. Ducarroz, se réservent la partie profane en français. Les Marmousets seront également présents, sous la direction de la toujours jeune et dynamique Mme Jeanne Menétrey, et interpréteront les chants d'enfants du barde fribourgeois, alors que la Concordia, dirigée par B. Chenaux, assurera la diffusion des partitions instrumentales. (Com.)

Fêtes de 1981 : les districts aussi

Par l'entremise de leurs préfets, tous les districts seront invités à apporter leur contribution traditionnelle ou originale au cortège du 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération: groupes costumés (historiques ou folkloriques), sociétés instrumentales, chars, etc... Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Bien que la journée officielle du 28 juin 1981 soit encore fort lointaine, le Comité d'organisation invite les sociétés à vocation musicale, folklorique, théâtrale, ainsi que tout autre groupe intéressé à participer à cette importante manifestation et à s'annoncer auprès de la Préfecture de leur district. (Com.)



Journées des arts et métiers

Stands 13 h - 22 h
15.00: Halle des fêtes
Conférence des arts et métiers fribourgeois
14.30: Le clown Charlton sur le podium du Comptoir
19.30: Soirée du Lac et de la Singine
Fanfare du Bas-Vully
Trachtengruppe Taters
Orchestre Babylonia
Invités du jour:
Le Comptoir de Martigny
par contact téléphonique
Les Haricots rouges
orchestre Dixieland
déambule dans le Comptoir de 17 h à 19 h
17-725



DANS L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE Quatorze nouveaux diplômés



« Une piste d'envol plus qu'un terrain d'atterrissage », comme l'a souligné M. Jacques Vaucher, inspecteur des classes spéciales, à l'intention des nouveaux diplômés. (Photo Magnin)

Vendredi a eu lieu à l'Institut de pédagogie curative la cérémonie de remise des diplômes aux maîtres de l'enseignement spécialisé. Elle s'est déroulée en présence du directeur de l'Instruction publique, M. Marius Cottier, du recteur de l'Université, M. Bernhard Schnyder, ainsi que du président de la commission de l'Institut, le Père Norbert Luyten et des professeurs Eduard Montalta et Urs Häberlin, l'ancien et le nouveau titulaire de la chaire de pédagogie curative.

C'est pour répondre à une pressante demande de la Direction de l'Instruction publique que l'Institut de pédagogie curative a mis sur pied un cinquième cours de formation en emploi pour maîtres de l'enseignement spécialisé. En effet, jusqu'en 1976 un grand nombre de maîtres de l'enseignement spécialisé titulaires d'une classe spéciale n'avaient pas les qualifications requises pour ce genre de travail. Généralement brevetés de l'enseignement primaire ou titulaires d'une maturité fédérale, ils avaient été placés dans le champ de l'enseignement spécialisé en raison des grands besoins de l'époque. En conséquence, la Direction de l'Instruction publique et l'Institut de pédagogie curative ont signé une convention établissant les dispositions générales d'un tel cours.

Les participants — 22 au départ — ont été sélectionnés sur la base de leur diplôme (brevet d'enseignement primaire ou maturité fédérale). Le cours conçu sur une base nouvelle a été programmé sur trois années (septembre 1976 à juillet 1979) et sur une base de 1200 heures minimum. Par ailleurs, les candidats ont effectué des stages dans d'autres classes que la leur, ont élaboré deux tra-

vaux de séminaire et ont subi des examens pratiques, écrits et oraux en tous points comparables à ceux que subissent les étudiants des cours dits « ordinaires ».

S'adressant aux quatorze nouveaux diplômés, M. Cottier s'est réjoui de constater, tout comme M. Schnyder, que la Haute Ecole n'est pas seulement engagée dans la recherche mais aussi dans l'enseignement. L'Université doit rendre des services, dans la mesure de ses possibilités, au canton. Le directeur de l'Instruction publique saisit aussi l'occasion de remercier le professeur Montalta pour le travail qu'il a accompli durant ces trente dernières années.

Agrémentée d'intermèdes musicaux et d'un télégramme de félicitations émanant de l'ancien responsable du cours, M. Jacques Spérisen, actuellement au Canada comme professeur invité, la séance s'acheva par une allocution du Père Luyten. Remerciant les autorités pour la confiance qu'elles témoignent à l'Institut de pédagogie curative, il a souligné que les institutions fribourgeoises telles que les Buissonnets, l'Office des mineurs ou autres ont aussi contribué à la réussite du cours extraordinaire. (Lib-ip)

Portes ouvertes à l'Ecole des métiers UNE JOURNEE HISTORIQUE POUR LES ANCIENS



Un professeur qui sait capter l'attention des anciens et des éventuels futurs élèves de l'établissement. (Photo Lib/JLBi)

Samedi dernier, l'Ecole des métiers de Fribourg a organisé une journée « Portes ouvertes » dans ses ateliers, dans le but d'informer les élèves des écoles secondaires et le public en général sur les possibilités d'apprentissage que l'on peut y faire, sur l'enseignement tant théorique que pratique qui y est donné, et sur les moyens utilisés (machines, appareils, laboratoires).

A cette occasion, les ateliers d'apprentissage étaient en activité; les apprentis occupaient leur place de travail habituelle, tandis que professeurs et maîtres de pratique étaient à disposition des visiteurs.

Le jour même, l'Association des anciens élèves des enseignements techniques de Fribourg (AETF) fêtait le 75e anniversaire de sa fondation. Fondée à Fribourg en 1904, cette association comprend actuellement plus de 300 membres. Elle permet aux jeunes diplômés de trouver un appui lors de leurs premiers pas

dans la vie professionnelle, tout en renforçant les liens entre l'Ecole et ses anciens élèves.

Après une visite des ateliers, salles de cours et laboratoires du nouveau bâtiment de l'Ecole d'ingénieurs, l'amicale se retrouva dans la salle de gymnastique de Marly-Cité pour la soirée officielle. Les participants — parmi lesquels se trouvaient des représentants de l'Association des anciens élèves des lycées techniques de Marseille, jumelée depuis 1967 avec celle de Fribourg — entendirent plusieurs allocutions, dont celle de M. Pierre Dreyer, directeur de l'Intérieur, de l'Industrie et du Commerce et M. Edouard Boivin, président d'honneur de l'AETF.

La commune de Marly offrit les vins d'honneur, et ce furent tour à tour le corps de musique « La Gerin », le groupe « Le Bluet » et les Majorettes de Marly qui égayèrent le repas. C'est par la danse que s'acheva la soirée. (Lib.)

LA LIBERTÉ AU COMPTOIR, C'EST VOTRE CHANCE

79

Les
cartes de
participa-
tion sont dis-
tribuées à notre
stand **172**

Participer à
notre chance 79 en
vaut la chandelle :
1 x 1000.-
3 x 500.-
10 x 200.-
15 x 100.-
20 x 50.-

LA LIBERTÉ
"UN ATOUT DANS
VOTRE
JEU"

Régie des annonces de LA LIBERTÉ :
Publicitas SA - Rue de la Banque 2
1700 Fribourg - Tél. 037/22 14 22

La transmission instantanée des cours de bourse et devises,
au moyen d'appareils modernes,
vous est présentée par l'UBS au Comptoir de Fribourg 1979.



Stand No 25

25 ans
d'expérience
bancaire

17-804

Vos amis et invités
se délecteront
en savourant le civet
de lièvre, la gigue
de chevreuil, etc., au
Buffet de la Gare
R. Morel, Fribourg

BULLE

Jeudi 4 octobre 1979

DON DU SANG

HOTEL DES HALLES, place de l'Eglise
de 17 h à 21 heures

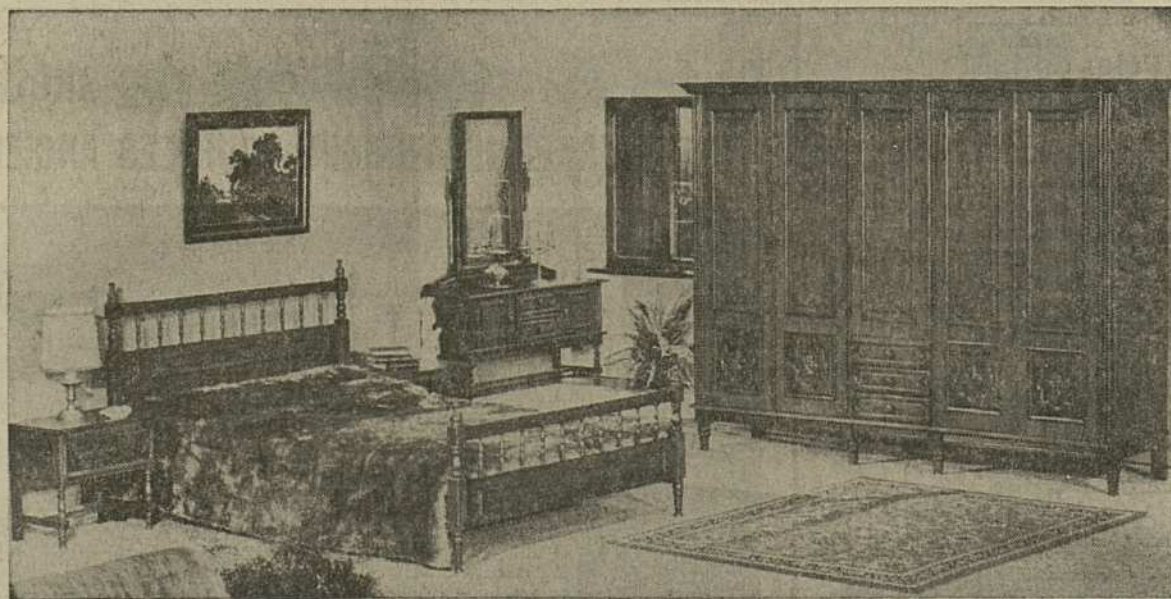
Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de toute
personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans.

Aidez-nous à sauver des vies humaines !

Section
des samaritains
de Bulle

Centre de transfusion CRS
Hôpital cantonal
FRIBOURG
17-515

EXTRAORDINAIRE...



Une chambre à coucher complète en chêne véritable, façon massif avec 1 grand lit de
160 cm, 2 tables de nuit, coiffeuse avec miroir basculant et grande armoire 4 portes

Fr. 2880.-

Livable également avec 2 lits jumeaux
pour seulement
pour **Fr. 3280.-**

Livable également avec armoire 5 portes, y compris
 tiroirs avec un supplément de Fr. 270.-

Livraison et montage gratuits
Modèle exclusif

Cette chambre à coucher
est exposée à notre stand
du Comptoir de Fribourg
du 28.9. au 7.10.1979

MEUBLES

G. Bise
S.A.

☎ 44 10 44
TAVEL

1500 m après le Bureau des automobiles
Nos expositions sont ouvertes chaque **JEUDI SOIR**

17-300

A vendre

JEEP CJ 6
1973, 56 000 km,
Fr. 12 000.-
MERCEDES 250
1974, 117 000 km,
Fr. 11 500.-
ALFA SUD 1200
1976, 60 000 km,
stéréo, Fr. 4600.-
CHRYSLER
SIMCA 1307 GLS
1976, avec stéréo,
42 000 km,
Fr. 5500.-
AUDI 80 L, 1300
1976, avec radio,
Fr. 5000.-
VW GOLF LS
1600
1976, radio,
Fr. 6500.-
VW GOLF 1300
mod. 1980, neuve,
Fr. 12 500.-
VW 1600 autom.
1973, radio,
Fr. 2500.-
VW 1302
1970, 84 000 km,
Fr. 2200.-
Chaque véhicule
expertisé.
Echange - acompte.
☎ (037) 38 12 67
17-1700

A vendre

Peugeot
305 SR
1979, beige, 7800 km,
toit ouvrant, garantie.
☎ (031) 43 00 44 bur.
☎ (037) 24 76 66 soir
17-303500

A VENDRE

		Par mois
Ford Taunus 1,6 l, 78	17 000 km	10 200.- 277.-
Alfa Romeo Nuova 1,6 l 75		
	50 000 km	7 500.- 208.-
Citroën CX 2200, 76	67 000 km	7 800.- 217.-
Datsun break 1200, 77	16 000 km	7 000.- 194.-
Fiat 127 CL, 78	13 000 km	6 500.- 181.-
BMW 1602, 74	90 000 km	6 200.- 167.-
Mazda 323 GL, 78	40 000 km	6 500.- 181.-
Ford Granada 1,7 l, 76	55 000 km	6 500.- 181.-
VW Pick-Up, 72	87 000 km	5 900.- 164.-
Opel Comodore GS, 72		
	100 000 km	3 500.- 97.-
Peugeot 504, 72	100 000 km	3 300.- 91.-
Opel Blitz, pont al., 68,		
	M 30 000 km	7 800.- 217.-
Valiant 14 CV, 67	120 000 km	2 800.- 78.-
Lancia Beta coupé, 1,8 l, 75		
	59 000 km	8 800.- 245.-
Mini 1000, 72	67 000 km	2 000.- 55.-
Jeep Renégate, neuve, 15 % de rabais		522.-

Véhicules expertisés et garantis

GARAGE DE BOURGUILLON ☎ 037-22 22 16
17-627



souvent imité, jamais dépassé

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MEDICALE

Fribourg : (037) 23 36 22 Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital de Riaz)
Estavayer : (037) 63 21 21 (Hôpital)
Romont : se renseigner au (037) 52 27 71
Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41 (Hôpital de Châtel)
Morat : (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence)
Payerne : (037) 61 17 17 (police) ou 62 11 11 (Hôpital).

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg : (037) 22 33 43. Dimanche et jours fériés, de 10 h à 11 h 30. Samedi de 8 h à 11 h 30. Autres jours : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.
Payerne : se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du mercredi 3 octobre : Pharmacie St-Barthélémy (Rte de Tavel 2).

Bulle : renseignements au (029) 2 33 00. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.
Estavayer : le dimanche de 9 h 15 à 11 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15.
Romont : samedi dès 16 h, dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.
Châtel-St-Denis : après 19 h et le dimanche, en cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Morat : de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h à 12 h. De 21 h à 08 h, s'adresser au (037) 71 20 31.
Payerne : dimanche de 11 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne : jusqu'à 20 h du lundi au vendredi.

AMBULANCE

Fribourg : (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital) ou (029) 2 56 66 (Police).
Estavayer : (037) 63 21 21.
Romont : (037) 52 13 33 ou 52 27 71.
Châtel-St-Denis : (021) 56 71 78 ou 56 72 21.
Wünnewil : (037) 36 10 10.
Morat : (037) 71 28 52 ou 71 21 14 ou 71 20 31.
Payerne : 17.

POLICE

Appel urgent : 17
Police de la circulation : (037) 21 19 11
Postes d'intervention :
Fribourg : (037) 21 17 17
Bulle : (029) 2 36 66
Estavayer : (037) 63 13 05
Romont : (037) 52 23 59
Châtel-St-Denis : (021) 56 72 21
Morat : (037) 71 20 31
Tavel : (037) 44 11 95
Payerne : (037) 61 17 77
Feu
Fribourg : 18
Autres localités : (037) 22 30 18

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin : (029) 2 56 66.
Helicoptère : (029) 6 11 53.
Lac de la Gruyère : (029) 2 56 66 ou (029) 5 21 44 ou 71 45 14 05.
Lac de Morat : (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully); 75 17 50 (Avenches); 21 19 11 (Morat).
Lac de Neuchâtel : (037) 63 13 05 (Estavayer); (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal : 037 - 82 21 21.
Heures de visites : chambres communes tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h; chambres privées tous les jours de 14 à 20 heures.
Hôpital Daler : 037 - 82 21 91.
Heures de visites : chambres communes en semaine de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.
Clinique Garcia : 037 - 71 31.
Heures de visites : tous les jours de 12 à 21 heures.
Clinique de l'Anne : 037 - 81 21 31.
Heures de visites : chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.
Heures de visites : chambres communes de 14 à 15 h (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 à 20 h.

Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h.
Billens : 037 - 52 27 71.
Heures de visite : tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h.
Châtel-St-Denis : 021 - 56 79 41.
Heures de visites : chambres communes et mi-privées de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30; dimanche et jours fériés de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h; chambres privées jusqu'à 20 h 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Méruz : 037 - 72 11 11.
Heures de visites : de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.
Tavel : 037 - 44 13 83.
Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.
Payerne : 037 - 62 11 11.
Heures de visites : tous les jours de 12 h

45 à 13 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30; chambres privées jusqu'à 21 h; samedi et dimanche de 12 h 45 à 14 h 50 et de 18 h 45 à 19 h 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg : 22 11 56. Location de spectacles : 22 61 85 Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme : 23 33 63. Rte-Neuve 8, Fribourg.
Poste principale de Fribourg. Guichet urgent : lundi à vendredi de 12 à 13 h 30, 18 h 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h et de 14 à 17 h. Dimanche de 19 à 20 h. Guichet du télégraphe : lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h 30 et de 17 à 21 h.

Aides familiales

Fribourg : Office familial : 22 10 14; Mouvement populaire des familles : tél. 24 56 35; Paroisse réformée : 46 18 45.
Sarine-Campagne : 45 12 15.
Grusère : 029 2 83 75.
Soins à domicile : 22 93 08.
Babysitting : 22 93 08.

Crèche universitaire : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedel 9, Marly.

Crèche de la paroisse réformée : 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions. Chemin des Bains 1. Fribourg.

SOS futures mères : 23 44 00 (permanence). Villa Myriam : 22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.

Consultations conjugales : 22 54 77. Mardi mercredi et vendredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française de 14 à 17 h. Square des Places 1, Fribourg.

Centres de planning familial

Fribourg (Square des Places 1) : 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. De préférence sur rendez-vous.
Riaz (Hôpital) : 037 - 22 83 22 ou 029 - 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.
Estavayer-le-Lac (Hôpital) : 22 83 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement.

Parents-Service : 037 - 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h en allemand et de 14 à 16 h en français. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : 037 - 22 84 88.

Mouvement de la condition paternelle : 022 - 20 94 17 ou 44 44 84. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires, et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : 22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.

Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme : 22 27 47. Mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous. Pérolles 8, Fribourg.

Ligue fribourgeoise contre le cancer : 24 99 20. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.

Radiophotographie publique : le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.

Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 sur rendez-vous uniquement. Hôpital cantonal, Fribourg.

Release. Centre d'accueil et d'information pour les jeunes : 22 29 01. Mardi-jeudi de 16 à 19 h et vendredi-samedi de 15 à 20 h. Rue des Alpes 30, Fribourg.

Clinique des Platanes : 26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanes du mardi au vendredi de 9 h à 10 h. Avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.

A.A. Alcooliques anonymes : 26 14 89. Case postale 29, 1701 Fribourg.

Service consultatif des locataires : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h. Rue Pierre-Aebly 217, Fribourg.

Protection des animaux : Refuge pour chiens à Montécru : 33 15 25. Inspecteur cantonal : 24 84 61 les mardi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h.

Contrôle des champignons : tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30 (sauf le dimanche). Rue des Epouses 143. 1er étage. Samedi : de 7 h à 9 h 30 et de 17 h à 18 h 30. Rue des Epouses 143. 1er étage. Mercredi matin : de 7 h à 9 h 30, sur la place du marché.
Service d'hygiène de la ville, rue des Epouses 143, 1700 Fribourg.

MUSEES

FRIBOURG

Musée d'art et d'histoire : fermé pour cause de rénovation.
Musée d'histoire naturelle : lundi-vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h; samedi et dimanche de 14 à 17 h. entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
Jardin botanique : lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

Musée grüerien : mardi-samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Mercredi jusqu'à 21 h 30 (visite commentée à 20 h). Dimanche de 14 à 17 h. Fermé dimanche matin et lundi.

ESTAVAYER-LE-LAC

Musée folklorique : tous les jours de 9 à 11 h et de 14 à 17 h, sauf le lundi.

MORAT

Musée historique : tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h 30.

TAVEL

Musée singinois : mardi, samedi et dimanche de 14 à 18 h.

PAYERNE

Musée Jomini : de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

FRIBOURG

Bibliothèque cantonale et universitaire : lundi 10 h-22 h; mardi à vendredi 8 h-22 h; samedi 8 h-16 h. Prêt à domicile : du lundi au samedi de 10 h à midi et de 14 h à 16 h.

La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture : lundi, de 14 h à 18 h; mardi, de 14 h à 18 h; mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h; jeudi, de 14 h à 18 h; vendredi, 14 h à 19 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, avenue de Rome.

Deutsche Bibliothek : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 19 h. Samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.

Bibliothèque St-Paul : mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi de 9 à 11 h 30. Pérolles 42.

Ludothèque : Mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h à Granges-Paccot 3; vendredi de 15 h à 17 h 30 à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

Bibliothèque du Musée : mercredi de 17 à 20 h, jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 20 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

Bibliothèque publique : le mardi de 14 à 15 h 30, mercredi de 16 à 17 h 30, jeudi de 19 à 20 h 30, samedi de 10 à 11 h 30.

CHATEL-SAINT-DENIS

Bibliothèque publique : mardi et jeudi de 14 à 16 h, mercredi de 19 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 11 h 30. (Ecole secondaire).

MORAT

Bibliothèque de la Ville : lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h, vendredi de 20 à 22 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 heures.

PAYERNE

Bibliothèque publique : le mardi de 18 à 22 h.

CURIOSITES

BULLE

Orchestron « Soléa », automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYÈRES

Château : ouvert tous les jours de 9 à 18 heures.

Fromagerie de démonstration : de 8 h à 18 h 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Schenberg : lundi et mardi de 12 à 14 h et de 16 à 22 h. Mercredi de 8 à 22 h. Jeudi et vendredi de 8 à 14 h et de 15 h 30 à 22 h. samedi et dimanche de 8 à 20 h.

Piscine du Levant : tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 22 h. Samedi et dimanche, de 8 h à 20 h.

BULLE

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mercredi de 18 h 30 à 21 h 30 - vendredi de 18 à 22 h - samedi de 14 h 30 à 17 h - dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.

CHARMEY

Piscine de Charmey : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h, samedi de 15 h à 19 h, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

CHATEL-SAINT-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mardi-vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

MORAT

Piscine couverte : lundi de 14 à 21 h, mardi de 11 h à 21 h, mercredi-vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h.



Position surélevée en cas d'insolation de congestion cérébrale, de difficultés respiratoires.

Manifestations du jour

Château de Gruyères : Exposition de céramique paysanne suisse du XVIIe au XIXe siècle, ouvert de 9 à 12 h et 13 h à 17 h.

Galerie Mara : Exposition de gravures de Maria Okolow-Podhorska, ouvert de 14 h 30 à 18 h 30.

Galerie RB : Exposition du sculpteur Emile Angéloz, ouvert de 15 à 18 h 30.

Galerie de la Cathédrale : Exposition de peintures et tapisseries de Charles Monnier et sculptures de Perusino, ouvert de 14 h 30 à 18 h 30.

Archives de l'Etat : Exposition Trésors monétaires du Moyen Age trouvés en Suisse, ouvert de 14 à 17 h.

Salle paroissiale de St-Pierre : à 20 h 15, conférence organisée par Amnesty International, campagne contre la peine de mort, avec Claude Charmes.

Pérolles : Comptoir de Fribourg, ouvert de 13 à 22 h.

Communiqués

Eglise des Cordeliers

Jeudi 4 octobre : fête de saint François d'Assise : les communautés des Capucins, Franciscains et Cordeliers invitent tous les fidèles à une Célébration eucharistique qui aura lieu en l'église des Cordeliers, jeudi à 18 h 30, présidée par le P. Gervais Aebly, supérieur régional des Capucins; la prédication sera assurée par le P. Jean-Dominique Barthélemy OP, professeur à l'Université de Fribourg. Autres messes pour jeudi : 6 h 30, 7 h 30 et 8 h.

Cinéma

FRIBOURG

Capitole : — **Prophécy, le monstre** : 16 ans.
Corso : — **Moonraker** : 12 ans.
Eden : **Doux, dur et dingue** : 16 ans.
Alpha : — **Soleil de feu** : 18 ans.
Rex : — **Clair de femme** : 16 ans.
Studio : **Le jeu de la mort** : 16 ans.
PAYERNE
Apollo : — **Retour** : 16 ans.

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE JUSQU'A CE SOIR

Nord : ensoleillé, mais avec de nombreux brouillards matinaux sur le Plateau.
Sud : en partie ensoleillé.

SITUATION GÉNÉRALE

Une perturbation atlantique s'approche des côtes françaises, mais, pour l'instant, la progression vers l'Europe centrale est freinée par la zone de haute pression qui s'étend de la Scandinavie aux Balkans.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Nord des Alpes et Alpes : persistance du temps automnal, ensoleillé et doux, avec de nombreux brouillards matinaux sur le Plateau (limite supérieure 600 à 800 mètres). Températures prévues : 3 à 8 degrés au petit matin, 15 à 20 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré proche de 3000 mètres. Vents faibles et variables.

Centre et sud du Tessin : très nuageux le matin, éclaircies l'après-midi.

EVOLUTION PROBABLE POUR JEUDI ET VENDREDI

Même type de temps jeudi, mais risque d'aggravation à partir de l'ouest vendredi. (ATS)

COMPTOIR FRIBOURG

concours quotidien

INTERMAZOUT PROTECTOR SYNDICAT AGRICOLE DE LA GRUYÈRE

Gagnant de la journée du 2 octobre :

M. Stéphane Renevey, rte de la Gruyère 33, 1700 Fribourg

17-12252 B

VOTRE OPTICIEN...



Pérolles 12 Fribourg ☎ 22 22 05 17-582

Nos compliments



CORMINBŒUF Quatre fois vingt ans

Mme Alice Remy-Vonlanthen a fêté, le 28 septembre, ses quatre fois vingt ans. Travaillieuse acharnée, elle a élevé, aux côtés de son époux, une famille de six enfants. Mme Remy qui vit à Corminbœuf, est dix-huit fois grand-mère et cinq fois arrière-grand-mère. Toute sa famille s'est réunie autour d'elle pour la circonstance. Nos compliments.

(Lib.)

FRIBOURG Heureuse octogénaire



Mme Marguerite Fisch, née le 3 octobre 1899, domiciliée à Fribourg, fête son 80e anniversaire entourée de ses enfants et petits-enfants. Nos félicitations.

(Lib.)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur :
 Imprimerie et Librairies St-Paul SA
 1700 Fribourg

Administration :
 Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
 1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
 (037) 81 11 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements :

	6 mois	12 mois
Suisse	60.—	115.—
Etranger	120.—	220.—

Rédaction :
 Rédacteur en chef : François Gross
 Rédacteurs RP :

Jean-Luc Pillier (secrétaire de rédaction)
 Pierre-François Chalon, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Jean-Jacques Robert, Nicolas Ruffieux (Fribourg), Charles Bays

Cinéma

ALPHA 20 h 30 - 18 ans
En français - PREMIERE
Peter GRAVES - Ray MILLAND
SOLEIL DE FEU
Un film d'une atroce cruauté

CAPITOLE 20 h 30 jusqu'à mercredi
1re VISION
C'est vivant, ne bougez pas. Il n'y a
nul endroit où aller, ça vous troublera
PROPHETCY
LE MONSTRE

CORSO 20 h 30 - 12 ans
En français - 5e SEMAINE
ROGER MOORE est James Bond 007 dans
MOONRAKER
Désormais, l'espace appartient
à JAMES BOND 007

EDEN 21 h - ME dernier jour
En français - 18 ans
Avec Clint Eastwood tous les coups
sont permis
DOUX, DUR ET DINGUE

REX 15 h et 20 h 30
2e SEMAINE
YVES MONTAND et ROMY SCHNEIDER
DANS UN FILM DE COSTA-GAVRAS
CLAIR DE FEMME
... pour redécouvrir le plaisir d'être au
cinéma. (Robert CHAZAL, FRANCE-SOIR)

STUDIO 15 h et 21 h
En français - 18 ans
Pour la première fois à Fribourg
5 ans après sa mort, son dernier combat
BRUCE LEE
LE JEU DE LA MORT

CAVE CABARET

Les Haricots Rouges
20 h 30 - Jazz New-Orleans
Jeudi 11 et vendredi 12 octobre
Location : Le Luthier Musique
Rue de Lausanne 83 ☎ 22 11 67

CHAUD 7

BIERE CARDINAL
...moment d'amicie

ACTION
Magnifiques Golden
ménage par c, le kg 0.50
MARCHÉ
GAILLARD, Marly
EPICERIE
RIEDO, Belfaux

CINEMA CAPITOLE
FRIBOURG
Jeudi 18 octobre à 20 h 30
La musique en folie...
Unique concert du groupe folk
suisse
ARISTIDE
PADYGROS
Prix unique : Fr. 12.—
Location : caisse principale
LA PLACETTE, ☎ 81 21 41
17-1091

Prix Unip



ELIDA 2.40
Baume pour les mains 125 ml



Deo-Douche Rexona 2.75
150 ml



Rexona 2.90
Deo Spray sport
fresh, activ, tropic 155 g 125 g



mentadent 2.90
Brosse à dents
antiplaque 125 g



mentadent 4.90
Dentifrice 2 pièces 2x 115 g



Gloria 3.90
Shampooing
6 sortes 2 pièces 2x 150 ml



Gloria 3.90
Laque pour cheveux
normal, sec, gras 350 g



Gloria 2.90
REVITALISANT
pour les cheveux 200 ml

UNIP

L'Imprimerie Saint-Paul : à deux pas de chez vous !

Jeudi 4 et vendredi 5 octobre
devant notre magasin
démonstration
avec
dégustation
d'huîtres creuses

3 huîtres avec 1 verre de vin blanc
Fr. 3.—
Profitez-en !

Un écailleur français vous démontrera
comment ouvrir et déguster les huîtres.

COMESTIBLES



Rue de Romont 23 - Fribourg
☎ (037) 22 64 44

AVIS
Dès maintenant
à la
boutique
ITALIA
Bd de
Pérolles 17
Fribourg

ATELIER DE RETOUCHES

pour toute confection
dames + messieurs.

Service rapide et soigné

17-1225



CLÔTURES
métalliques et bois

Service rapide et soigné

FELIX VORLET ☎ 037-24 57 02

Pépiniériste - Paysagiste

Route de l'Eglise 9 Villars-sur-Glâne
17-902

La mer ou le lac ?
Nous avons les deux !
Savoureuses truites,
sandres, exquises,
soles délicates, au
Buffet de la Gare
R. Morel, Fribourg

MACHINES
A COUDRE
d'occasion
entièrement révisées
et garanties.
Prix minimum
Fr. 180.—
ELNA SA
Bd de Pérolles 17
☎ 037-22 61 52
18-5053

A vendre
20 duvets
de 79.— à 98.—.
F. Chopard
Rte de Villars 115
Fribourg
☎ (037) 24 29 14
17-306

A VENDRE
en action
THUYAS
occidentalis
50/60 cm avec motte
Fr. 5.30 la pièce
70/80 cm avec motte
Fr. 6.50 la pièce
THUYAS
fastigiatus
50/60 cm avec motte
Fr. 6.— la pièce
70/80 cm avec motte
Fr. 7.— la pièce
THUYAS
occidentalis
40/60 cm sans motte
Fr. 3.— la pièce
50/80 cm sans motte
Fr. 4.— la pièce
Charmilles
70/80 cm
Fr. 4.— la pièce
90/100 cm
Fr. 4.70 la pièce
110/120 cm
Fr. 5.50 la pièce
Berberis
roses ou verts
50/60 cm
Fr. 5.— la pièce
70/80 cm
Fr. 6.— la pièce
Hypericum
en pots, Fr. 1.90 pce
Lonicera
en pots, Fr. 1.60 pce
Cotone-
asters
en pots, Fr. 1.60 pce
☎ 037 - 31 19 15
17-29021

A vendre
OPEL
KADETT
1200 Spécial
4 portes, 47 000 km,
Fr. 6500.—
DATSUN
1800 Break
1978, 5 portes,
15 000 km, Fr. 9300.—
Expertisées et
garanties + diverses
voitures d'occasion.
Facilités de paiement
☎ (037) 46 18 28
17-618

NOUS NE VENDONS PAS DES « PRIX »

Mais des meubles
de qualité

Les meubles suisses de qualité ne sont pas vendus à des prix imbattables,
mais raisonnables ; ils vous assurent des joies plus durables.

En achetant du meuble suisse vous assurez le maintien des places de tra-
vail dans notre industrie. Le meuble suisse porte l'emblème de **qualité** :

« Meubles suisses SEM »

MAISON
PAUL LEIBZIG
FABRIQUE DE MEUBLES SA
GRAND'PLACES 26, FRIBOURG

Tél. 037-223558

DEPOSITAIRE-CONSEIL

DU CONFORT SUPERBA

17-309

Préparation du forum pastoral interdiocésain de Suisse (1981)

Si l'on veut résoudre la question des ministères dans l'Eglise, la réflexion doit partir de la mission, de la vie et des besoins des paroisses, des mouvements et des communautés de base. C'est le résultat des discussions auquel est arrivée la Commission de préparation du 2^e Forum pastoral interdiocésain samedi à Zurich. La Conférence des évêques suisses a fixé ce forum au 28-31 mai 1981 à Lugano. Selon la liste des priorités établie par le 1^{er} forum le 8-10 décembre 1978 à Einsiedeln, les délégués de toute la Suisse aborderont en 1981 les ministères dans l'Eglise. La Commission de préparation est présidée par le P. Amadeo Grab OSB, Einsiedeln. Elle comprend des délégués des Conseils pastoraux et des mouvements d'apostolat des laïcs. Le secrétariat est à nouveau auprès de l'Institut de sociologie pastorale à St-Gall.

LA CORESPONSABILITE DE TOUS

Les options fondamentales arrêtées par la Commission de préparation sont identiques à celles qui sont à la base du Synode 72 dans le texte 4 : « L'Eglise aujourd'hui » et dans le texte 3 : « Les ministères ». On veut éviter que le Forum pastoral s'enlise dans la discussion de ce qu'on appelle parfois « la crise du sacerdoce » liée à des questions posées par le diaconat permanent, le célibat des prêtres, l'ordination des « viri probati », la place de la femme dans l'Eglise. On a dit très clairement que la crise du sacerdoce trouvait son fondement dans « la crise de la communauté ». Car là où les communautés sont de taille humaine, vivantes et missionnaires, la participation et la coresponsabilité de tous et de toutes vont grandissant, et les services nécessaires, selon les talents et les dons divers, sont assumés.

L'EXPERIENCE DE LA BASE LA CORESPONSABILITE DE TOUS

La Commission de préparation du Forum pastoral propose maintenant à

l'issue de sa première séance qu'un groupe d'experts élabore un document préparatoire. Celui-ci sera discuté en février prochain avec les responsables des services pastoraux des diocèses et avec les présidents des Conseils pastoraux des diocèses. Puis suivra, jusqu'en automne, une période de consultation.

La Commission de préparation espère que cette consultation met à jour les expériences et les espérances des paroisses, des mouvements et des communautés de base. Les dernières étapes de préparation seront décidées ultérieurement. Les délégués du diocèse de Lugano ont communiqué toutefois que le Forum pastoral interdiocésain du 28-31 mai 1981 sera lié à une fête que l'on pourrait caractériser de « Katholikentag » à la manière des peuples latins. Le 31 mai 1981 en effet concorde avec la journée de clôture du 500^e anniversaire du sanctuaire de la Madonna del Sasso. (Kipa)

CHILI: SIX ANS APRES LE COUP D'ETAT MILITAIRE Rapports tendus de l'Eglise avec le pouvoir

Il y a donc six ans que Pinochet a pris le pouvoir au Chili, et il n'est sans doute pas inutile de repasser l'histoire des rapports entre l'Eglise et le pouvoir militaire. On peut dire qu'ils ont été tendus et mauvais, et l'on en devine aisément la raison.

D'abord à cause des « droits humains ». En dépit des appels de la Conférence épiscopale qui, dès le lendemain du coup d'Etat, demandait à ce que « l'on ne se livrât pas à d'inutiles représailles », on connaît ce que fut la violence de la répression. Mise en place de la DINA — police spéciale sous la responsabilité directe du chef de l'Etat —, arrestations massives des premiers jours, détentions longues et arbitraires, tortures, exécutions sans jugements, suppression de « l'habeas corpus », disparitions, la liste est longue de toutes les exactions qui ont amené, par deux fois au moins, le Chili au banc des accusés devant l'ONU.

Face à ces abus et violations, l'Eglise du Chili n'a cessé de réagir à la fois par les actes et par les paroles.

Par les actes d'abord, en mettant en place « le comité pour la paix » qui s'est transformé par la suite en « Vicariat de la solidarité » et qui s'est consacré, dès sa création, à la défense des prisonniers, au soutien de leurs familles et à l'information de l'opinion mondiale sur la réalité de la répression. Nul ne peut douter que si la situation s'est quelque peu améliorée au fil des années, c'est d'abord à l'existence du « Vicariat » qu'on le doit.

FRICIONS

Pendant six ans, c'est au sujet des « droits humains » qu'ont eu lieu toutes les frictions entre l'Eglise et le pouvoir, et en particulier entre le général Pinochet et le cardinal de Santiago. Celui-ci n'a pas cessé de protéger « son comité » contre le Gouvernement qui s'acharnait

à sa perte. Il est intervenu au moment des premières grèves de la faim en 1978 — on sait qu'elles se répètent aujourd'hui — pour demander au Gouvernement de répondre à l'attente des familles en faisant une enquête sérieuse sur les disparitions.

C'est aussi l'Eglise qui, l'année dernière, à travers l'action personnelle du vicaire épiscopal de Santiago, Mgr Georges Hourton, a exigé la lumière sur la découverte du charnier de « Lonqueun » qui apportait des preuves accablantes sur les exécutions sommaires faites par des carabiniers quelques semaines après le coup d'Etat.

L'Eglise aussi a parlé, plus qu'on ne le croit généralement. Je cite pour mémoire un extrait du document « Evangile et Paix » paru un peu plus d'un an après le coup d'Etat : on y lit, entre autres choses, qu'il ne peut exister dans un pays de lieux secrets sur lesquels on maintient dans l'ignorance des familles qui ont le droit de savoir où demeurent leurs proches, coupables ou innocents... que chaque personne a le droit d'être respectée dans son intégrité physique et morale et ne peut être soumise à la torture, ni à des vexations pour quelque motif que ce soit, châtiment ou obtention de renseignements ».

Mais ce n'est pas là le seul terrain sur lequel l'Eglise du Chili a agi et s'est heurtée au Gouvernement.

Elle s'est aussi continuellement préoccupée de la situation économique et sociale et des sacrifices trop lourds imposés aux familles les plus pauvres pour le relèvement du pays. Elle n'a pas hésité, à ce propos, à mettre en cause directement la politique économique du Gouvernement. Un texte épiscopal de mai 1978 dit textuellement : « A chaque nouvelle situation sans issue et qui n'était pas prévue par la théorie, on cherche la solution dans une libéralisation encore plus grande du marché, avec un coût social chaque fois plus élevé payé en ce cas par de nouvelles couches de salariés et par la suppression même de leurs droits sociaux ».

L'Eglise a plaidé pour les libertés syndicales, pour le respect des militants syndicalistes. Elle a protesté contre l'occupation de leurs locaux, la suppression de leurs fédérations, l'arrestation de leurs dirigeants qui a eu lieu parfois dans ses propres lieux de réunion. Elle s'est opposée au serment que le Gouvernement demandait de prêter aux nouveaux élus syndicalistes en les faisant jurer qu'ils renonçaient à toute activité politique.

L'EGLISE PARLE

Elle n'a pas craint d'aborder même le domaine politique, en demandant non seulement que cesse l'état d'exception, mais qu'on revienne au plus tôt à une vie politique démocratique.

En janvier 1977, la Conférence épiscopale élevait la voix pour déconseiller publiquement au général Pinochet de mettre à exécution son projet de « référendum-plébiscite », en montrant qu'il ne pouvait pas se dérouler dans un climat de liberté suffisante. En mars de la même année, elle déclarait : « Les droits humains ne seront pas garantis au Chili aussi longtemps que notre pays ne disposera pas d'une Constitution ratifiée par le suffrage universel, que les lois ne seront pas dictées par les représentants légitimes des citoyens et que tous les organismes de l'Etat, de haut en bas, ne seront pas soumis à la Constitution et à la loi ».

En réalité, l'Eglise parle et le Gouvernement — qui s'est dit quelquefois, mais discrètement, il est vrai, inspiré des principes chrétiens — fait la sourde oreille.

François Sisteron

(Copyright by B.I.P.)

Entretien avec Mgr Gabriel Vanel aumônier militaire en France Présence du prêtre dans l'armée aujourd'hui

L'aumônerie militaire est assez souvent remise en cause dans plusieurs pays occidentaux, les seuls d'ailleurs qui en sont dotés autant par esprit de tolérance et de respect de l'homme et de ses convictions religieuses que par tradition. Elle a été plus d'une fois, dans les milieux protestants aussi bien que catholiques, l'objet de critiques qui portent non seulement sur ses méthodes, son fonctionnement et ses structures mais sur son principe même.

Philippe Le Bé a interrogé sur la question en ce qui concerne la France, Mgr Vanel (1) « vicaire aux armées », c'est-à-dire évêque responsable de ce diocèse non territorial qu'est l'aumô-

nerie militaire dans ce pays. Ses réponses pourront sans doute apporter des éléments de réponses aux questions qui se posent — assez différemment il est vrai — en Suisse également.

— Comment concilier aujourd'hui l'idée de défense et une religion d'amour universel ?

— Mgr Vanel : Cette question m'est souvent posée. Lorsque l'amour universel cessera d'être simplement un appel pour devenir une réalité, on n'aura plus besoin de se défendre. Ce seront les nouveaux cieux et la nouvelle terre dont parle l'Evangile ; ce sera l'achèvement du règne de Dieu, d'amour, de justice, et de paix, ce règne dont les chrétiens ont la mission avec les hommes de bonne volonté de hâter la venue, en construisant un monde qui soit juste et fraternel.

Mais en attendant que Dieu achève son œuvre, nous sommes bien obligés de reconnaître que l'égoïsme cohabite avec l'amour, qu'il soit individuel ou collectif, et qu'il inspire à des hommes et à des peuples la tentation d'imposer leur pouvoir aux autres, et de l'imposer par la violence. C'est pourquoi l'antinomie défense-amour n'est qu'apparente, à mon avis ; la défense devient une expression de l'amour parce qu'elle se donne pour mission de protéger les hommes et leur communauté contre les menaces qui pèsent sur eux. Non seulement la défense est un droit mais elle devient un devoir, en particulier pour les hommes placés à la tête des communautés humaines et plus spécialement à la tête des Etats.

Protéger les personnes et leurs vies, protéger leurs biens et les valeurs humaines que ces personnes ont reçues, ou qu'elles ont acquises pour en porter le témoignage, défendre par les armes s'il le faut quand tous les autres moyens ont échoué, ce sera toujours une tâche noble et respectable parce qu'elle se nourrit de justice et de fraternité et souvent elle fait appel au renoncement et au sacrifice.

— L'Eglise pourrait-elle soutenir un Etat et son armée dont les intentions seraient empreintes de violence et d'agressivité ?

— Ce qui justifie dans une perspective chrétienne une armée, c'est précisément le fait qu'elle se donne pour finalité de défendre et non pas d'agresser.

— A une époque où les armées françaises ne vont plus « guerroyer » à l'extérieur de l'hexagone comme jadis, comment s'explique encore la présence du Vicariat aux armées par définition spécifique au monde militaire ?

— Il est certain que, Dieu merci, nos armées ne sont plus en guerre. Il faut cependant ajouter qu'elles sont appelées à intervenir sur la base d'accords politiques passés avec certains Etats, ou sur un appel, par exemple celui des Nations Unies. Il y a eu récemment trois interventions au Zaïre, Liban et Tchad. Cela dit, ces exceptions mises de côté, nos armées sont en paix.

Le Vicariat aux armées continue, si je puis dire, de « fonctionner » pour les raisons suivantes : il est une forme d'Eglise assez originale parce que ce n'est pas un diocèse territorial comme tous les autres diocèses, mais un diocèse attaché à un monde, le monde militaire. C'est une unité pastorale qui serait un diocèse personnel permettant aux militaires quel que soit leur lieu d'implantation, quelles que soient leurs migrations ou mutations, de retrouver toujours la même Eglise qui leur soit familière. Compte tenu de la constante mobilité des armées, des nombreux déplacements des militaires à l'étranger ou outre-mer, d'une garnison à l'autre, le pape a pensé que le Vicariat aux armées, même en temps de paix, gardait



Mgr Gabriel Vanel

sa légitimité pour permettre aux militaires de toujours trouver une forme d'Eglise adaptée.

— Que penser d'une attitude délibérément non violente ?

— La non-violence, il faut la respecter chez tous ceux pour qui elle est profondément sincère. Mais il faudrait se méfier d'une non-violence qui serait une récupération au profit de gens qui voudraient se dérober à leurs tâches civiques, en particulier à leur participation à la défense de la communauté humaine dont ils font partie.

La non-violence de ceux pour qui c'est une conviction philosophique ou religieuse, elle nous interpelle ; il faut l'accueillir avec respect ; elle est une proclamation prophétique. Nous devons faire tout pour que dans la solution des conflits, les forces de l'amour l'emportent sur celles de la violence.

Cette perspective ne peut faire oublier la responsabilité des hommes politiques et militaires, et leur conscience ainsi que l'histoire ne les jugeront pas sur l'accueil qu'ils auraient pu faire à des idées séduisantes, mais ils seront jugés sur l'aptitude qu'ils auront eu à défendre efficacement la communauté dont ils ont la responsabilité, le jour où une menace potentielle devient effective.

Le jour de la Libération de Paris, pas un chrétien ne contestait les armées venant libérer Paris, notre sol national, parce que justement libérer un sol c'est aussi libérer une âme.

Recevant à Rome des militaires pour le pèlerinage international de l'Année Sainte, le pape Paul VI nous disait ceci : « Voici que le paradoxe (défense - amour) disparaît et que se manifeste clairement ce que vous êtes. Pour vous, les armes ne veulent pas servir pour l'agression, mais seulement et toujours et partout pour la défense. Dieu le veuille, qui n'a pas besoin de l'usage des armes, mais qui tend uniquement à donner force à la justice et à la paix, dans la prévention, dans l'accord loyal, dans la négociation magnanime, dans le pardon généreux ».

Propos recueillis par Philippe Le Bé

(1) Mgr Vanel, né en 1925, prêtre en 1949 dans son diocèse de Lisieux a été d'abord aumônier militaire auprès des armées françaises en Allemagne, puis en Algérie (1958-60), puis de nouveau en Allemagne jusqu'en 1970, date à laquelle il est nommé vicaire aux armées en remplacement de Mgr Badré, actuellement évêque de Bayeux et de Lisieux.

L'ARRIVÉE DE JEAN PAUL II A NEW YORK



En arrivant à New York, le pape Jean Paul II a tenu à souligner l'importance capitale de l'ONU. Dans sa réponse aux paroles de bienvenue du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et du président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Ahmed Salim, le pape a exprimé le vœu que l'ONU ne déçoive jamais l'espoir mis en elle par tous les hommes. Selon le pape, la signification particulière de l'ONU réside dans le fait qu'elle est le point de mire ou la concentration des espérances et des efforts de tous les hommes de bonne volonté.

Notre photo : Jean Paul II recevant un bouquet de fleurs d'une fillette d'origine polonaise, Yolanda Zawiszy, accompagnée de sa mère, en présence de M. Kurt Waldheim.

Un colloque à Genève sur le thème : « Cet enfant qui nous éduque... »

Dans le cadre de l'Année internationale de l'Enfant, le Bureau international catholique de l'Enfance (1) organise du 29 au 31 octobre 1979, au siège du Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Genève, un colloque sur le thème : « Cet enfant qui nous éduque... »

Le BICE étant à l'origine de l'Année internationale de l'Enfance, la plupart de ses commissions d'experts ont développé, au cours des derniers mois, des programmes particulièrement conçus dans le cadre de cette année internationale. Plusieurs de ces programmes sont destinés à se prolonger longtemps au-delà de 1979 et auront d'ailleurs des effets à longue portée. Toutefois, il convenait que le BICE dans son ensemble profite de cette année pour procéder à

une réflexion fondamentale sur son attitude vis-à-vis de l'enfant. Il a opté pour une réflexion se situant dans un des axes les plus caractéristiques de l'Année : la participation, d'une part, l'écoute de l'enfant, d'autre part. Cette option explique le choix du thème du colloque de Genève : « Cet enfant qui nous éduque... »

Une petite exposition viendra illustrer la créativité de l'enfant et sera en quelque sorte sa participation aux travaux du colloque. Cinq orateurs prendront la parole, qui indiqueront successivement ce que l'enfant nous apprend dans les domaines culturels, religieux, familial, socio-économique et pédagogique.

(1) BICE 65, rue de Lausanne, Genève.

GRANDE RETRAITE DANS LA VIE COURANTE

Beaucoup de personnes ont manifesté leur regret de ne pouvoir effectuer la retraite des 30 jours selon Saint-Ignace à cause de leurs obligations familiales ou professionnelles qui ne leur permettent pas de se libérer pour la durée d'un mois. Pour répondre à cette demande Notre-Dame de la Route organise cette retraite en l'échelonnant sur une année environ. Il est prévu pendant les deux premiers mois une soirée par semaine, puis une soirée par quinzaine ; en outre quelques week-ends seront réservés à cet effet.

Les exercices spirituels s'adressent à toute personne qui en éprouve l'attrait. Cependant, comme chaque participant est individuellement guidé, le nombre ne peut pas être trop élevé. Le Père Rotzetter assure l'animation de la retraite. Début : 18 novembre 1979 à 17 heures. Lieu : Notre-Dame de la Route, Fribourg.

Renseignements et inscription : Notre-Dame de la Route, 21, chemin des Eaux-Vives, 1752 Villars-sur-Glane/Fribourg, tél. (037) 24 02 21.



164
Victoire aux points ou par K.O.? Qui est-ce qui a marqué le but? Qui a sauté le plus haut? Toujours sur la brèche, le 164 vous donne en permanence les derniers résultats sportifs.



P.T.T. P.S. Il y a bien d'autres numéros de service... à votre service - voyez les pages bleues de l'annuaire.



LE PRÉCURSEUR!

Le nouveau brûleur compact ELCO dépasse, aujourd'hui déjà, les directives fédérales applicables dès 1981!

Demandez notre documentation. Comparez avant de prendre une décision. Cela en vaut la peine. Aujourd'hui plus que jamais!

L'énergie économisée est l'énergie la moins coûteuse!

ELCO

ELCO Brûleurs à mazout et à gaz S.A.
Rue Chaillet 8, 1700 Fribourg
Tél. 037 22 60 10/22 10 10

ASSOCIATION SUISSE ROMANDE DE PARAPSYCHOLOGIE

Les personnes intéressées à la création d'une section fribourgeoise de l'ASRP sont invitées à une réunion publique le

**vendredi 5 octobre
à 20 h 15**

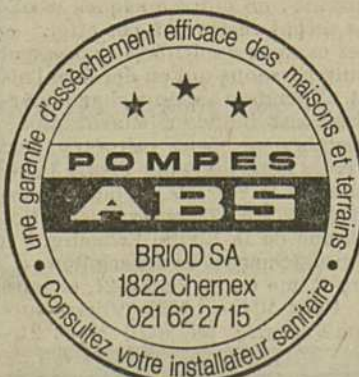
**à l'hôtel du Duc-Bertold
112, rue des Bouchers
Fribourg**

Le secrétaire de l'ASRP présentera l'association, son fonctionnement et ses objectifs.

Il répondra volontiers aux questions des participants.

— ENTREE LIBRE —

18-30913



HOTEL-RESTAURANT CORBETTA
Les Paccots
demande

**une femme de
chambre-lingère**
(débutante peut être bien formée)
et

un garçon de maison

R. Zamoling
☎ (021) 56 71 20

17-2339

On demande pour le 1er novembre ou
date à convenir un

jeune cuisinier

dans restaurant sur grand passage.

Logé. Salaire selon entente.

Offres au Restaurant du Lac

1462 Yvonand - ☎ (024) 31 14 51

22-14808

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

Bernard Monn, conseiller à la SBS Fribourg,
au nom de ses collègues.



«Que le compte personnel soit de plus en plus répandu n'a rien d'étonnant!»

«Ce n'est pas dû uniquement aux recommandations des employeurs. Je pense surtout aux nombreuses personnes, un peu perplexes la première fois qu'elles retirent de l'argent de leur compte personnel, qui découvrent vite combien il est agréable et pratique d'être client d'une banque sérieuse. Je ne manque pas de leur donner régulièrement un renseignement utile, de leur rappeler certaines facilités en relation avec le compte personnel: ordres de paiement, eurocheques, procuration, etc. Un conseil: faites usage de toutes les possibilités que vous offre votre compte personnel. Demandez à votre succursale SBS de vous donner tous renseignements à ce sujet.»



**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

Machines à coudre

Neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction
GARANTIE 10 ANS

Un coup de tél. suffit
OCCASIONS
AVEC GARANTIE
HELVETIA Fr. 160.—
REGINA Fr. 320.—
SINGER Fr. 380.—
BERNINA Fr. 680.—

Réparations
toutes marques
Facilités
Agence VIGORELLI
FRIBOURG
☎ (037) 56 14 22
☎ (021) 37 70 46
22-1173

A vendre

**ALFA
GTV**

1975, 75 000 km,
argent mét., radio -
cassettes-stéréo,
expertisée,
excellent état.

☎ (031) 54 07 64
(à midi ou après
19 h)

17-29048

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel. 037 - 811131

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu
L

Aide en médecine dentaire diplômée

cherche place dans cabinet dentaire.

Ecrire sous chiffre 17-29044, à Publi-
citas SA, 1701 Fribourg.

ESTAVAYER-le-LAC
On loue, dès le 1er janvier 1980, plein
centre ville, rue principale, 1er étage

locaux-ateliers spacieux

d'env. 400 m2 utilisables avec bureaux.
Convenant à petites industries ou
commerces, ateliers non bruyants et
sans odeur ou pour toutes profes-
sions libérales. Central général mazout.
Agence immobilière Claude BUTTY
Estavayer-le-Lac - ☎ (037) 63 24 24
17-1610

«Adaptation» à un médicament : défense de l'organisme

Un comprimé par jour, semaine après semaine. Une médication souvent indispensable. Mais il arrive, parfois, que l'effet désiré s'atténue avec le temps jusqu'à l'inefficacité préoccupante.

Il y a peu de temps encore on parlait d'adaptation, de tolérance acquise, sans trop savoir quelle en était la raison. La mesure corrective classique consistait, très logiquement, à augmenter la dose ou à la fractionner en plusieurs prises durant la journée. Avec un résultat généralement peu satisfaisant, il faut bien le dire.

Les recherches approfondies effectuées un peu partout dans le monde ont finalement démontré que cette « adaptation » constituait en réalité un processus de défense de l'organisme vis-à-vis de nombreuses substances. En effet, des enzymes spécifiques, en particulier dans le foie, assurent la dégradation des principes actifs médicamenteux ou d'autres substances étrangères au corps humain, afin de les préparer à l'élimination par les voies normales, généralement l'urine.

Or, certaines de ces substances stimulent, par leur présence, l'activité des systèmes enzymatiques chargés de les transformer et augmentent progressivement leur efficacité. Leur dégradation s'effectue donc de plus en plus rapidement d'où cette « adaptation » ou « tolérance » qui s'installe peu à peu. De tels stimulants sont par exemple les barbituriques, les mieux connus sans doute à l'heure actuelle. Mais aussi d'autres somnifères, ainsi que des antidouleurs, des médicaments agissant sur le système nerveux et même un antibiotique.

DEUX CONSÉQUENCES IMPORTANTES

La première conséquence coule de source. L'augmentation progressive de la dose pour obtenir un effet notable conduit assez facilement, selon la substance en cause, vers un état de dépendance analogue à celui d'une drogue, où le corps et l'esprit exigent une certaine ration quotidienne lors de proportion avec l'effet thérapeutique recherché.

La deuxième conséquence est plus insidieuse encore. Les enzymes ainsi stimulés n'agissent pas seulement sur la substance concernée. Cela signifie qu'un second médicament différent peut lui aussi se trouver affecté par le processus et dégradé plus rapidement que prévu. D'où une diminution intempestive de ses effets thérapeutiques après quelques jours ou quelques semaines.

REAGIR AVEC BON SENS

Ce phénomène, appelé « induction enzymatique », n'intervient qu'à la suite d'une médication prolongée avec certains principes actifs déterminés. Il ne concerne donc, le cas échéant, que des patients qui suivent un traitement de longue durée... Parfois aussi des personnes qui, de leur propre chef, absorbent régulièrement un médicament donné.

Inutile donc d'en déduire un risque généralisé. Mais pour ceux que cela pourrait concerner, la Société suisse de pharmacie estime nécessaire de faire les deux recommandations suivantes :

1. Lorsque se manifeste, au cours d'un traitement de longue durée une diminution progressive de l'effet souhaité, il faut en parler à son médecin et ne pas augmenter les doses sans son accord.

2. Les patients qui suivent une médication prolongée doivent se montrer prudents à l'égard d'autres médicaments qu'ils prendraient en plus pour une raison quelconque. Il est possible que l'un des médicaments exerce, par induction enzymatique, une influence sur le mode d'action de l'autre, ce qui peut présenter certains risques. Là aussi, il importe de consulter son médecin ou son pharmacien. (Com.)

Le bouvreuil, un naturel peu farouche et sociable

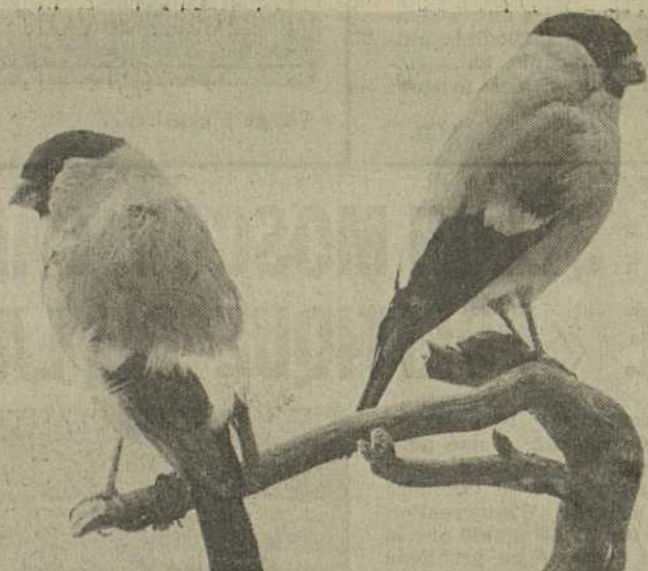
Facile à reconnaître, le bouvreuil est caractérisé par sa calotte noirâtre, par sa tache blanche du croupion et pour le mâle par une belle coloration rougeâtre, semblable à celle de la fleur appelée pivoine. Pour cette raison, le bouvreuil est également appelé bouvreuil pivoine. Cet oiseau peu farouche, s'approche volontiers des habitations et en hiver fréquente facilement les mangeoires.

Le bouvreuil est présent dans toute l'Europe moyenne jusqu'en Extrême-Orient, au Japon. Sur cette grande aire de distribution on note de nombreuses races géographiques. Ainsi, pour l'Europe, on distingue trois races très semblables. La plus grande fréquente le nord de l'Europe, la Russie, et la plus petite se retrouve en Italie, en France... En Suisse, le bouvreuil habite les massifs forestiers d'épicéas de la montagne jusqu'en plaine où cette espèce, comme oiseau nicheur, devient moins abondant. Le bouvreuil quitte les massifs forestiers de résineux de montagne pour fré-

après l'envol quand la femelle reprend une seconde ponte.

Durant la mauvaise saison, de septembre à avril, le bouvreuil recherche les sites les plus favorables pour trouver de la nourriture en abondance. En plaine, les bouvreuils sont plutôt sédentaires, alors qu'en montagne ces oiseaux entreprennent parfois des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres. Ce comportement migratoire est surtout le fait des populations montagnardes et nordiques.

Le bouvreuil supporte très bien les froids rigoureux et l'enneigement prolongé car la nourriture du bouvreuil se trouve essentiellement sur les arbres. En effet, il recherche les graines durant l'été et à l'automne s'attaque aux bourgeons des feuilles et des fleurs. Le bouvreuil a une préférence pour certaines plantes et arbustes tels que ronces, frênes et surtout troènes et bouleaux. Cependant, les graines de frêne consistent le gros de leur alimentation. Malheureusement, en plaine, les bouvreuils s'attaquent très tôt aux bourgeons dans les



Le bouvreuil est facilement reconnaissable par sa calotte noire et son croupion blanc. C'est un oiseau très sociable qui fréquente volontiers les mangeoires en hiver. (Photo J. C. Dougoud)

quenter en plaine les parcs, les jardins... Le bouvreuil, pour nicher, a besoin de lieux boisés où la végétation est dense à assez faible hauteur. Le bouvreuil ne fréquente pas volontiers les hautes futaies d'épicéas mais, par contre, préfère les forêts mélangées où les hautes tiges laissent la place à de nouvelles pousses. C'est ainsi, dans les peuplements variés où alternent jeunes plantes touffues et clairières que le bouvreuil se sent le plus à l'aise. Durant la nidification, le bouvreuil devient très discret et les couples restent très unis. Il est probable que leur union dure toute la vie. Le mâle accompagne la femelle qui choisit le site du nid et le construit.

Le nid du bouvreuil est très caractéristique et formé essentiellement de racelles et l'intérieur est garni de crin ou de poils. Le nid paraît lâche mais est très solide. En mai, la femelle pond 4 à 5 œufs qu'elle va couvrir durant 2 semaines. Les jeunes bouvreuils seront nourris par les deux parents. L'envol a lieu à l'âge de 16 à 18 jours et c'est le mâle qui s'occupe de sa progéniture

vergers et causent des dégâts sensibles dans les régions où l'arboriculture est importante. Des essais pour les chasser et les piéger n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat. Il semblerait qu'une solution pourrait être trouvée en plantant, au voisinage des vergers à protéger, des frênes.

Grâce à de nouvelles adaptations, les populations de bouvreuils ne diminuent pas. Au contraire, le bouvreuil se retrouve de plus en plus fréquemment au voisinage des habitations, dans les parcs et les vergers. Le bouvreuil passe pour être un oiseau sot, naïf, un peu simple d'esprit. Il est vrai que les oiselleurs d'autrefois le capturaient aisément car ils profitaient de son naturel peu farouche et sociable. En effet, il est facile de contrefaire le cri d'appel du bouvreuil et de l'attirer dans un piège quelconque. Cette pratique, actuellement interdite, était très en vogue au XIXe siècle et l'on trouvait dans les volières souvent des bouvreuils et des chardonnerets côtoyant nos fameux canaris.

A. Fasel



Présentation de la mode de la fourrure

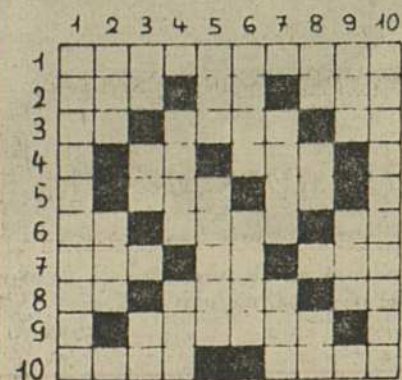
A Vienne, le couturier Foggensteiner, spécialiste de la fourrure, a présenté les dernières créations. Mesdames, il faut se hâter car le temps devient très froid... Voici deux modèles du soir. (ASL)

Mots croisés

SOLUTION DU No 186

Horizontalement : 1. Intermédiaire. 2. Nié — Oise. 3. TI — Inés — Ng. 4. Du — Pue. 5. Note — Xérés. 6. Tiens — Sis. 7. Ine — Os. 8. Ot — Prêt — Eu. 9. Pitreterie. 10. Spécialité.

Verticalement : 1. Intentions. 2. Nil — Oint. 3. Te — Otée — Pe. 4. En — Pic. 5. Rond — Sorti. 6. Mieux — Sera. 7. Ess — Es — Tel. 8. De — Prix — Ri. 9. Nues — Eit. 10. Sages — Suée.



MOTS CROISÉS No 187

Horizontalement : 1. Qui cause du dégoût. 2. Ceux des uniformes sont camouflés pour la guerre — Non révélé — Enonce des règles. 3. Note — Mise bas des animaux — Bout d'essai. 4. Dans Modane — Demeure d'un célèbre curé. 5. Beau coup de pied — A quel endroit ? 6. Clôt le débat — Masque — Ph : son port est admirable. 7. A bout — Dans le Tarn — Se lance dans le danger. 8. Permet d'avoir des traits réguliers — Le berceau de notre civilisation — Note. 9. Caractère altier. 10. Ile — Facilite le saut.

Verticalement : 1. Livres nouvellement publiés. 2. A des règles bien précises — Du nom d'une terrible endormeuse. 3. Objets d'étonnement pour les étrangers — Long fleuve — Ce que l'on fait de ce qui ne compte pas. 4. Prénom masculin — Département. 5. Lettre grecque — Qui est difforme. 6. Possédera — Prérogative de M. le Maire. 7. Mot inconnu de l'insatiable — Succède au renouveau. 8. En tôle — Connue — Article étranger. 9. Le récit de sa vie remonte au déluge — Soutenu par une colonne. 10. Contestation.



Quels sont vos droits?

Cas de protection de la personnalité

Dans notre droit la personne est protégée en tant que telle. Le législateur reconnaît que l'être humain qui vit en société n'a pas à tolérer certaines atteintes à sa liberté, à son bien-être psychique, voire matériel, à sa dignité. Voici quelques cas récents où le juge faisant application de ce principe a protégé la personnalité humaine contre des atteintes qualifiées d'illicites :

— Un joueur de football jouait avec un grand club en tant que professionnel. Dans le contrat qui liait le joueur au club, il était prévu que pour le quitter afin de rejoindre un autre club de ligue nationale, il aurait besoin d'une lettre de sortie. Si celle-ci ne lui était pas accordée, le joueur était exclu pour deux ans de la ligue nationale. Le contrat ayant été résilié entre le club et son joueur, et aucune lettre de sortie n'ayant été accordée par son club au joueur, celui-ci resta exclu de la ligue nationale, et sans aucun revenu pendant une durée de deux ans pour une activité de footballeur...

Le Tribunal fédéral donna fondamentalement raison au joueur qui avait recouru devant lui. Celui-ci est arrivé à cette conclusion en relevant qu'une partie à un contrat ne pouvait aliéner sa liberté dans une mesure contraire aux mœurs. La limitation de la liberté, dans le cas présent, le fait de permettre au club d'empêcher unilatéralement l'un de ses joueurs à ne plus jouer comme professionnel pendant deux ans, ne doit pas aller jusqu'à compromettre les biens vitaux les plus importants du joueur, arrêter le libre développement de son activité et le soumettre à l'arbitraire illimité du club.

Or dans le cas présent, l'obligation

de la lettre de sortie met le joueur à la discrétion d'une décision du club, car elle permet au club « de congédier un travailleur tout en refusant de lui délivrer un document dont dépend l'accès à un autre emploi, et partant de lui dicter les conditions d'un nouvel engagement ».

Autre cas, cette fois-ci tiré du monde artistique :

● Une jeune personne, Amélie X, désireuse de faire carrière dans le show business s'inscrit dans une école spécialisée le « studio à talents ». Elle conclut avec ce studio un contrat aux termes duquel elle suivra un cours d'une durée de trois mois dans le domaine des chansons à succès. A la fin de ce cours les parties concluent un nouveau contrat aux termes duquel l'élève maintenant formée confère au studio le droit exclusif de la représenter pour organiser des apparitions en public, et des « productions de toutes espèces ». Le studio s'engage à continuer la formation de l'élève et à la mettre en contact avec les fabricants de disques, les stations de radio, etc... Amélie X pour sa part s'engage à payer au studio sur tous ses revenus des honoraires allant jusqu'à 40 % de ceux-ci et surtout à rester à l'entière disposition du studio, et à suivre toutes ses demandes en matière artistique quant à ses apparitions en public. Au cas où elle viendrait à rompre le contrat, elle devra payer une amende de Frs 50 000.- au studio. Elle rompt effectivement ce contrat et le studio l'actionne en paiement des Frs. 50 000.-.

Le TF donna tort au studio en relevant que la continuation d'un tel contrat, contrairement à la volonté d'Amélie X, violait ses droits de la personnalité. Les obligations contractées restreignaient de façon intolérable la liberté d'Amélie X : elles la mettaient dans la dépendance du studio qui non seulement avait un droit absolu sur son développement artistique, mais également sur sa vie privée puisqu'elle devait être constamment à disposition du studio. De telles obligations à charge d'une jeune fille de 22 ans qui n'est pas encore au clair sur ses aspirations professionnelles et artistiques constituent une limitation grave de sa liberté personnelle.

Nous avons donné ici deux cas où le TF a protégé des personnes de leur propre légèreté dans la conclusion d'un contrat. Nous verrons dans un prochain article deux cas où le TF a protégé des personnes d'atteintes venant exclusivement de tiers.

Bonn: sommet franco-allemand empreint de sérénité GISCARD INVITE OFFICIELLEMENT EN RFA

De notre correspondant à Bonn, Marcel DELVAUX

La septième année de mariage est en général considérée en Allemagne comme l'année de vérité, « notre couple tient », a confié dans un soupir le chancelier Schmidt à son hôte élyséen, Giscard d'Estaing, lors du dîner organisé en l'honneur de ce dernier à la Chancellerie fédérale. Il y a sept ans, en effet, le ministre fédéral des Finances, Helmut Schmidt, rencontrait pour la première fois le ministre français des Finances Valéry Giscard d'Estaing. L'amitié a tenu entre « Dear Valéry » et « Dear Helmut ».

A juste titre, Allemands et Français soulignent que ce sommet, le trente-quatrième depuis la signature de l'accord de coopération fut une rencontre de routine. Il s'agit d'un mécanisme de

concertation bilatérale, qui cherche encore son pareil et constitue la pierre angulaire de l'intégration et de l'équilibre ouest-européens.

Le président et le chancelier ont discuté des relations Est-Ouest sur la base des récents entretiens qu'ils ont eus avec des dirigeants d'Europe de l'Est. A ce propos, ils ont approfondi le problème de la sécurité ; posé notamment par le renforcement de l'arsenal balistique soviétique de moyenne portée. Si Paris met l'accent sur l'aspect défense, Bonn insiste sur la priorité à accorder au dialogue avec l'Est avant de passer à une nouvelle spirale dans l'armement,

au niveau stratégique et balistique. Ils insistent tous deux sur la nécessité de ratifier les accords soviéto-américains SALT-II et se réjouissent de la lucidité de la réaction du président Carter à propos de la présence soviétique à Cuba.

Sur le plan européen, les dirigeants allemands ont enregistré le fait que Paris estime Bonn trop sensibilisé par les arguments britanniques à propos d'une refonte du système budgétaire de la C.E.E. Pour éviter de donner à l'entretien un caractère trop « directorial à deux », il a été convenu de porter la question au niveau communautaire.

Bonn et Paris sont d'accord pour réduire la surproduction agricole dans la C.E.E. et sauvegarder le principe de financement de la caisse communautaire par le versement d'un pour cent de la taxe sur la valeur ajoutée.

Au niveau plus élevé des techniques de télécommunications par satellites à réaliser à deux, on connaît les extrêmes réserves de M. Schmidt. Il se méfie d'une technologie qui ouvrirait les foyers d'Allemagne et d'ailleurs à une « invasion totale » d'images télévisées produites à grand renfort de publicité, donc selon lui, envahissante et sans grande valeur culturelle. Mais en attendant, Bonn et Paris sont d'accord pour coopérer au niveau industriel pour la construction de fusées porteuses de satellites, un marché auquel ils prédisent un avenir économique brillant.

Au niveau économique et monétaire, les deux parties ont fait le point de la situation huit jours après les réalignements intervenus au sein de la S.M.E., sans pousser la discussion très loin sur le plan des perspectives. Ils ont ensuite procédé à une comparaison approfondie des résultats enregistrés au plan de la lutte contre l'inflation, de la relance et du chômage. Les uns et les autres semblent très inquiets des difficultés rencontrées par les Etats-Unis, annonciatrices d'une récession si des mesures énergiques ne sont pas prises.

M.D.

DISCOURS PERCUTANT DU PAPE A L'ONU LA PAIX = RESPECT DE L'HOMME

(Suite de la 1re page)

Le pape a également tenu à mettre l'accent sur deux menaces qui selon lui pèsent sur l'homme : la répartition des biens matériels et des richesses du monde et les atteintes répétées aux droits intangibles de l'homme. A ce sujet, il fut très ferme. La paix passe par une réduction importante des disparités entre pays riches et pays pauvres. Cette grave disparité qui oppose des zones de satiété à des zones de faim et de crise peut-elle être comblée autrement que par une coopération organisée de toutes les nations ? Cela requiert avant tout une union inspirée par une véritable perspective de la paix.

Et de mettre en garde les nations riches. Il s'agit de trouver une forme de coopération qui « s'abstiendra de poser des conditions d'exploitation, de dépendance économique ou politique, qui

seraient seulement une forme de néo-colonialisme ».

Et sur les Droits de l'homme : « Il est extrêmement important que tous les hommes, en toute nation et en tout pays, dans tout régime et dans tout système politique, puissent jouir d'une plénitude effective de leurs droits. « Seule cette plénitude effective des droits, garantis à tout homme sans discrimination, peut assurer la paix jusqu'en ses racines ».

Enfin, profitant du fait que cette année 1979 est l'Année de l'enfance, Jean Paul II a terminé son discours en parlant des futures générations qui « assumeront le patrimoine multiforme des valeurs, des devoirs, des aspirations de la nation à laquelle elles appartiennent, en même temps que le patrimoine de toute la famille humaine ».

Philippe Mottaz

L'IRA provisoire rejette l'appel du pape à renoncer à la violence

L'IRA provisoire a rejeté, dans un communiqué diffusé hier à Belfast, l'appel du pape Jean Paul II à la cessation de la violence.

« La force demeure l'unique moyen de mettre fin à la présence maléfique de la Grande-Bretagne en Irlande », affirme l'IRA provisoire dans son communiqué.

Cette déclaration peut être considérée comme traduisant la position de l'ensemble du mouvement. Elle a été faite indépendamment de la prise de position le même jour à Dublin du Sinn Féin provisoire, qui n'est officiellement pas lié à l'IRA provisoire, bien qu'il soit généralement considéré comme son aile politique. « Les leaders de l'Eglise, les politiciens et l'élite ont fait faillite et n'ont pas su résoudre les problèmes économiques et sociaux soufferts par notre peuple », a également indiqué l'IRA provisoire.

De son côté, le Sinn Féin provisoire a adopté une attitude plus

flexible, ce qui laisse deviner des divisions au sein des « provos », en annonçant son désir de rencontrer le pape et de solliciter éventuellement sa médiation.

Son président, Rory O'Brady, a d'ailleurs précisé qu'il était d'accord avec le Souverain Pontife sur le fait que le problème de l'Irlande n'était pas une guerre de religion. C'est plutôt, a-t-il ajouté, « une guerre de libération nationale contre l'occupation et le colonialisme britanniques ».

L'appel du pape semble au moins avoir convaincu le Gouvernement britannique de presser la recherche d'une initiative politique. M. Humphrey Atkins, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, qui affirmait voici quelques semaines son intention de ne rien décider « avant un an », a annoncé hier qu'il présenterait « prochainement » des propositions « visant à redonner au peuple d'Ulster une plus grande responsabilité dans ses affaires ». (AFP)

Prague: consul suisse prié de partir

Les autorités tchécoslovaques ont demandé le rappel de M. Pieralberto Gianola, consul de Suisse à Prague, pour avoir violé les autorisations dont il bénéficiait en tant que diplomate en vertu du droit international », a annoncé un bref communiqué rendu public hier dans la capitale tchécoslovaque.

Le communiqué ne fournit aucune

précision sur les faits reprochés à M. Gianola.

Les autorités helvétiques avaient pris des mesures identiques à la fin de la semaine dernière à l'encontre du deuxième secrétaire de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Berne, accusé d'espionnage.

Les dernières expulsions de diplomates de Tchécoslovaquie remontent respectivement à mars et avril 1972 où le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Italie et le troisième secrétaire de l'ambassade de France ont dû quitter leurs postes, comme mesure de représailles pour la demande de rappel de diplomates tchécoslovaques.

A Berne, hier soir, le porte-parole du Département des Affaires étrangères a confirmé cette demande, sans toutefois donner de plus amples précisions. Un communiqué devrait aujourd'hui apporter des précisions quant à ce rappel d'un diplomate suisse.

Cette demande de rappel d'un consul suisse est à considérer comme « une mesure de rétorsion » a précisé plus tard dans la soirée le porte-parole du Département des Affaires étrangères. La mesure prise à l'encontre de M. Gianola est effective jusqu'à mercredi. De fait a souligné le porte-parole, les autorités suisses ont déjà protesté vendredi dernier contre cette expulsion auprès de la Tchécoslovaquie. Le consul Gianola est originaire de Bissone (TI). (ATS)

Ouverture à Paris du procès Morhange

Le procès « Morhange » a commencé hier matin au Tribunal correctionnel de Pontoise, dans une atmosphère assez lourde, par le défilé pitoyable des parents des petites victimes, ceux du moins qui ne se sont pas désistés, après avoir accepté les indemnités offertes par la société Glvaudan. Le long pontage effectué par le président Graffan a fait apparaître une quarantaine de parties civiles, dont des personnes morales telles que l'Union nationale des associations familiales, l'Union générale des consommateurs, des caisses départementales de sécurité sociale.

Cette première audience a permis au bâtonnier Moynet, avocat de Glvaudan France, de rappeler que sur 36 décès, la société avait réglé 28 cas, sans compter les règlements pour incapacité permanente ou temporaire. (ATS)

AU CONGRES TRAVAILLISTE DE BRIGHTON Callaghan lance un appel à l'unité du « Labour »

M. James Callaghan, ancien premier ministre et chef de l'opposition travailliste britannique, a tenté hier de refaire l'unité de son mouvement en pressant les délégués au Congrès de Brighton de repousser les amendements à la constitution du Parti inscrits à l'ordre du jour du Congrès.

Les amendements proposés par l'aile gauche sont les suivants :

● élection du chef du Parti par l'ensemble des militants de base et non plus par le groupe parlementaire.

● établissement du manifeste travailliste par le bureau exécutif du Parti et non plus par le chef du Gouvernement.

Au cours du vote qui a clôturé le débat de l'après-midi, les délégués travaillistes ont adopté un des trois amendements constitutionnels, et re-

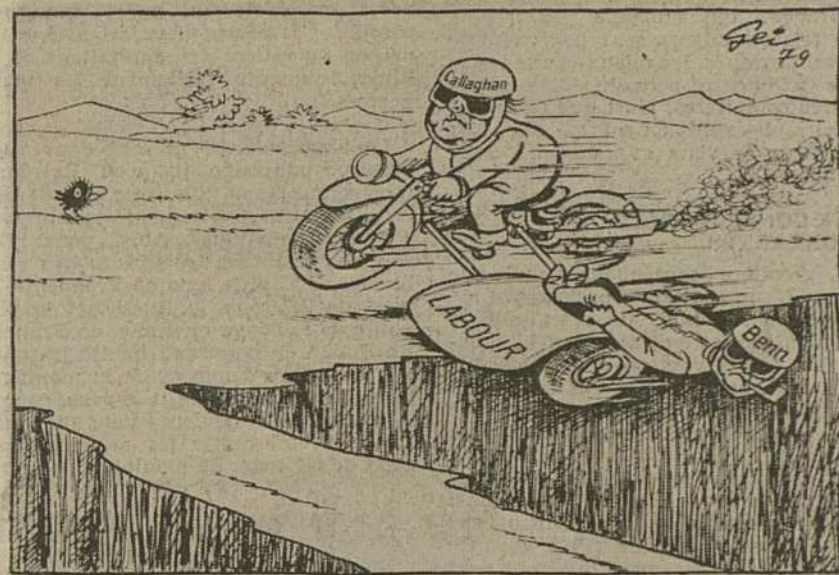
poussé un deuxième. Le dernier sera mis aux voix aujourd'hui.

Par 4 008 000 voix contre 3 039 000, le Congrès a décidé que tous les parlementaires travaillistes devraient se présenter au moins une fois par législature devant les militants de leur circonscription.

En revanche, l'amendement qui prévoyait que le chef du Parti soit dorénavant élu par l'ensemble des militants et non plus par le groupe parlementaire a été repoussé par 4 010 000 voix contre 3 076 000.

Le vote sur la troisième réforme considérée comme la plus importante parce qu'elle concerne la rédaction du manifeste, a été ajourné de vingt-quatre heures.

Les dirigeants de l'aile gauche du Parti se disent pratiquement assurés d'obtenir son approbation. (Reuter)



Virage à gauche...

(Copyright by Cosmopress)

CUBA: SELON MOSCOU, CARTER A RECOURS A UNE « POLITIQUE DE LA CANONNIERE »

L'URSS a accusé hier le président Jimmy Carter de recourir à une politique de la canonnière au sujet de la prétendue présence sur le territoire cubain d'une brigade d'intervention soviétique. L'agence TASS ajoute que le discours télévisé consacré au problème lundi soir par le président américain révèle la volonté américaine de continuer à s'ingérer dans les affaires des autres pays.

« TASS » accuse également M. Carter d'avoir présenté sous un faux jour les relations soviéto-cubaines en décrivant l'aide économique et militaire soviétique comme une manifestation de sa domination sur l'île des Caraïbes.

« Tous les faits et gestes de Washington ignorent le fait que l'URSS et Cuba n'entreprennent aucune action dirigée contre les Etats-Unis », affirme l'auteur de la dépêche datée de Washington.

Soulignant que le président Carter a annoncé son intention de renforcer la force américaine d'intervention rapide, TASS ajoute : « Les Etats-Unis se préparent à étendre l'échelle de leurs manœuvres militaires (...) ce dont il est question en d'autres termes, c'est de faire un pas de plus vers une politique de la canonnière ».

Dès le début de l'actuelle crise, Moscou avait affirmé que la prétendue présence de troupes soviétiques à Cuba avait été inventée par le président américain pour améliorer son image aux Etats-Unis et renforcer sa position internationale.

Cette thèse a été reprise hier par un haut fonctionnaire cubain qui a en outre affirmé en privé que le président Carter avait fait preuve d'insolence dans un discours digne d'un traître de sabre.

La radio cubaine et le quotidien « Granma » n'ont publié aucun commentaire sur le discours du président américain se contentant d'en reproduire de larges extraits. (Reuter)

Melino

SALAMI SA
La Tour-de-Trême

la plus grande
production
de salami en
Suisse romande



Dans son discours de lundi soir, Carter a annoncé un renforcement de la base américaine de Guantanamo (n. photo) sur l'île de Cuba, où sont stationnés 1500 « marines ».

(Keystone)

Un juge français estime illégale l'obligation du port de la ceinture

Le président du tribunal de police de Havange, près de Metz, M. Bidalou, a décidé lundi de ne pas poursuivre un automobiliste qui avait roulé vendredi sans avoir bouclé sa ceinture.

Cette décision de justice, notée-on, est intervenue le jour même où une nouvelle réglementation a imposé aux automobilistes français le port de la ceinture de jour et de nuit, en ville et sur route.

Cette obligation « provient d'un décret ministériel et non d'une loi et il ne peut donc y avoir délit et application d'une peine judiciaire », a indiqué le juge Bidalou, ajoutant que ce décret « est manifestement illégal en ce qu'il soumet, sans aucune nécessité de police démocratiquement admissible, un comportement privé à une prescription réglementaire, opérant par là un court-circuitage de la responsabilité individuelle ».

« Le droit, mis au service du contrôle, par l'Etat, des citoyens ou de certaines catégories de citoyens tels

les conducteurs d'automobiles, ne fait qu'introduire insidieusement les mécanismes juridiques du totalitarisme s'il élimine toute responsabilité individuelle pour instaurer une mentalité d'assisté ou de suspect et des attitudes de soumission », a-t-il poursuivi.

Le jugement précise également : « Dans une société qui a voulu et su inclure la circulation automobile ou la propriété d'un véhicule comme élément constitutif de la liberté essentielle d'aller et venir, il n'y a pas lieu pour l'autorité judiciaire d'entériner des mesures qui se fondent essentiellement sur le degré de tolérance des automobilistes à l'égard d'une ponction fiscale particulièrement étudiée. »

Le juge Bidalou conclut : « Ceux qui estiment qu'au nom de la sécurité d'autrui, chacun peut se voir imposer par l'Etat les normes de son comportement particulier pour chaque moment de son existence sociale, se sont trompés de société. » (AFP)